

l'éducation



le Québec et nous

questions à la ville



PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

une semaine après l'autre

- 3 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 4 les jeunes sans qualification, par Michaëla Bobasch
- 5 Paul Dijoud et les jeunes
- 6 budget : austérité mais petite « rallonge » ; le ministre et la formation des maîtres

cette école innombrable

- le Québec et nous, par Maurice Guillot
- 8 • dix ans d'échanges franco-québécois
- 11 • grâce au CEDEP le Québec ou la France dans les cartables
- 13 • technologie tous azimuts avec le CEDET
- 14 • 30 000 jeunes par-dessus l'Atlantique
- 17 l'éducation-débat : le soutien en six questions, entretien avec Jean-Bernard Gicquel
- 18 vous avez la parole : le poète et l'ordinateur, par Janine Pio

à votre service

- 21 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 22 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 22 vous avez la réponse, par René Guy
- 24 documentation : le monde menacé, par Pierre Ferran ; le pari de l'andragogie, par François Mariet et Louis Porcher ; publications CRDP-CDDP, au CIEP, une revue
- 27 audiovisuel : la réalisation — 3 : l'audiovisuel non narratif, par Jean-Luc Michel
- 28 sur votre agenda

le monde comme il va

questions à la ville

- 30 • la ville à l'envers, par Jean-Pierre Vélis
- 32 • nulle part dans la ville, entretien avec Paul Virilio
- 35 • des romanciers malades de la ville, par Josane Duranteau
- 38 • les écrans de la ville, par Etienne Fuzellier
- 40 • villes rêvées, ville vécue, par Antoine de Caunes

l'homme créateur

- 44 panorama — disques : l'opéra avant Mozart, par Georges Rouveyre ; théâtre : un ballet de têtes, par Pierre-Bernard Marquet ; à propos de « Georges Dandin », par Raymond Laubreaux ; télévision : entre autres..., par Catherine Mathieu

46 mots croisés — échecs

photos - couverture : Rémy, Pierre Michaud ; p. 10, 12, 13, 15 : Rémy ; p. 27 : Jean-Luc Michel, R. Moyse ; p. 30, 33, 34, 36 : Pierre Michaud ; p. 38-39 : Cinéma-thèque française ; p. 45 : Lot.

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

l'éducation

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

LOISIRS-CERAM

UNE GAMME COMPLÈTE
POUR LA CÉRAMIQUE

- Fours électriques 41 l, 93 l, 120 l, etc.
- Tours électriques et à pied
- Terre blanche, rouge, noire, chamottée
- Barbotine de coulage
- Moules
- Emaux en poudre et préparés
- Oxydes, palettes, couleurs vitrifiables
- Tout l'outillage
- Biscuits

UNE GAMME COMPLÈTE
POUR ÉMAILLAGE SUR CUIVRE

- Fours
- Emaux
- Bijoux
- Tout l'outillage.

Stages de formation - Initiation - Perfectionnement

pour : ERGOTHERAPEUTES, ENSEIGNANTS, ANIMATEURS ET PARTICULIERS

SERVICE COMMERCIAL ET BOUTIQUE LIBRE-SERVICE
130, rue du Mont-Cenis, 75018 PARIS

(Métro Porte de Clignancourt) - Tél. 606-41-99

A VOTRE SERVICE DE 9 HEURES A 13 HEURES ET DE 14 HEURES A 18 HEURES
(ouvert du lundi au vendredi)

Belin

8, rue Férou

75278 PARIS CEDEX 06

A PARAÎTRE
PROCHAINEMENT

Pour la première fois,
une édition intégrale:

*Les Œuvres
Complètes
de Cyrano
de Bergerac
1619-1655*

Texte établi et présenté par
Jacques Prévot,
ancien élève
de l'Ecole Normale Supérieure

Docteur ès Lettres
Maître-assistant
à Paris X Nanterre.

CYRANO
DE
BERGERAC,
ROMANCIER
par Jacques Prévot,

Une étude critique
du chef-d'œuvre
romanesque de Cyrano
de Bergerac, qui jette
une lumière nouvelle
sur un texte
enfin restitué.

EXCEPTIONNEL

Chez vous, dans votre classe,
les toiles des plus grands Maîtres pour
40 F seulement.

Voici quatre exemples d'une série de 30 magnifiques reproductions
de toiles de Maîtres que nous sommes fiers de vous présenter (réali-
sées en couleur, héliotoile, lavables, format 50 x 70 cm):



B. Buffet : Les Bateaux.



P. Picasso : La maternité.



J. Fragonard : La lecture.



L. Toffoli : La moisson.

Ces reproductions sont agréées par le Ministère de l'Éducation
Nationale et recommandées comme moyen d'enseignement :
J.O. du 24.06.76.

Nous vous proposons ces 4
reproductions pour 120 F seule-
ment ou chacune d'entre elles
pour 40 F.

Consultez dès maintenant notre
collection 77/78 (catalogue cou-
leur gratuit sur simple demande)
et bénéficiez des conditions et
prix spéciaux pour le corps ensei-
gnant.

Centre de diffusion artistique
et pédagogique. B.P. 4
61310 le Pin au Haras • France.

M. _____
École _____
Adresse _____
Code postal _____

Je désire recevoir les reproductions : 1, 2, 3, 4.
Ci-joint chèque de F (40 F chaque - 120 F
les quatre).

Je désire consulter gratuitement et sans
engagement de ma part votre catalogue.

Je désire disposer des 30 reproductions de
votre collection 77/78 en consultation abso-
lument gratuite pendant 8 jours.

Date :

Signature :

les jours se suivent...

LUNDI. « Les heures consacrées à l'encadrement des activités d'approfondissement ou de soutien... n'impliquent ni les mêmes contraintes ni les mêmes obligations que les heures effectives d'enseignement (ni responsabilité pédagogique, ni préparations, ni correction). La règle à observer est de les assimiler à des heures de surveillance. » Ainsi parle un recteur (celui de Toulouse) à un inspecteur d'académie (celui d'Albi). On aimerait savoir si cette définition du « soutien » comme « garderie » est bien, officiellement, la panacée promise de la réforme en cours.

MARDI. On a recensé officiellement en 1976 une « participation masculine » (sic) de 98,35 % pour les viols et 1,65 % de « femmes complices ». En complément à un récent débat télévisé, et sans commentaires...

MERCREDI. Comme prévu, la loi Guerneur a eu l'approbation du Sénat. Mais le débat n'a guère permis de savoir ce qu'elle coûterait au pays. René Haby a tout juste parlé de 5 millions « déjà prévus au budget 1978... pour la formation des maîtres de l'enseignement privé ». N'avait-il pas déclaré à la Commission des Affaires culturelles qu'il était inconvenant d'inscrire des dépenses avant le vote ? Autrement dit un « chèque en blanc » pour le privé, et pour le public (voir p. 6) « enveloppe » d'abord — pour cause bien connue d'austérité — et répartition de la pénurie ensuite.

JEUDI. Pour Alice Saunier-Séité, la Suède préfère donner les Nobel de sciences aux Anglo-Saxons, parce qu'elle est « étroitement liée à la recherche anglo-saxonne ». Même le professeur Guillemin n'aurait pas été couronné... s'il avait trouvé dans sa France natale les moyens de mener à bien ses travaux. Citons parmi les « Anglo-Saxons » récemment primés — et sans remonter à F. Jacob, A. Lwoff et M. Monod (1965), A. Kastler (1966) et L. Néel (1970) — les Danois A. Bohr et B. Mottelson (physique 1975), le Suisse V. Prelog (chimie 1975) ou les Belges A. Claude et C. de Duve (médecine 1975)... et le Soviétique L. Kantorovich (sciences économiques 1975). Chaque nation n'a-t-elle pas plutôt les savants qu'elle peut aider ou produire ?

VENDREDI. Rien de mystérieux dans l'invasion de nos écrans de télévision par des émissions étrangères. L'heure de « fiction française » revient, en moyenne, à plus d'un million et celle des séries étrangères à 50 000 F pour le premier passage et à moins de la moitié pour le second. Amicalement... mais économiquement vôtre. Mais n'avait-on pas pas parlé récemment, en haut lieu, d'une nécessaire politique de création sur nos trois chaînes ?

SAMEDI. Décidément la France est bien à l'avant-garde en matière de sport. Nos universités ne possèdent-elles pas dix-sept UER d'éducation physique et sportive ? Le seul ennui est qu'elles sont au bord de l'asphyxie. Faute de locaux et de personnels, elles sont obligées de refuser des étudiants.

Pierre-Bernard Marquet

les jeunes sans qualification

« Le premier emploi des jeunes sans qualification ».

C'est sur ce thème que l'Association des âges a réuni, les 25 et 26 octobre, une centaine de participants d'origines diverses mais tous concernés par ce problème : jeunes venus par le canal de l'ACEREP (Association du Centre d'études et de réalisations pour l'éducation permanente), diverses personnalités (Guy Métais, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi ; Jacques Delors, professeur associé à l'université de Paris IX Dauphine, directeur du centre de recherche Travail et Société ; Pierre Vianson-Ponté, éditorialiste au **Monde** ; Daniel Reynaud, professeur au CNAM), ainsi que des représentants des institutions éducatives (ministère de l'Education, AFPA), des entreprises (pour voir comment les jeunes sont accueillis et considérés dans l'entreprise), des organisations syndicales (CGT, CFTC, FO, CGC, CFDT) et des collectivités locales.

ce qu'est l'Association des âges

Créée en avril 1977, à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations, l'Association des âges a pour objectif de favoriser diverses opérations destinées à faciliter la communication entre générations et de sensibiliser les responsables politiques, économiques et sociaux au problème de l'affrontement entre les générations.

« La Caisse des dépôts est un organisme en rapport constant avec des personnes âgées car elle sert des retraites, allocations vieillesse et rentes viagères. Ses responsables se sont livrés à une réflexion sur le troisième âge et, au cours d'une concertation avec d'autres organismes, ont constaté que notre civilisation tendait à faire s'opposer trois groupes : les jeunes encore sans emploi, les salariés et les personnes âgées retraitées, ce dernier groupe étant souvent rejeté par les actifs. Nous avons pensé qu'il y avait une réflexion à mener sur ce problème », indique Louis Tissot, président de l'Association.

Celle-ci, qui se veut apolitique, regroupe neuf partenaires : la Caisse des dépôts, l'ACEREP, le CNRS, la Fondation de France, la Fondation nationale de gérontologie, l'UNAF (Union nationale des associations familiales) et, à titre personnel, François Bloch-Lainé, président de l'Association pour le développement des associations de progrès, Dominique Chatillon, directeur général du Crédit industriel et commercial, et Louis Tissot, ancien secrétaire général de la Caisse des dépôts.

En outre, l'Association se propose — dans une optique de « mécénat » — d'aider au lancement d'initiatives destinées à instaurer des contacts inter-générationnels en leur apportant une aide financière au départ.

ILS SONT un peu plus d'un million (1 349 727 jeunes de moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE en 1976), sortis du système scolaire sans qualification, rejetés du CET parce qu'ils n'y réussissaient pas et lancés dans la vie active parce qu'on ne leur a rien proposé d'autre. « *Je n'étais pas bonne en comptabilité et on ne m'a pas proposé de roue de secours* », dit une jeune fille. Sans expérience, ces jeunes ont des difficultés à trouver un emploi ; alors ils s'inscrivent à l'ANPE ou s'adressent aux agences intérimaires, travaillant trois jours ici, une semaine là, pour gagner quelque argent.

C'est ce que Jacques Delors appelle la « *mobilité d'insatisfaction* » qui, ajoutée à la « *banalisation du chômage* » (ce dernier cessant d'être considéré comme une maladie que l'on dissimule mais étant vécu comme entracte entre deux métiers), contribue à créer à côté du « *marché central* » un « *marché périphérique du travail où l'on trouve des jeunes sans capacité d'insertion, des femmes désirant reprendre un emploi, les immigrés et les gens âgés* ».

Pourtant, même les jeunes qui ont réussi à trouver du travail se sentent mal à l'aise à l'intérieur de l'entreprise où ils sont trop souvent affectés à des tâches subalternes et où ils se heurtent à l'incompréhension et au mépris des adultes. « *On nous explique ce qu'il faut faire le premier jour, mais si on ne réussit pas immédiatement, on est renvoyé* », dit l'un d'entre eux. « *On me dit : Vous classerez ces papiers... et que ce soit terminé à sept heures ! Et c'est tout* », dit une autre. « *On n'est rien parce que l'on est des jeunes* », enchérit un troisième. Alors, ils tentent de « *ressembler aux adultes* » en « *s'habillant bien* » et en « *dissimulant leurs sentiments* ». Même les syndicats, composés d'adultes, ne leur semblent pas faits pour eux. Certains se mettent alors à penser à une entreprise idéale où la hiérarchie serait absente, où « *il n'y aurait que des jeunes* » et où règnerait l'autodiscipline. En effet, si de nouveaux modèles privilégiant la qua-

lité de la vie et refusant les contraintes trop fortes du travail font leur apparition, ils restent minoritaires et, comme l'indique Jacques Delors, « si les jeunes ont abandonné l'idée d'un travail valorisant assimilé à un statut social et considèrent le travail comme un moyen de subsister, le modèle normal reste cependant le plus fréquent : les jeunes veulent travailler comme leurs parents mais ils n'y parviennent pas ».

Partis de ce constat, divers responsables du ministère de l'Éducation, du secrétariat d'État à la Formation professionnelle, de la direction de l'Action sociale, et de la Formation professionnelle des adultes, se sont exprimés et ont souligné la nécessité d'aménager des actions destinées à faciliter le passage progressif du système éducatif à la vie active par la connexion des initiatives et des organismes travaillant en ce sens. On a vu ensuite s'opposer les préoccupations des employeurs — qui ont certes besoin d'une main-d'œuvre qualifiée mais aussi de salariés non qualifiés — et celles des responsables syndicaux soucieux de l'amélioration des conditions de travail.

Des ébauches de solution ont été esquissées au cours de ces diverses interventions, Jacques Delors proposant notamment de « transformer la mobilité d'insatisfaction en mobilité d'insertion réussie, en offrant aux jeunes de seize à vingt et un ans la possibilité de se confronter aux réalités du travail grâce à une alternance entre travail et formation tout en leur garantissant une rémunération minimum ».

Cette suggestion a d'ailleurs été reprise en partie par les responsables de l'Association des âges dans leur proposition finale qualifiée par eux-mêmes de « concrète mais utopique », à savoir la création d'une structure originale « d'entreprise-école (au même sens que « bateau-école ») capable de garantir durant deux ans à des jeunes un salaire et l'acquisition d'une expérience professionnelle susceptible d'être négociée sur le marché du travail ». Cette structure comprendrait trois sous-

ensembles : « orientation, pré-formation et soutien », « un système de travail temporaire sous forme d'une unité autonome capable de rentabiliser son fonctionnement » et « une unité de production ». Passant de l'un à l'autre de ces sous-ensembles, les jeunes pourraient ensuite « quitter cette structure pour un emploi plus stable grâce à l'acquisition d'une formation préalable », a conçu Louis Tissot, président de l'Association des âges, lançant un appel à toutes les « bonnes volontés » : l'État, les collectivités locales, les entreprises et les établissements financiers.

Malheureusement, malgré toutes ces bonnes intentions, ces journées d'étude ont en partie reproduit la situation habituelle des jeunes ; ceux-ci ont eu l'impression que l'on a érudé leurs questions, notamment lors de l'intervention de Guy Métais, directeur général de l'ANPE qui, après avoir sollicité des questions de l'assistance, a répondu de manière partielle ou évasive sur divers points, notamment la longueur de l'attente pour accéder à un stage AFPA, le cheminement des dossiers des demandeurs d'emploi.

« C'était un colloque plutôt pour les adultes ; cela ne s'adressait pas à nous, on ne parlait pas notre langage », « On a essayé de se faire écouter et je pense que quelques personnes se sont senties concernées mais d'autres sont venues faire leur discours et reparties la conscience tranquille », « Cela s'est réduit à des constatations : on est assez bien placés pour connaître la situation actuelle, ce n'est pas la peine de nous retourner le couteau dans la plaie », telles ont été les réactions désabusées des jeunes, enregistrées à l'issue de la première journée et projetées lors de la séance de clôture.

À défaut d'avoir aboli les barrières entre les générations, cette réunion a eu au moins le mérite de faire ce constat de demi-échec ; peut-être est-ce un premier pas vers la communication.

Michaëla Bobasch

Paul Dijoud et les jeunes

Paul Dijoud, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, a présenté et lancé les « États généraux de la jeunesse » qui consistent en une vaste consultation des jeunes, afin de définir une politique globale de la jeunesse. Le secrétaire d'État avait exposé, à la rentrée, un avant-projet ambitieux qui comportait cinquante-huit « directions de recherche » dans les domaines de la jeunesse et du sport et qui s'étayait sur un sondage fait en direction des jeunes.

Paul Dijoud, par l'intermédiaire des directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports, par celui des associations, par celui des municipalités, entend canaliser la parole des jeunes organisés ou inorganisés, où qu'ils soient. Il souhaite que les jeunes, individuellement ou en groupe, s'expriment librement quant à la politique qu'il proposera, espère-t-il, à la fin de cette année au gouvernement. A cette vaste entreprise de collecte de l'expression des jeunes, se juxtaposera une concertation interministérielle entre toutes les administrations concernées, et tous les ministères sont pratiquement impliqués pour définir les modalités d'actions possibles. Au terme de la consultation, des synthèses régionales seront effectuées par les directions Jeunesse et Sports qui ont toute initiative en ce qui concerne les moyens d'atteindre la jeunesse.

Paul Dijoud, qui considère son projet d'une grande politique de la jeunesse comme « un acte de foi pour la France », n'est pas inquiet quant aux moyens financiers et reste d'une sérénité à toute épreuve (le budget 1978 est au-dessous des 7 millièmes du budget de l'État !). « Je suis persuadé que j'en aurai tôt ou tard les moyens, a-t-il déclaré. Nous avons chiffré cet avant-projet et il n'est pas démagogique, il est à la mesure des moyens de la France. »

budget : austérité mais petite rallonge

LE BUDGET de l'Education sera pour 1978 de 63 milliards de francs, soit une progression des crédits de 14,5 %. Toutefois, celle-ci est inférieure à celle de l'an dernier (18,6 %), cette baisse étant justifiée par René Haby d'une part par « *les contraintes d'austérité du moment* » et d'autre part par « *l'augmentation très restreinte (3 %), due à la baisse de la natalité, du nombre total des élèves de l'enseignement public* ». Cette dernière raison a été contestée par Mario Benard (RPR), rapporteur du budget de fonctionnement au nom de la Commission des Finances ; celui-ci a fait remarquer que « *si les effectifs globaux sont stationnaires, les élèves sont de plus en plus nombreux dans les catégories d'enseignement où le coût est le plus élevé* ».

Si les crédits de personnel ont augmenté (création de 104 000 emplois publics — 14 % de plus qu'en 1973 — soit un fonctionnaire pour trois élèves supplémentaires), on constate par contre une nette diminution des crédits d'équipement (réduction de 13,4 % pour les crédits de paiement et de 14,2 % pour les autorisations de programme). « *Ce budget d'équipement est marqué par la rigueur* », a indiqué Lucien Neu-

wirth (RPR), rapporteur au nom de la Commission des Finances, soulignant « *avec l'émotion la plus vive* » la baisse particulièrement importante (32,7 %) des dotations pour le premier degré. « *Les conseils généraux vont se heurter aux plus grandes difficultés* », a-t-il ajouté. Après avoir observé qu'il existe encore 686 000 classes démontables et que 200 000 élèves se trouvent encore dans des locaux mobiles datant de plus de treize ans, Lucien Neuwirth a conclu, au nom de la Commission des Finances, à la nécessité d'une « *amélioration conséquente et immédiate* » du projet de budget. Satisfaction lui a été donnée par un amendement de 130 millions de francs du gouvernement à la loi de finances.

Autre problème soulevé par les différents rapporteurs : celui de la gratuité scolaire et des bourses ; tandis que Mario Benard soulignait « *les imperfections du système des bourses et la proportion insuffisante (40 % seulement) de boursiers dans l'enseignement du second degré* », Etienne Pinte (RPR), rapporteur pour avis de la Commission des Affaires culturelles, insistait sur « *la nécessité de revoir dans d'autres directions leur attribution, d'augmenter le nombre de parts pour les familles les plus défavorisées* » et, citant l'exemple de trente départements dans lesquels la gratuité est totale grâce aux efforts des collectivités locales, suggérait « *d'envisager à terme la disparition des bourses au niveau du premier cycle pour doubler le montant de celles du second cycle* ».

Enfin, les rapporteurs ont constaté le peu de progrès dans le domaine de la participation de l'Etat aux trans-

ports scolaires (qui reste comme l'année précédente de 64 %) et l'insuffisance des crédits accordés par élève aux établissements pour les dépenses de fonctionnement (chauffage, entretien, fournitures qui ne progressent que de 3 % à 5 %). « *Pour peu que l'hiver soit rude, un collectif sera nécessaire* », a conclu Mario Benard.

Polémiques ou techniques, les interventions — au nombre de vingt-trois — étaient de qualité inégale, certains profitant de leur temps de parole pour aborder des sujets leur tenant particulièrement à cœur, les uns pour revenir sur le vote de la loi Guerneur sur l'aide à l'enseignement privé, évoqué à plusieurs reprises par les députés de l'opposition, d'autres pour déplorer les « *carences importantes des programmes dans le domaine de l'histoire, la géographie et l'information civique* », dans un accès de nostalgie pour les chefs-lieux et les départements, d'autres enfin pour parler de l'enseignement de l'allemand en Alsace, de la formation des maîtres, de la résorption de l'auxiliaire, de la situation des personnels non enseignants, de l'école en milieu rural et des constructions scolaires.

A Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, qui l'accusait de s'être engagé « *dans un processus de médiocratisation de l'enseignement* », et le qualifiait de « *fondateur du pouvoir du patronat* », René Haby a rétorqué qu'il ne pensait pas « *qu'un tel qualificatif pût un jour lui être décerné* ». « *Vous ne vous rendez pas compte, a-t-il conclu, de l'effet destructeur de cette campagne de dénigrement. J'admets les critiques, il y en a des constructives ; mais votre procès global a pour but de démoraliser des millions de parents* ».

Bien que l'opposition ait voté contre, le budget a finalement été adopté par l'Assemblée le 27 octobre, ainsi qu'un article concernant la création de 2 800 emplois d'agents d'enseignement pour l'application de la loi d'orientation en faveur des handicapés.

M.B.

pour la loi Guerneur

Dans le débat du Sénat du 25 octobre, René Haby avait parlé de 5 millions « déjà prévus au budget pour la formation des maîtres de l'enseignement privé ».

La « *rallonge* » annoncée au cours du débat de l'Assemblée nationale sur le budget 1978 porte sur les sommes de 5,3 millions pour la construction des ateliers de technologie des collèges privés, et de 18,7 millions pour la formation continue de leurs maîtres.

le ministre et la formation des maîtres

Devant les inspecteurs généraux, réunis pour leurs traditionnelles journées d'étude, consacrées cette année au « Monde enseignant », René Haby a « réfléchi tout haut » sur le problème de la formation des maîtres. Plus que des propositions arrêtées, c'étaient plutôt des idées lancées pour voir, comme disent les Américains, si le chat s'en saisirait...

Selon le ministre, l'harmonie de la relation pédagogique tient beaucoup à la personnalité du maître. Le corps enseignant doit accepter une nécessaire reconversion pour s'adapter aux nouvelles conditions du métier. Le problème se pose donc en termes psychologiques plus qu'il ne dépend de techniques pédagogiques.

Il faut en tout cas repenser la formation des instituteurs pour la rendre moins pragmatique et leur donner à tous une formation qui les rende capables d'aller de la maternelle — conçue comme le premier cycle de la formation — à l'école élémentaire. Selon lui, « un bon bachelier a, sur le plan de la culture scolaire, suffisamment d'éléments pour maîtriser la plupart des enseignements qu'il peut donner ». Cependant le niveau du baccalauréat reste insuffisant pour l'éducation artistique et l'éducation physique.

Le ministre ne croit pas à la nécessité pour les instituteurs, en tant que tels, d'une formation supérieure comparable à celle des professeurs. Il souhaite un équilibre entre une formation culturelle théorique, qui ne soit pas d'un niveau universitaire très élevé, et une formation pratique, qui ne se réduirait pas à des recettes mécaniques.

Pour les collèges, il faut transformer les mentalités de ceux qui ont été formés dans l'optique de l'ensei-

gnement secondaire traditionnel et, donc, de la préparation au baccalauréat, comme c'est le cas pour certains agrégés. Ceux-ci, d'ailleurs, auraient naturellement leur place dans les lycées, et plus spécialement dans les classes de terminale et les classes préparatoires. Le ministre a de même suggéré de modérer la formation des agrégés sur celle des certifiés, en augmentant donc et en modifiant pour les premiers le stage pédagogique.

Sans vouloir prendre parti entre les diverses théories avancées pour la formation des professeurs, il a marqué sa préférence pour celle qui refuse la simultanéité entre la formation universitaire et la formation pédagogique et place celle-ci après celle-là. « *Peut-on apprendre en même temps l'histoire et la façon d'enseigner l'histoire ?* » Il a également insisté sur la nécessité pour les professeurs de s'intéresser à l'ensemble de la classe et pas seulement aux bons élèves.

Les indications données ont été plus précises sur le corps des brevetés, pour lequel le travail est avancé. On sait que, dans l'esprit du ministre, ceux-ci doivent remplacer à terme les PEGC. Il veut donner à cette dernière catégorie une existence plus solide. La formation des brevetés serait donc de plus haut niveau (la licence ?) et le recrutement se ferait seulement sur une branche de disciplines. Est-ce l'abandon de la poly-

valence des PEGC ? Celle-ci n'a cependant pas que des inconvénients. Mais, en fait, « *l'inadéquation à ce que sont les normes secondaires traditionnelles de la diversité des compétences procède de la volonté de saisir le problème de la personnalité hétérogène des jeunes* ». Il faut « *considérer l'enfant en tant que jeune avant de considérer le contenu d'une discipline* ».

Le ministre a ensuite insisté sur la nécessité de conserver dans le nouveau corps des brevetés une possibilité de promotion des instituteurs dans une très grande proportion, alors que ces possibilités sont actuellement insuffisantes. Il semble bien que ce corps serait ainsi prioritairement et même très majoritairement ouvert aux maîtres du premier degré. Il a vivement attaqué aussi les différences entre les services des différentes catégories et souhaité pour le second degré un travail en équipes mixtes (certifiés, brevetés) aussi souvent que possible et un resserrement des catégories d'enseignants par niveaux d'enseignement.

Comme on le voit, on est encore assez loin d'une « théorie » bien précise sur cette formation des maîtres, mais on peut cependant discerner certaines « lignes de force », dont il semble peu probable, dans l'état actuel des choses, qu'elles rencontrent un accueil très favorable dans de nombreux milieux enseignants.

l'école sert-elle la cité ?

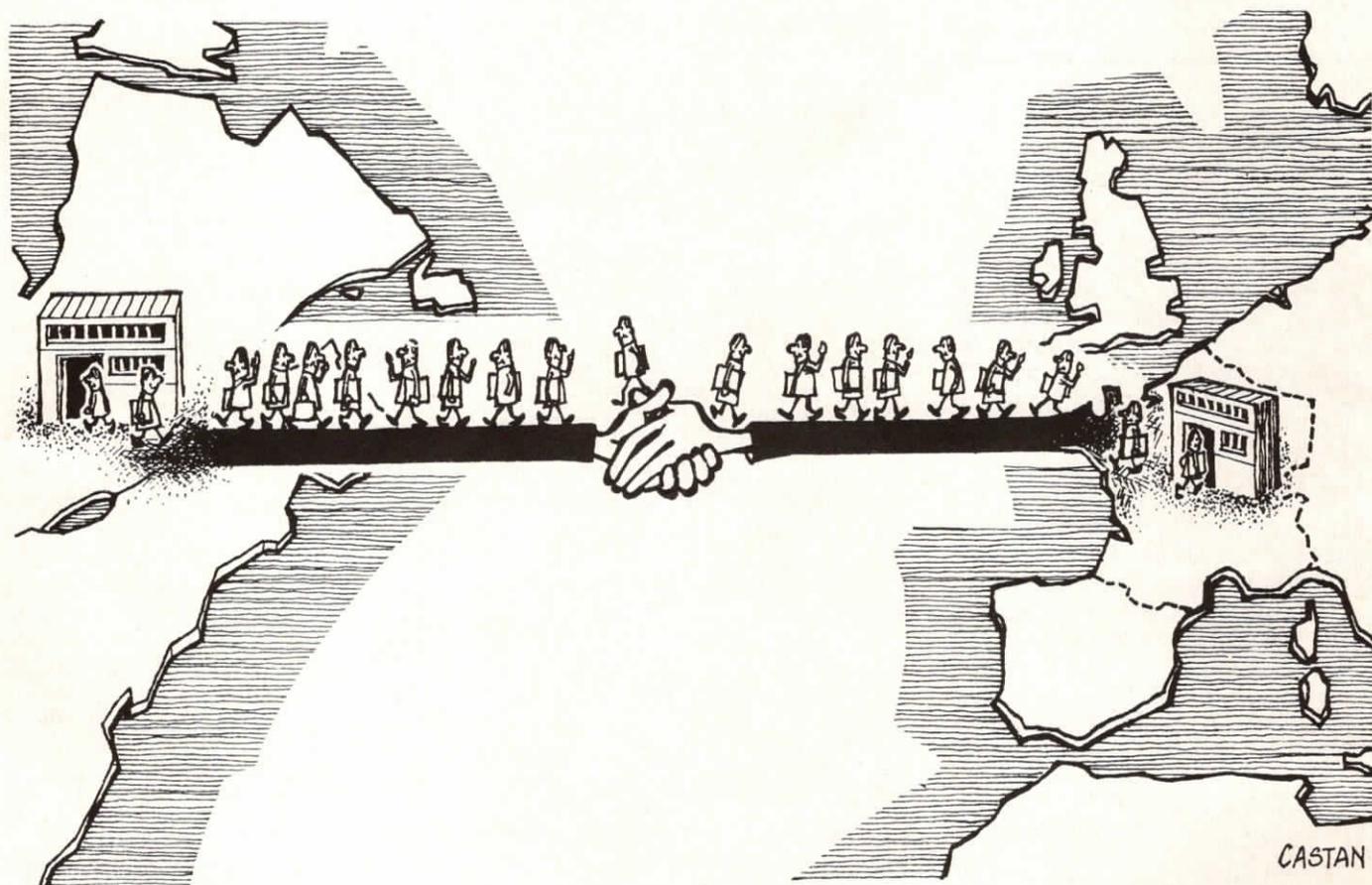
Tel est le thème du **dîner-débat** organisé par l'association « l'éducation » **le mardi 22 novembre à 19 heures** dans les salons de l'hôtel Lutétia, 47, boulevard Raspail, Paris.

A ce débat, présenté par André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, président de l'association « l'éducation », **participeront** Pierre Mauroy, député maire de Lille, et Edgar Morin, directeur de recherches au CNRS.

Si vous désirez y assister, vous pouvez vous faire inscrire en envoyant, **avant le 12 novembre, un chèque de 55 F** pour participation aux frais à **l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.**

cette école innombrable

dix ans d'échanges franco-qué



CASTAN

René Lévesque, Premier ministre du Québec, est en visite officielle en France.

La forte personnalité du fondateur du Parti québécois — dont on sait les tendances indépendantistes —, au gouvernement de la Belle Province depuis un an, en fait politiquement un cas, non seulement au Canada, mais aussi en Amérique du Nord. Ce phénomène ne laisse pas indifférents les « vieux pays », en particulier le nôtre.

Au-delà de ce fait, la coopération entre le Québec et la France n'a cessé, depuis dix ans, de s'affirmer.

Les retombées des échanges, notamment aux plans éducatif et culturel, font qu'aujourd'hui les deux populations ont établi, et souvent au plus profond d'elles-mêmes, une connaissance, un dialogue.

Même si une coopération entre gouvernements n'est jamais tout à fait innocente, les liens entre Québécois et Français, après un passé historique tumultueux, semblent irréversibles.

bécois

C'EST en 1964 et 1965 que des ententes de coopération ont vu le jour entre le Québec et la France, mais c'est en septembre 1967 que cette coopération a pris une certaine dimension, notamment dans les domaines de l'éducation et de la culture, par la signature d'un accord entre Daniel Johnson, alors Premier ministre du Québec, et Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, représentant le gouvernement français. Cet accord avait été favorisé par le voyage du général de Gaulle dans la Belle Province, cette même année, voyage qui allait en quelque sorte dynamiser cette coopération. En effet, au-delà de l'aspect purement politique, le fameux « Vive le Québec libre », s'il sortait le Québec de l'ombre anglophone de l'Amérique du Nord, allait aussi le révéler aux Français qui n'en avaient pour la plupart qu'une image folklorique lointaine et désuète, sans aucune notion de sa réalité. C'est donc à partir de cette date que la série d'organismes spécifiques qui devaient servir de structure aux échanges ont pris leur essor.

Ainsi, dans les domaines de l'économie, de l'agriculture, de l'industrie, de la justice et de quelques autres, des instances se sont mises en place avec plus ou moins de bonheur. Dans les secteurs qui nous intéressent plus particulièrement, l'Office franco-québécois pour la jeunesse voyait le jour en février 1968 et la décision d'entreprendre les premiers échanges de « jeunes maîtres » était prise au mois de novembre suivant. Deux organismes avaient été constitués à cet effet : le Centre franco-québécois de développement pédagogique (CEDEP) et le Centre franco-québécois de développement des enseignements technologiques (CEDET).

Dès la fin 1965, le besoin s'était fait sentir de créer une Commission permanente de coopération franco-québécoise, relevant pour le Québec du ministère des Affaires intergouvernementales et, pour la France, du ministère des Affaires étrangères. Cette commission permanente, dont les membres sont nommés par les gouvernements, a pour but de veiller à la bonne application et au développement des accords de coopération mais aussi, en tant qu'instance de décision, à en définir les objectifs et la teneur, sur le conseil et les propositions des organismes spécifiques.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse jouit d'une certaine autonomie quant à cette Commission permanente qui, outre le CEDEP et le CEDET, « coiffe » un nombre considérable d'actions dont un examen du relevé des décisions de sa XXII^e session en novembre 1976 donne l'ampleur. Les besoins exprimés par l'un ou l'autre des partenaires ont amené au fil de ces dix années la constitution de « sous-commissions », par exemple pour les sciences de la santé, pour la recherche scientifique et technologique et, plus récemment, pour les affaires culturelles. Dans ces organismes subsidiaires, il ne faut pas négliger le Conseil d'orientation pour la prospective et l'innovation en éducation (COPIE), le Comité d'orientation pour l'utilisation des satellites à des fins éducatives (COPUSE), dans ce même ordre d'idées et depuis 1975 le Groupe franco-québécois pour l'utilisation intensive du satellite « Symphonie » à titre expérimental (GUISE), enfin dans le domaine technique et économique une série de comités : le Comité de l'eau, le Comité de géologie et des mines et le Comité de

l'énergie. On le voit, en dehors de l'éducation et de la culture, un grand nombre de ministères sont constamment impliqués dans des actions de coopération qui ont pour vecteur cette Commission permanente.

Sans entrer dans le détail de ces opérations de coopération qui couvrent un ensemble de secteurs impressionnant, de la plus haute technique en développement industriel ou économique aux services de la population dans le domaine social ou médical — on relève aussi bien des missions de recherche en sécurité du travail en entreprise, en industrie agro-alimentaire, en études d'environnement ou de villes nouvelles, qu'en moyens de lutte contre la pauvreté ou en échanges d'administrateurs municipaux ou de jeunes agents de Sécurité sociale... —, il est un secteur qui s'implique dans la majorité des actions, c'est celui de la langue française. Le Québec s'est doté en 1961 d'un Office de la langue française qui a engendré une Association française de terminologie. Dès 1965, les premières ententes franco-québécoises portaient pour une bonne part sur cet aspect de la langue qui reste la grande préoccupation, non seulement culturelle mais réellement d'identité, des six millions de Québécois immergés dans ce bain de deux cent cinquante millions d'anglophones d'Amérique du Nord. La coopération porte donc sur un certain nombre de travaux terminologiques dictés pour le Québec par la nécessité d'une francisation que des lois successives ont mise en avant de façon intensive ces dernières années, dans le scolaire, l'industrie, l'administration, et plus simplement dans la vie quotidienne des Québécois en en faisant la langue officielle de la province.

Les accords de 1974 entre les Premiers ministres d'alors, Robert Bourassa et Jacques Chirac, devaient amener la signature d'un protocole d'entente entre cette Association française de terminologie qui avait depuis longtemps fait appel à des spécialistes français et la Régie de la langue française, afin de collaborer encore plus intensément à « *la préparation de travaux terminologiques et d'un inventaire permanent des travaux et des organismes en ce domaine* ». Ces mêmes accords Bourassa-Chirac avaient également prévu une opération dans le cadre de la francisation des ateliers et laboratoires scolaires québécois qui se déroule actuellement puisqu'elle étale sur cinq ans la venue de deux mille cinq cents maîtres québécois de l'enseignement technique des niveaux secondaire et collégial. Cette année, par exemple, ils ont été quatre cent cinquante-six à faire un stage d'un mois en France dans des établissements d'enseignement technique avec quelques approches en milieu industriel.

Cette opération, en quelque sorte à sens unique puisqu'elle n'a pas

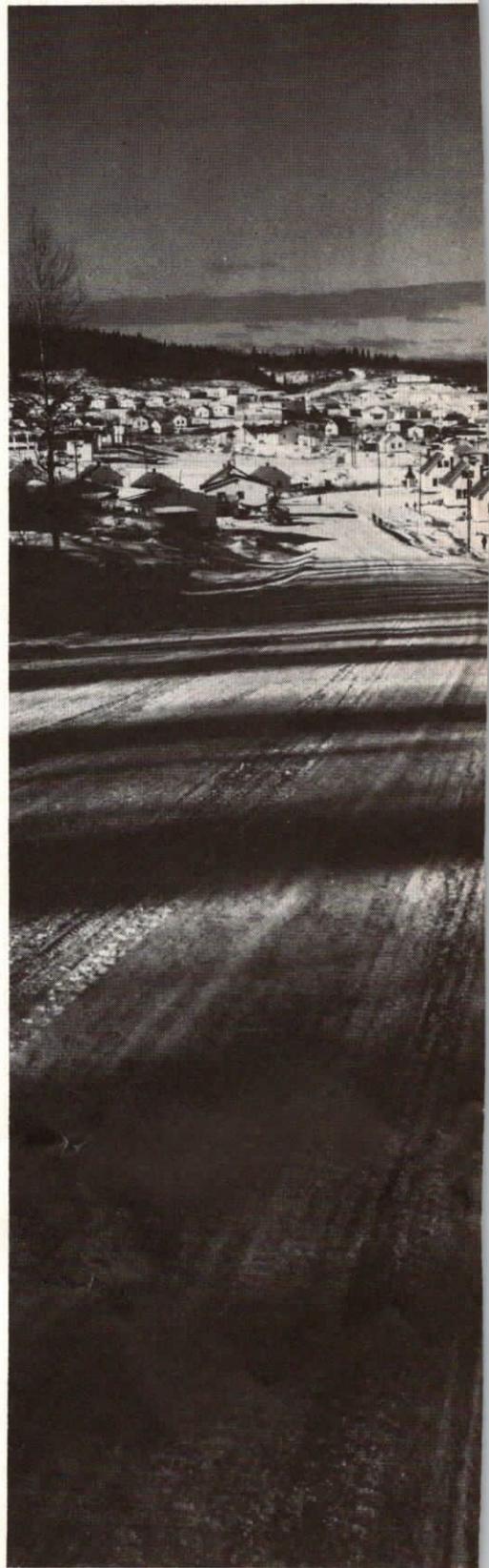
de réciprocité dans le sens France-Québec, combine des objectifs de perfectionnement pédagogique et d'immersion linguistique.

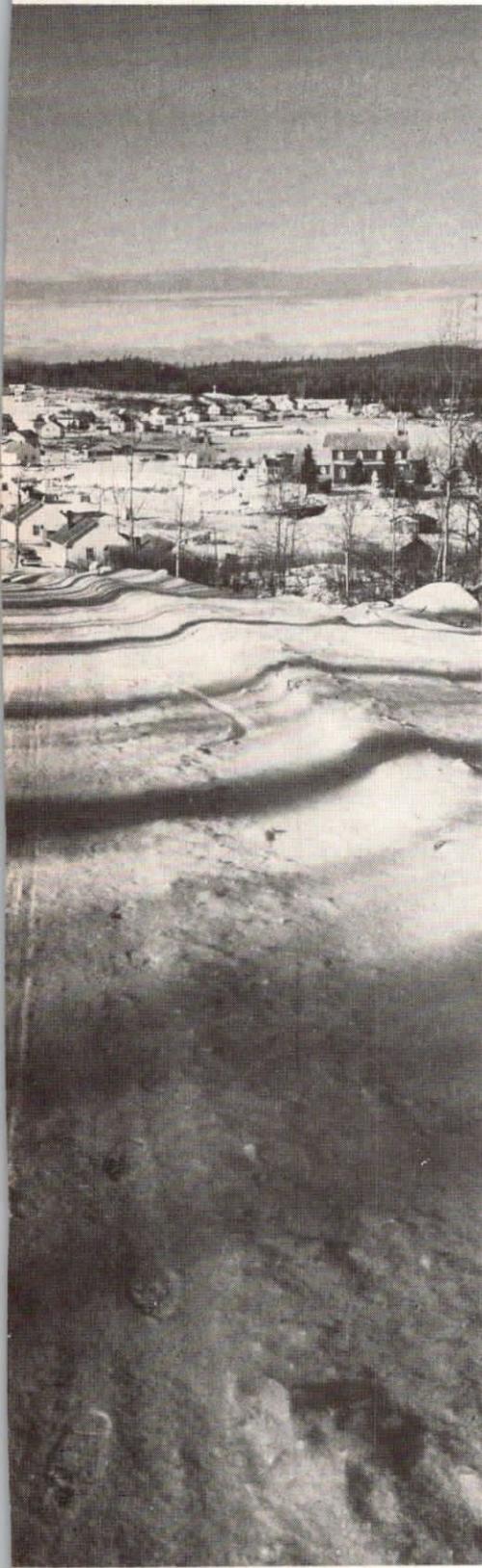
Avant d'aborder plus particulièrement les rôles du CEDEP et du CEDET, il convient de souligner l'importance de la coopération au niveau universitaire. En réalité, c'est dès les premières ententes que les universitaires des deux pays ont eu la possibilité de travailler en commun. L'année 1975-1976 montre l'évolution et l'importance que n'a cessé de prendre ce domaine : on dénombrait pas moins de soixante-deux projets « intégrés », dont trente-quatre en sciences physiques, quatre en sciences de la santé et cinq en sciences de l'administration. Pour cette même année ces projets regroupaient deux cent cinquante missions, une centaine de bourses d'études et soixante-quinze stagiaires de recherche québécois et français. L'année dernière, cent soixante-sept projets ont été présentés dont quatre-vingt-douze ont été retenus par la Commission permanente qui a, par ailleurs, augmenté les crédits d'incitation et d'appoint pour favoriser le rapprochement des universités.

échanges non officiels

En dehors des circuits officiels d'échange existent l'Association France-Québec et sa réciproque l'Association Québec-France qui cristallisent, en quelque sorte, les échanges spontanés entre les deux communautés. Du côté français, l'Association, présidée par Christian Philippe, un professeur de droit du Mans, ne compte pas moins de vingt associations régionales. Du côté québécois, le directeur en est Jean Leblond qui a été durant plusieurs années conseiller de presse et d'information à la Délégation générale du Québec à Paris et qui a fait à cette occasion un travail considérable de sensibilisation dans les provinces françaises. Les gouvernements aident toutefois ces associations par une petite subvention en France, par la prise en charge du poste de directeur et des locaux au Québec. De plus, dans le cadre de la Commission permanente de coopération, chacune des deux associations s'est vu attribuer un poste de stagiaire pour l'année.

Une opération commune de correspondance scolaire entre cinq cents classes québécoises et françaises vient d'être lancée. Il suffit de s'adresser à l'Association France-Québec — Projet 500 classes — 54, avenue de Saxe, 75015 Paris. Tél. : 783-31-34.





grâce au CEDEP

le Québec ou la France

dans les cartables

« JE SUIS déçue par l'indifférence envers ce que j'ai pu voir, rapporter. On a envie de parler, de raconter... Et puis on se rend compte que ça n'accroche pas, que ça n'intéresse pas les personnes qui ne sont pas déjà sensibilisées. » Cette réflexion d'une institutrice française de retour du Québec où, durant une année, elle avait enseigné dans le cadre des échanges d'enseignants, n'a pratiquement plus cours aujourd'hui. C'était en 1972 et le Centre franco-québécois de développement pédagogique, le CEDEP, n'en était qu'à sa troisième promotion « d'échangistes ».

Trois grands objectifs avaient présidé à la création de cet organisme destiné à l'échange aux niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire : permettre à des enseignants des deux pays de découvrir une culture et des mentalités différentes ; faire prendre conscience aux participants de la richesse du français contemporain ; et susciter un renouveau de la réflexion pédagogique en plongeant les participants dans un autre milieu socio-professionnel. Bien évidemment, ces objectifs ont entraîné depuis toute une série de missions touchant à la formation des maîtres, à l'administration et à l'organisation scolaire, de même qu'aux divers

types d'enseignements.

Placé sous l'autorité de la Commission permanente, le CEDEP se compose de deux sections : l'une québécoise avec à sa tête un directeur québécois et un adjoint français, et l'autre française avec pour directeur Jean Auba et pour directeur adjoint un Québécois, Adrien Boulanger. Avec son équipe de travail, relativement modeste, trois secrétaires et une documentaliste à mi-temps, la section française est installée au CIEP de Sèvres depuis l'année du premier échange, c'est-à-dire 1969. A cette équipe de base, il convient d'ajouter les cinq conseillers-animateurs, québécois en France et français au Québec, généralement anciens stagiaires, ce qui leur confère une certaine expérience, et dont le rôle est l'animation et la liaison entre leurs compatriotes stagiaires et les responsables du pays d'accueil. Ils sont rattachés au CEDEP et participent avec lui à la mise en œuvre des moyens affectés. Ils sont une articulation importante dans la mise en place de l'échange, notamment dans les contacts avec les responsables départementaux et rectoraux qui, eux, veillent à l'accueil et aux affectations des enseignants québécois en France.

De soixante enseignants échan-

de gauche à droite : classe de plein air, Lac Saint-Jean ;
Indiens Cris, école de Manovane ; palissade décorée par des écoliers à Baie-Comeau

gés de part et d'autre en 1969/1970, le CEDEP passait à deux cent quarante l'année suivante pour retomber à deux cents en 1973/1974, cent quatre-vingts en 1974/1975 et finalement s'en tenir au chiffre de cent quinze environ depuis trois ans. Ce graphique en dents de scie que représentent ces chiffres ne doit toutefois pas être interprété comme une désaffection de la formule. Les deux gouvernements se satisfont du dernier chiffre adopté depuis 1976, car avec le rodage de ces dix ans d'échange on essaie d'éliminer les missions dispersées au profit d'une recherche de suivi et d'efficacité dans les retombées. S'il ne s'agit plus de quantité c'est aussi parce que la disparité des deux populations — six millions d'habitants d'un côté, cinquante-deux de l'autre — pose des problèmes, même si l'on dénombre annuellement environ trois cents candidats au Québec et près de cinq cents en France — chiffres pour 1977.

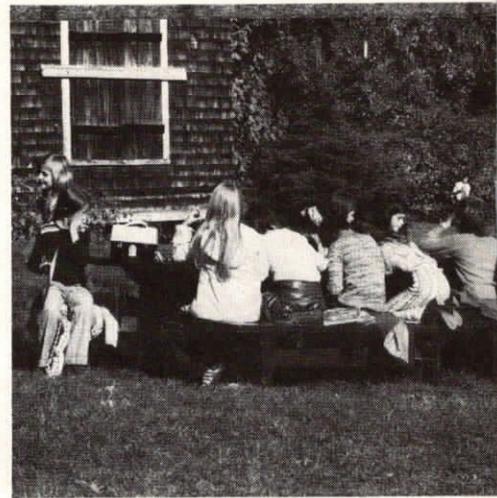
Il faut voir aussi que la structure légère du CEDEP est mise à rude épreuve pour deux raisons essentielles. La première est que, si pour l'enseignement primaire l'échange s'effectue au nombre à nombre, en ce qui concerne l'enseignement secondaire il se réalise au poste à poste et discipline par discipline. Un simple chiffre donnera une idée des difficultés : cette année, quinze désistements ont donné lieu à soixante-cinq changements d'affectation pour pouvoir faire coïncider postes et disciplines. Et cela malgré, du côté français, la limitation des académies à participer à l'échange. Depuis deux ans le CEDEP a établi une espèce de rotation qui fait entrer ou sortir sept ou huit départements de l'échange chaque année. Pour 1977/1978, vingt-huit départements seront concernés, ceci pour d'une part ne pas être débordé par les candidatures (sélectionnées sur dossier puis sur entretien par une commission franco-québécoise) et, d'autre part, assurer une meilleure intégration et un meilleur suivi aux actions

d'échange. Du côté québécois, les commissions scolaires, plus autonomes, participent ou non à l'échange selon leur désir.

La deuxième raison est strictement d'ordre qualitatif. Depuis deux ans, les échanges se caractérisent par des projets dits « intégrés ». Ces projets, sur un objectif précis, entendent rassembler toutes les possibilités d'échanges, individuels, missions courtes, moyennes ou longues, bourses d'études ou de stages, stages de recherche, sur un même thème et étalé la plupart du temps sur trois ans. Ainsi, les deux gouvernements ont-ils défini une première série de dix thèmes dont le déroulement est actuellement en cours.

La demande québécoise s'est fixée sur l'enseignement du français à l'élémentaire et au secondaire, l'enseignement préscolaire, les activités d'éveil, l'enseignement aux immigrants, l'enseignement aux inadaptés, les innovations pédagogiques. Pour leur part, les Français ont inscrit pour projets le perfectionnement des cadres administratifs, la pédagogie de soutien, le travail autonome et les écoles à aires ouvertes.

Bien qu'aucun de ces projets « intégrés » ne soit encore achevé, les premières estimations laissent à penser que cette formule marque un tournant important des échanges. En effet, on abandonne l'expérience individuelle pour promouvoir sur une cible donnée la recherche collective à long terme. Certes, comme le fait remarquer Adrien Boulanger, les difficultés administratives sont considérables, car cela signifie que les échangistes englobés dans ces projets « intégrés » doivent pouvoir être dégagés en principe d'un cinquième de leur temps de service d'enseignement pour pouvoir mener leurs recherches. Si cela est possible du côté québécois — le Québec a consacré quatre-vingt mille dollars pour le remplacement des enseignants en projets « intégrés » — c'est apparemment une solution difficilement



tec

envisageable du côté français, sinon par des aménagements locaux et ponctuels. D'où la prudence des responsables quant au développement pour l'instant de cette formule d'échange, parce qu'aussi trop lourde en coordination et planification pour le petit effectif du CEDEP.

Cela ne signifie pas qu'à ce niveau, les échanges individuels seront interrompus. Pour l'année scolaire 1976/1977, sur les cent vingt enseignants échangés, trente l'étaient dans le cadre des projets « intégrés », ce chiffre sera sensiblement le même sur les cent dix de 1977/1978. Et malgré les petites difficultés d'intégration (après tout, le long hiver québécois n'est pas pire que la centralisation administrative française), les petits ratés inhérents à tout échange, surtout quand il s'agit d'un continent à un autre, le bénéfice individuel et collectif qu'apporte cette remise en cause provoquée par ce bain dans une autre société, un autre système, est indiscutable.

Il y aura encore de « belles histoires » des échanges, comme celle de la municipalité et des parents de Saint-Paul-en-Gâtine — commune de sept cents habitants en pays nantais — qui ont réclamé et obtenu que les postes de directeur d'école et d'institutrice, laissés vacants par un couple de Français parti comme « échangistes » au Québec, soient attribués à un couple de Québécois.



Technologie tous azimuts avec le CEDET

LE CENTRE franco-québécois de développement des enseignements technologiques a été créé en même temps que le CEDEP. Comme lui, et avec une structure semblable, il est devenu opérationnel à l'orée de l'année scolaire 1969/1970. C'est Jean Paty qui assume la direction de la section française.

Hébergé dans les locaux de l'IUT de Cachan, le CEDET ne dispose que d'une équipe très réduite, puisque, avec l'adjoint québécois de son directeur, il ne peut compter que sur une seule secrétaire, ce qui est peu pour les missions qui lui sont dévolues, même si celles-ci ne doivent pas officiellement entraîner des tâches de gestion (mais, par exemple, l'élaboration du programme des missions québécoises en France amène le CEDET à faire un travail administratif important).

En effet, le CEDET est chargé de promouvoir, par un travail d'animation et de prospection, la coopération entre le Québec et la France pour tout ce qui touche à l'enseignement de la technologie à tous les niveaux de fonction dans la vie professionnelle. Il peut s'agir aussi bien des formations d'ingénieurs, de cadres de gestion, de techniciens supérieurs ou d'ouvriers professionnels. D'autres actions concernent aussi la formation et le perfectionnement des maîtres de l'enseignement technologique, mais elles intègrent également des étudiants du supérieur. Le secteur

privilegié du CEDET s'est situé, dès l'origine, au niveau des IUT ainsi que des sections de techniciens supérieurs des lycées pour la France et des CEGEP pour le Québec (collèges d'enseignement général et professionnel) qui se trouvaient avoir naturellement, sinon des équivalences, tout au moins un parallélisme des enseignements. De ce fait, les interventions du CEDET peuvent se situer dans le cadre du secrétariat d'Etat aux Universités ou dans celui du ministère de l'Education.

Mais sa tâche est rendue plus complexe encore puisque dans certains cas, et selon les demandes québécoises, il est amené à intervenir dans d'autres secteurs ministériels, par exemple le ministère de l'Agriculture pour ce qui concerne l'enseignement agronomique, le ministère de la Santé pour les enseignements para-médicaux, voire le ministère de la Justice quand il s'agit de l'éducation spécialisée, la demande québécoise étant particulièrement forte pour la formation des éducateurs et les techniques d'éducation en milieu ouvert.

Contrairement au CEDEP, le CEDET n'a jamais beaucoup utilisé la formule de l'échange d'enseignants poste à poste. Au niveau qui est le sien et compte tenu de ses deux grands objectifs — le développement des enseignements technologiques (amélioration des programmes, des méthodes, des matériels pédagogiques) et le déve-

loppement du français comme langue d'enseignement ou langue de travail —, les responsables estiment que l'échange poste à poste, s'il ne concerne pas de grandes masses, hormis son apport individuel, n'entraîne pas forcément l'amélioration des enseignements et ne permet pas au français de devenir, au Québec, un véritable langage technique. Aussi, les échanges individuels ont-ils été abandonnés au profit des projets « intégrés » qui touchent tout de même quelque deux cent vingt Québécois et Français. Le CEDET qui dispose de la même panoplie de moyens que le CEDEP — missions courtes, moyennes ou longues, bourses de stages et de recherches — met donc cet ensemble de moyens dans des projets cohérents quant à leur thème et à leur durée, elle aussi planifiée sur trois ans.

Que la demande soit québécoise ou française, la durée, la coordination, la confrontation amènent forcément, et la plupart du temps, les deux pays à participer aux projets. Dans le cas d'une demande exclusivement québécoise comme la formation de conseillers agricoles faite par les deux Instituts agricoles et les CEGEP de Victoriaville et Alma, c'est l'IUT de Nancy qui sert de partenaire. Dans l'autre sens, par exemple, une demande de mission d'études en orthèse-prothèse faite par le Collège d'enseignement industriel de Paris et l'Ecole nationale de perfectionnement de Garches,

c'est l'Institut de réhabilitation de Montréal qui est mis à contribution. En ce qui concerne la formation des maîtres, c'est le modèle des ENNA (écoles normales nationales d'apprentissage) qui intéresse particulièrement les Québécois.

La coopération, notamment en coproduction de cours ou de matériel d'enseignement, est également importante : cours d'été de fabrication mécanique réalisé à Trois-Rivières, cours d'acoustique industrielle fait par deux enseignants toulousains au Québec, cours de météorologie et de systèmes asservis linéaires édité en manuel et réalisé par l'IUT de Grenoble et le CEGEP de La Pocatière, film pour les départements de génie thermique réalisé par trois enseignants d'IUT de Poitiers, Grenoble et Ville-d'Avray au CEGEP de Trois-Rivières et utilisé dans les IUT entre autres. Sans parler de coopération permanente entre les établissements comme par exemple l'Université de technologie de Compiègne et l'École polytechnique de Montréal.

La coopération au niveau de l'éducation marche donc bien et semble avoir pris une vitesse de croisière dont les deux gouvernements ont l'air de se satisfaire. Il est bien certain, comme le remarque Robert Trempe, conseiller en éducation à la Délégation générale du Québec, qu'on a dépassé, et de loin, en cette affaire le simple seuil de la découverte mutuelle. Il y aura toujours des difficultés administratives dues aux systèmes différents des deux pays et une coordination qui en sera d'autant plus difficile. Du côté français, la pluralité des tutelles, les Affaires étrangères restant le bailleur de fonds, ne semble pas poser de difficultés insurmontables. Il reste tout de même que le virage amorcé avec la formule des projets « intégrés » va obliger la Commission permanente à planifier les échanges à long terme et la contraindre à se doter de sérieux moyens d'évaluation pour ne pas s'engager dans des projets stériles.

30 000 jeunes par-dessus l'Atlantique

SI L'OFFICE franco-québécois pour la jeunesse devait souffler les bougies de ses dix ans, le 9 février prochain, il devrait le faire avec le souffle d'un « Boeing ». A la fin de cette année, il aura en effet atteint, en dix ans d'activités, le chiffre de 28 500 stagiaires échangés, à grands coups de « 747 » au-dessus de l'Atlantique, entre le Québec et la France. Créé début 1968 à la suite des accords Johnson-Peyrefitte, l'OFQJ avait pour but essentiel de rapprocher les deux communautés par l'intermédiaire de leur jeunesse. Toutefois l'objectif de découverte et de formation devait se faire par le biais des préoccupations professionnelles et sociales des uns et des autres, non pas dans un but de perfectionnement ou d'apprentissage quelconque, mais plutôt pour une meilleure connaissance réciproque.

Il n'est peut-être pas tout à fait inutile de rappeler la structure de l'Office qui, bien qu'inspirée du précédent de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, n'a tout de même pas été calquée sur le même modèle. Le Conseil d'administration est présidé par deux ministres, le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour la France, par conséquent actuellement Paul Dijoud, et le ministre délégué au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour le Québec, en l'occurrence Claude Charron. L'Office comporte un secrétariat dans chacun des deux pays avec à sa tête un secrétaire général nommé par les gouvernements respectifs : Pierre Bernier pour le secrétariat québécois et Francis Jacquemont pour le secrétariat français.

L'éloignement géographique, la

disparité des deux communautés, là aussi ont amené les deux secrétariats à prendre des options différentes, notamment quant au recrutement des stagiaires, tout en gardant une ligne directrice commune pour la qualité de l'échange — qui a été, il faut le reconnaître, assez exemplaire — et quant aux couches sociales que devait toucher plus particulièrement l'Office. Aux deux premières années qui avaient vu un certain nombre de responsables et de cadres d'associations et de mouvements et une proportion d'étudiants importante, l'Office s'est efforcé d'amener rapidement des correctifs en dirigeant ses actions vers les milieux de jeunes travailleurs ou plus généralement vers les jeunes engagés dans la vie professionnelle. Actuellement, ces derniers représentent 75 % de l'effectif total, les étudiants composant le reste. Francis Jacquemont souligne même que, pour cette année, les étudiants représentent 20 %, alors que ce chiffre était de 40 % il y a encore trois ans.

L'autre préoccupation en ce qui concerne le recrutement des stagiaires a été aussi de respecter une participation maximale des régions afin de mieux les sensibiliser aux courants d'échanges. Ainsi, deux stagiaires québécois sur trois et trois stagiaires français sur quatre proviennent de régions autres que celles de Montréal et de Paris. L'OFQJ s'est employé à dresser un portrait-robot du stagiaire moyen qui est un garçon, deux fois sur trois, âgé de vingt-quatre ans pour le Français, vingt-cinq ans pour le Québécois, qui habite la province, trois fois sur quatre, et est déjà



ue

entré dans la vie professionnelle avec un salaire moyen de 2 500 F par mois.

Cette dernière précision est importante, puisque le stagiaire participe financièrement à son voyage, d'une durée de trois semaines, pour une somme actuellement de 1 570 F. Le mode de recrutement est « ouvert » au Québec, c'est-à-dire que toute personne entre dix-huit et trente-cinq ans peut proposer un projet de stage ou s'inscrire, dans la mesure du possible, sur un stage déjà programmé et annoncé par l'Office. Du côté français, l'échelle de population a obligé l'OFQJ à faire un recrutement « fermé » en exigeant que les projets soient présentés par l'intermédiaire de groupes socio-professionnels, d'associations, de syndicats, d'établissements, d'organismes qui servent alors de relais et constituent et proposent thèmes et équipes. Le danger de la formule française réside dans le fait que l'on peut avoir tendance à faire de ces organismes des « abonnés ».

Un certain nombre d'exigences pédagogiques sont liées au stage proprement dit. Réunions d'informations, phases documentaires, réunions-programme, session culturelle, séance d'évaluation, liées aux motivations mêmes en font un véritable voyage d'études et de découverte, mettant en pratique l'expression de Gilles Vigneault selon laquelle « il faut plus que des bagages pour voyager ». Les thèmes de stages ont été classés en trois grandes « missions » : économique avec les secteurs industrie, agro-alimentaire, services et syndicalisme ; sociale avec le secteur des affaires

sociales ; éducative et culturelle avec les secteurs loisirs, arts, sports, éducation et découverte régionale. Pour la période 1973-1976, ces trois missions représentent respectivement sur l'ensemble de la programmation 42,07 %, 14,63 % et 43,29 %. Mais il faut noter aussi que le secteur éducation ne représente que 19,71 % de la mission éducative et culturelle et 8,53 % de l'ensemble de la programmation.

Ce rappel quelque peu sommaire de ce qu'est l'OFQJ semble nécessaire aujourd'hui, car il faut bien constater que, du côté français tout au moins, il s'est approché de ses dix ans d'existence à pas un peu trop feutrés. Il est vrai que depuis l'arrivée de Francis Jacquemont, succédant au poste de secrétaire général à Jean-Claude Quyyollet qui avait présidé aux débuts de l'Office, celui-ci a été secoué par des convulsions internes qui n'ont strictement rien à voir avec ses objectifs et ses contenus, mais qui les ont indéniablement perturbés. 1974 a vu une grève du personnel québécois de l'Office, 1975 une subvention toujours bloquée, et 1976 une nouvelle grève outre-Atlantique provoquant l'annulation d'une quarantaine de stages. Ces événements expliquent sans doute le silence de l'Office et le peu d'empressement de ses responsables à mettre au grand jour une période difficile. Mais ils n'expliquent pas tout. Même dans les difficultés, un organisme public se doit à un minimum d'information.

Il apparaît aussi évident que les responsables de la partie française se trouvent partagés entre le désir

sincère de faire connaître plus amplement l'Office, seul moyen de lui trouver de nouvelles « clientes » notamment dans les milieux moins favorisés, et la crainte de se voir subitement submergés par un raz-de-marée de projets qui nécessiterait sélection et refus en masse et auquel la structure actuelle ne pourrait répondre que difficilement.

Contrairement à l'Office franco-allemand, la capacité de l'OFQJ est limitée, d'abord au niveau de son budget, ensuite pour des raisons aussi simples que le coût des voyages et la distance obligeant à une durée de stages raisonnable. Depuis sa création, par deux fois seulement l'Office a dépassé en effectifs ce que l'on s'était fixé comme seuil de « rentabilité », au sens noble du terme, soit 3 000 stagiaires — 1 500 de part et d'autre —, en 1969 avec 3 532 et en 1970 avec 3 239. Les années suivantes ce chiffre n'a toutefois jamais été inférieur à 2 823, sauf en 1976 où il est tombé à 2 298, la grève dont il est fait mention plus haut étant la principale responsable de cette chute spectaculaire. Mais l'érosion monétaire, l'augmentation des tarifs avion ont aussi contribué sérieusement à rogner ces chiffres, et si cette année le nombre de stagiaires va graviter autour de 2 800, c'est grâce au report des stages annulés l'an dernier.

Il convenait donc de réactualiser fortement le budget de l'Office, ce que réclamait depuis longtemps la partie québécoise. Jean-Pierre Soisson avait fait des promesses qui seront tenues par son successeur au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, Paul Dijoud. Le budget de l'OFQJ se voit augmenté pour 1978 de 35 %. En 1977, le budget global de l'Office s'élevait à 17 500 000 F mais, compte tenu de la participation des stagiaires, la part des deux gouvernements réunis représente 76 % de cette somme, soit 5 688 554 F pour chacun. Pour 1978, cette subvention sera augmentée de 2 000 000 de F par chacun des deux gouvernements, ce qui

mettra leur participation globale à 15 377 108. Paradoxalement, comme le souligne Francis Jacquemont, cette substantielle augmentation ne modifiera pas grand-chose, elle permettra d'atteindre le chiffre fatidique de 3 000 stagiaires et ainsi à l'Office d'avoir, pour reprendre l'expression du secrétaire général, la tête hors de l'eau. Ce qui prouve bien la nécessité et l'urgence qu'il y avait à relever la dotation.

L'Office n'a toutefois pas attendu benoîtement que ses dix ans se passent. Ses responsables ont eu conscience qu'une décennie, pendant laquelle ils ont tout de même affiné, conforté la qualité des échanges, présentait la nécessité d'une remise en cause. Depuis un an, des groupes de réflexion s'appuyant sur des études sectorielles se sont efforcés, de part et d'autre de l'Atlantique, de repenser les contenus des stages dans les divers secteurs et aussi d'esquisser les moyens pour toucher des milieux nouveaux. Pour ce qui concerne le secteur éducation, par exemple, les conclusions engagent l'Office à favoriser des projets de groupes dont les préoccupations

sont des actions éducatives auprès de collectivités, en prônant de manière générale l'éloignement pour ce secteur du réseau institutionnel. Les synthèses de ces groupes de réflexion, bien que seulement consultatifs, ne pourront qu'engager l'OFQJ dans de nouvelles voies et lui permettre de prendre un nouveau souffle.

Du côté québécois, le jeune et bouillant ministre Claude Charron, qui considère l'OFQJ comme « *un outil privilégié pour les relations avec la France parce que le plus vrai* », estime qu'il faut prendre le chiffre de 3 000 stagiaires échangés annuellement comme plancher « *en dessous duquel il n'y a pas de coopération valable* ». Il entend que l'Office soit utilisé au maximum de ses possibilités et que son accessibilité soit ouverte à tous. Claude Charron verrait d'un bon œil une intensification de la participation aux échanges des handicapés, déjà amorcée cette année, et même celle de jeunes chômeurs. Il est évident que cela reposerait pour ces cas des problèmes au niveau de la participation financière des stagiaires.

Les Français ne semblent pas enclins à s'engager actuellement sur ce dernier point. Par contre, on prête à Paul Dijoud l'intention de faire, au cours du conseil d'administration qui se déroule ce 4 novembre, un certain nombre de propositions, notamment en ce qui concerne une meilleure information — la méconnaissance de l'OFQJ par les Français est jugée affligeante au secrétariat d'Etat — et pour une diversification des modes d'action. On considère en effet dans l'entourage du ministre que, si les 1 500 stagiaires sont un rapport honorable en regard de la population québécoise, il n'en est pas de même en ce qui concerne les 52 000 000 de Français.

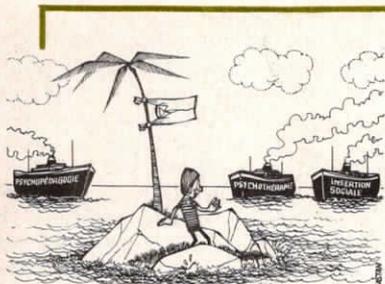
Des formules de jumelage de municipalités et d'établissements scolaires pourraient être envisagées, afin de sensibiliser en profondeur et plus durablement les deux populations. Par ailleurs, on verrait assez bien au secrétariat d'Etat des projets individuels et autonomes pour une petite frange de jeunes qui habituellement refusent les contraintes des voyages en groupe, l'Office jouant alors un rôle de liaison et d'animation. Il serait question, également, d'engager l'OFQJ à une action de « suivi » à plus long terme après les stages pour en mesurer les retombées et les effets multiplicateurs. Ce désir a d'ailleurs été formulé à plusieurs reprises par les groupes de réflexion sectoriels.

Il est clair qu'il sortira de ce conseil d'administration, où les deux Premiers ministres René Lévesque et Raymond Barre feront une intervention, des modifications importantes dans les orientations et les actions de l'Office. L'année 1978 verra le cap du trente millième stagiaire franchi, et la célébration solennelle, en février, de ce dixième anniversaire pourrait bien être l'occasion d'un nouveau départ.

Dossier « Québec » réalisé par
Maurice Guillot

le Québec dans "l'éducation"

- Opération TEVEC au Québec — n° 43 du 30 octobre 1969
- L'Office franco-québécois pour la jeunesse/Les Pee-Wee — n° 54 du 29 janvier 1970
- Le chant de neige : Gilles Vigneault — n° 98 du 25 mars 1971
- Informatique et enseignement, une expérience originale au Québec — n° 149 du 12 octobre 1972
- Félix Leclerc — n° 164 du 8 février 1973
- Radioscopie de l'Office franco-québécois pour la jeunesse — n° 168 du 8 mars 1973
- Une, quatre et un (Robert Charlebois) — n° 185 du 11 octobre 1973
- C'est parti au Québec : « modulaire flexible » et « à ma manière à moi » — n° 189 du 8 novembre 1973
- Pauline du Québec — n° 200 du 7 février 1974
- Superfrancofête à Québec — n° 217 du 19 septembre 1974
- Québec : les parents « dans » l'école — n° 228 du 12 décembre 1974
- Pour que les tracteurs québécois parlent français — n° 241 du 10 avril 1975
- Drôles de jeux pour une ville — n° 284 du 3 juin 1976
- Retrouver la québécoisie (entretien avec Pierre Perreault) — n° 306 du 3 février 1977



le soutien

Comment peut, comment doit fonctionner **le soutien** ? Après les définitions générales des diverses relations d'aide données par André de Péretti (**l'éducation** des 13 et 20 octobre 1977), après les extraits d'un document de travail préparatoire aux circulaires du 28 avril 1977 (**l'éducation** du 27 octobre 1977), voici l'avis d'un technicien et d'un praticien, Jean-Bernard Gicquel, psychologue scolaire et membre du SNI-PEGC. Il nous dit ici ce qu'est pour lui le bon soutien et les conditions qu'il doit remplir pour être efficace.

Mais vous, lecteurs, qu'en pensez-vous ? Écrivez-nous vos suggestions, vos critiques, vos expériences, vous qui, journalièrement, êtes en contact avec ces élèves en difficultés qui ont besoin de ce soutien.

le soutien idéal en six questions

- *Quelles doivent être les conditions d'un soutien efficace ?*

La mise en place d'un soutien valable passe par le développement des GAPP (Groupes d'adaptation psycho-pédagogiques) au niveau de la maternelle et du primaire, et leur introduction dans le premier cycle. Les GAPP ont en effet une fonction de prévention de l'inadaptation par l'observation de l'ensemble du groupe d'enfants et la prise en charge de ceux qui sont en difficulté. Il y a actuellement 510 GAPP complets comportant une équipe de trois membres : un psychologue scolaire assisté d'un rééducateur en psychomotricité et d'un rééducateur en psychopédagogie. Les textes administratifs prévoient un GAPP pour un secteur de mille élèves, soit un total de 6 668 GAPP. Mais l'expérience montre qu'il faudrait un GAPP pour six cents élèves, soit 11 113 GAPP, ce que réclame le SNI-PEGC, sans compter le premier cycle. Nous pensons qu'un psychologue scolaire serait nécessaire pour chaque « CES 600 ».

Cependant, le GAPP n'est qu'une des manières de soutenir un enfant. A l'école primaire, les enseignements d'appoint pourraient être apportés aux élèves par un instituteur spécialement chargé du remplacement des collègues absents et de l'aide aux enfants en difficulté. Il faudrait prévoir un enseignant supplémentaire pour cinq classes. Au collège, il faudrait instaurer un certain nombre d'heures supplémentaires données aux enfants d'une classe dans les matières fon-

damentales : français, mathématiques et langue vivante.

- *Jusqu'à quel âge a-t-on besoin du soutien ?*

Le soutien est indispensable de la maternelle à la troisième. Cependant, il faudrait à mon avis le poursuivre jusqu'en terminale. Certains enfants suivent très bien jusqu'au CM 2 puis éprouvent des difficultés lors du passage en sixième où ils n'ont plus affaire à un maître unique mais à plusieurs professeurs ; ou bien ils ont des problèmes en quatrième ou en seconde où l'on constate de nombreux redoublements. Il y a toujours des difficultés pour les enfants à tous les niveaux.

En maternelle et à l'école élémentaire, la structure la plus appropriée pour le soutien est le GAPP parce qu'il s'agit d'une intervention individuelle à la base. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, l'activité du GAPP doit tendre à diminuer tandis que le soutien par l'enseignant prendra des proportions de plus en plus importantes.

- *Combien d'élèves peuvent bénéficier en même temps du soutien ?*

Le soutien doit être souple, ponctuel, au coup par coup et, selon les cas, individuel ou en petits groupes de six élèves au maximum. Il faut qu'une sorte de complicité s'établisse entre l'enseignant et l'enfant. Le soutien individualisé est particulièrement profitable pour les enfants qui souffrent de carence

affective et ont toujours le sentiment que les autres sont davantage l'objet de l'attention du maître, et pour ceux qui, surprotégés à la maison, ont l'impression d'être délaissés par l'enseignant. Pour ces enfants-là, le fait d'être pris individuellement en charge est primordial.

• *Une heure hebdomadaire de soutien, est-ce suffisant ?*

Non. Il faudrait au moins deux heures en mathématiques et en français. Mais on n'a pas encore d'expérience à ce sujet, et la durée optimum est difficile à déterminer. Il y a d'énormes différences entre les enfants qui arrivent en sixième, tant sur le plan des connaissances que des motivations. Certains élèves ont pris l'habitude de ne plus attendre grand-chose de l'école. Il faut leur redonner le goût du travail.

• *Y a-t-il des méthodes pédagogiques plus particulièrement adaptées au soutien ?*

Il faut voir où en est l'enfant et adapter le soutien à ses possibilités, lui montrer qu'il est capable de réussir certaines choses, lui redonner confiance en lui. En tant que psychologue, je crois que la relation entre l'adulte et l'enfant est essentielle. La méthode importe peu, et il n'y a pas, à mon avis, de pédagogie propre au soutien.

• *Doit-il y avoir une formation spécifique des enseignants chargés du soutien ?*

Tous les enseignants étant appelés à donner des heures de soutien, tous devraient bénéficier d'une formation améliorée dans le domaine psychologique et psychopédagogique. Il faut d'autre part que l'enseignant qui dispense le soutien ait un contact avec le professeur de la classe.

Propos recueillis par
Michaëla Bobasch

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

le poète et l'ordinateur

J'ENTENDS BIEN que nos jeunes collègues peuvent espérer des lendemains qui chantent, que l'université toute neuve de l'avenir permettra des loisirs aux administrateurs heureux. Mais nous, en attendant, nous sommes en train de crouler sous les décombres et les tâches mineures.

On nous annonce heureusement la venue à Nice d'un ordinateur. Un ordinateur ! Nous en rêvons tous : nous nous voyons déjà papillonner autour de lui. L'exploitation en est facile et agréable... Mais il va falloir nourrir ce roi des temps modernes qui exige d'être traité royalement. Et cela m'inquiète... Nous savons tous que, dans la plupart de nos lycées et collèges, « les personnels de secrétariat » — formule pompeuse et trompeuse dont on a gardé étrangement le goût — se réduisent à une ou deux dactylographes. Il faudra étoffer ces personnels, leur ajouter des spécialistes, mécanographes et opérateurs divers. Et quand je pense au sort du moindre magnétophone qui, dans nos établissements, est en réparation une semaine sur deux, je suis encore plus inquiète pour la santé du nouvel ordinateur.

D'autre part, j'entends avec plaisir qu'on a fait de belles choses dans telle ville, peuplée d'ingénieurs et de jeunes cadres. Mais la population de chaque ville est différente, et nous souhaiterions garder notre personnalité, avec notre autonomie. A une époque où on voit resurgir en force

les langues régionales, où les stages de plus en plus nombreux bouillonnent d'idées contradictoires, originales, voire marginales, à l'époque où tout — et l'enseignement lui-même — veut la diversité, le choix, le self-service, le pluralisme, qu'est-ce que cette uniformisation, cette gestion globale, cette vue unique ? A quel moment interviendront l'humain, le bon sens, le concret, à quel moment interviendra l'éducation ?

Ce qui me rassure, c'est que l'ordinateur ne me semble pas près d'être à notre disposition privée, comme le téléviseur à la table du soir. S'il habitait Nice, ce nouveau dieu aurait à accomplir des tâches diverses dans les académies, les services, les facultés, le CNDP, les GRETA, les IREM, les CPR, etc., et peut-être à rendre compte de quelque exposé d'un élève de 6^e ou d'un professeur de TME, privilégiés pour d'obscures raisons, mais nous, pauvres petits établissements, ne verrions sans doute jamais de près ce coûteux gadget.

Et nos collègues continueront donc de fonctionner de façon artisanale et archaïque, non parce que nous sommes sclérosés, comme on veut nous le faire croire, mais parce qu'on ne greffe pas un cœur avec un canif, et que les énormes sommes globales dépensées par l'Education lorsqu'elles arrivent à nous, se réduisent à une gomme et un crayon. Il est trop facile de nous donner mauvaise conscience pour tout ce qu'on nous empêche de faire... Est-ce notre faute si nous en sommes restés aux manches de lustrine ?

Mais le cercle est vicieux, je le sais bien. Comment faire autrement et qui pourrait le faire ? Ni les uns, ni les autres, qui manient si bien le « il n'y a qu'à... ». Je voudrais donc en conclusion souhaiter un peu plus de modestie à certains tenants de modes nouvelles, de pédagogies nouvelles, qui croient avec candeur que le rideau s'est levé le jour de leur naissance sur une scène vide, qu'ils vont occuper à plein, heureusement. On pourrait peut-être leur rappeler que les pédagogies sont versatiles, et la technique se démode si vite que nos enfants se moquent de nous, mais qu'on va toujours d'un extrême à l'autre, et que la poésie a de beaux jours devant elle, puisque seul l'humain est éternel.

Janine Pio
directrice de CES

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

**Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique**

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix (électronique, informatique, officier radio Marine Marchande) dispensés dans notre Établissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves

est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

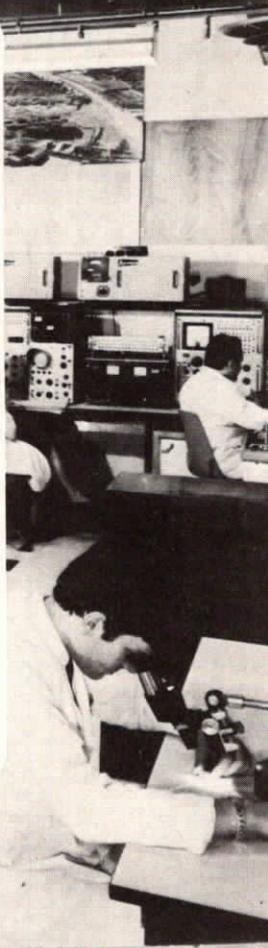
INFORMATIQUE : Préparation au CAP-FI BAC H Programmeur.

OFFICIER RADIO DE LA MARINE MARCHANDE.

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les travaux mi-manuels et mi-intellectuels.

Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés (informatique, électronique et trafic-radio).

BOURSES D'ÉTAT



R.P.E. - Cliché CSF - Hermin

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Reconnue par l'État - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part le guide des Carrières N° 711 ED (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

BON

Disques MIRLITON (spécial Enfants)

Vient de paraître :



— **CHANSONS** par le petit **FREDERIC**

1° Petit Papa Noël
Joyeux Noël
etc., 4 chansons.

45 t Mi 489 12 F

2° Davy Crockett
L'Homme de l'An 2000
etc., 4 chansons

45 t Mi 491 12 F

— **CHANSONS de FOLKLORE** par les petites Crystel et Christine : Colchiques dans les prés ; A la volette ; Faire pipi sur le gazon..., 5 chansons 45 t Mi 480 12 F

— **LES TROIS PETITS COCHONS**, joué et chanté par des enfants. Livre-disque à colorier 14,50 F

— **ISABELLE et LE GRAND DUC** : une leçon d'observation sous forme de conte musical. Livre-disque 14,50 F

Catalogue gratuit sur demande

En VENTE : grand magasins, bons disquaires ; à défaut cochez sur cette annonce les références désirées et postez-la comme **BON DE COMMANDE** à :

M.P.D. 35, av. du Bac, 94210 LA VARENNE-ST-HILAIRE
Expéd. FRANCO à partir de 50 F

Pour commandes inférieures,
ajouter 3 F pour participation aux frais

Votre nom :

Votre adresse :

Règlement joint : F
par chèque bancaire — C.C.P. 3 volets

L'ÉOLIENNE 70, Bd St-Germain, PARIS 5^e Tél. 633.83.20 +



le film court, super 8
une aide visuelle
d'avenir

le cinéma au service de tous
pour la formation, l'éducation
et l'information

- Astronomie
- Histoire
- Mathématiques
- Social
- Physique - Chimie
- Arts
- Technologie
- Sports
- Economie
- Sciences Naturelles
- Géographie
- Sciences Homme



CATALOGUE SUR DEMANDE

Le dictionnaire qui regroupe toute la descendance masculine et féminine des maisons régnantes d'Europe du XVIII^e siècle à nos jours :

Ecrit par Jean-Fred TOURCHINE membre du Centre Généalogique de Paris
Préface d'Etienne de SEREVILLE, co-auteur du Dictionnaire de la Noblesse Française.

10 PAYS - 60 ROIS - 3000 NOMS

« L'EUROPE IMPERIALE ET ROYALE » est un DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE contenant la descendance masculine et féminine jusqu'à nos jours, des souverains européens ayant régné au milieu du XVIII^e siècle ou ayant fondé une Dynastie dans le courant du XIX^e siècle.

Dépassant le stade de la simple généalogie analytique et académique, chaque Monarque est étudié dans cet ouvrage aussi bien dans le temps que dans l'espace ; c'est-à-dire que, outre ses dates de naissance et de décès, le lecteur pourra y trouver les lieux ainsi que des renseignements concernant les principaux événements de sa vie tels que son avènement, son couronnement, les Jubilés qui lui furent offerts par la nation reconnaissante, ses fiançailles, son ou ses mariages et s'il y a lieu les Régences avec mention des Princes qui les ont exercées.

Il en est de même de sa famille au grand complet puisque la descendance féminine y est ponctuellement étudiée.

Ainsi environ 3 000 personnes illustres ou anonymes sont réunies dans ce 1^{er} tome consacré aux Monarchies régnantes de nos jours.

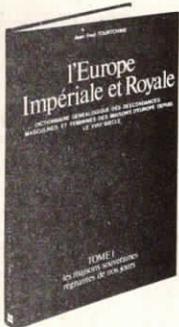
En outre un paragraphe fournira des renseignements généraux concernant les principaux attributs de la Royauté de chaque pays intéressé.

Cet ensemble permettra au lecteur de savoir quand, où et comment s'est déroulée l'histoire de « L'EUROPE IMPERIALE ET ROYALE ».



Editions UNAL : 9, rue du Moulin des Prés - 75013 Paris

L'Europe Impériale et Royale



BON DE COMMANDE du Dictionnaire Généalogique
« L'EUROPE IMPERIALE ET ROYALE »
Les Maisons Souveraines d'Europe

Nom Prénom

Adresse

commande exemplaire (s) au prix de 200 F l'exemplaire.

Frais d'expédition compris, que je règle par chèque à la commande.

Bon de commande et règlement à envoyer à :

Editions UNAL : 9, rue du Moulin des Prés - 75013 Paris

articles et documents

publiés dans l'éducation de 1974 à 1977

bientôt disponible

adressez dès maintenant vos commandes à

l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde

75008 Paris

C. C. P. 31.680.34 La Source

l'exemplaire 3 F

ENSEIGNANTS...

VOUS ETES AUSSI
PARENTS... ALORS
LISEZ, CHAQUE MOIS,

l'école des parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO
DE NOVEMBRE 1977

- * **Les « enfants pratiques »**
ou comment poser les vraies questions avant de vouloir résoudre les problèmes des classes techniques et écoles de perfectionnement.
- * **Grandeur et misère de la Santé scolaire**
Ce qu'elle pourrait être à l'école et pour les familles.
- * **Les adolescents ambigus**
L'appartenance à un sexe est-elle aussi exclusive qu'on le croit ? En observant l'adolescence, on peut en douter.
- * **Une visite chez les « ex-toxicos » de la Boère au Patriarche.**
- * **Le chômage**
Détresse psychologique à tous les âges.
- * *et parmi nos chroniques*
Les vacances de neige.

★

Abonnement : 85 F (10 numéros par an)
Le numéro : 9 F

Connaissez-vous ?

Les parents et l'enseignant

une brochure d'information et de conseils pratiques pour faciliter le dialogue entre maîtres et familles.

ENSEIGNEMENT MATERNEL,
PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Prix : 8 F fco (tarifs spéciaux pour envois en nb.)

(Dans toute correspondance, indiquez référence : l'éducation.)



l'école
des parents
et des éducateurs

4, rue brunel - 75017 paris - tél : 754.29.00 - C.C.P. paris 1.403.69

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un livre

Une longue vie d'institutrice. Sous la forme de six récits indépendants, Gabrielle Roy relate dans **Ces enfants de ma vie** (Ed. Stanké International, 6, rue Saint-Florentin, 75001 Paris, 212 p., 36 F) une seule et même expérience : celle des relations de la « maîtresse » et de « ses enfants », le plus souvent issus de milieux déshérités. On y apprend comment, sans faire aucune référence aux notions de psychopédagogie, la compréhension spontanée et la patience naturelle parviennent à la longue à gagner la confiance des enfants et à épanouir leur affectivité. Aux souvenirs se mêlent ici les fils de soie de la vie du rêve. De cette lecture, au style tendrement inspiré, se dégagent des leçons. Des leçons émouvantes et toutes simples : il y a une existence qui n'est accessible qu'à ceux qui savent voir et écouter avec le cœur. Au contact des enfants — même ceux que l'on annonce comme les plus terribles, tel Médéric — certains adultes se découvrent émerveillés, sensibles, aimants. Cela dénote une faculté assez rare et porte un très beau nom, femme Narsès : cela s'appelle l'esprit d'enfance.

une brochure

La sondomanie. C'est sur ce néologisme un peu menaçant que s'ouvre un très remarquable numéro de **BT2** (co-réalisation de

l'ICM-pédagogie Freinet et CRAP, CEL, BP 282, 06403 Cannes Cedex — abonnement annuel, 10 numéros : 65 F), **Les sondages d'opinion.** Voici, en quelques pages claires et percutantes, leur histoire, leurs méthodes empiriques et leurs théories scientifiques, leur organisation et surtout leurs pièges, voire leurs mensonges. Pas besoin de recourir à un sondage d'opinion pour évaluer l'opportunité et l'efficacité d'un tel travail. Gageons, sans risque, que les réponses seraient « pour » à l'unanimité.

un séminaire

Philosophie et mathématiques. Comme chaque année, va bientôt s'ouvrir, à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris 5^e, un séminaire de philosophie et mathématiques. Les séances ont lieu un lundi sur deux à 20 h 30 avec des séances supplémentaires possibles un mercredi ou un vendredi. Son initiateur et organisateur, Maurice Loi, présentera l'ensemble le 7 novembre et traitera **Le nouvel esprit mathématique.** Au programme du premier semestre 1977-1978 viendront ensuite, le mercredi 23 novembre, **Analyse non standard** par G. Reeb ; le 5 décembre, **Les antinomies logiques et Frege**, par M. Laserna, de Bogota ; le 16 janvier, **Képler ou les leçons d'un contre-exemple en épistémologie** par G. Simon ; le 30 janvier, **L'irréversibilité en physique**, par G. Lochak ; le 13 février, **Nombres et**

jeux selon J. H. Conway, par G. Rauzy et le 17 février, **Théorie imprédictive des ensembles**, par W. Marek, de Varsovie.

deux expositions

Comment les enfants jouent. En Afrique, ils fabriquent eux-mêmes leurs jouets, masques en fibre de palme, bois sculptés, voitures en fil de fer... C'est à cette joie de créer, de nourrir par soi-même leur besoin de jeu et d'exprimer ainsi ce qu'ils sont, que l'INRP convie d'assister avec son exposition **Jouets fabriqués par des enfants d'Afrique et d'ailleurs** (29, rue d'Ulm, Paris 5^e, galerie Ferdinand-Buisson, 2^e étage, tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 9 heures à 18 heures, jusqu'au 15 janvier, entrée gratuite). Beaucoup plus « sophistiqués », bien entendu, mais pédagogiquement très intéressants aussi, sont les **Jouets américains de la petite enfance (1925-1975)** réunis au musée des Arts décoratifs (109, rue de Rivoli, Paris 1^{er}, tous les jours, sauf mardi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures ; prix d'entrée : adultes, 5 F ; scolaires, 2,50 F ; moins de six ans : gratuit). Toute l'évolution du jouet pendant cinquante ans, jeux de construction, poupées, animaux, puzzles, voitures, avions... (Jusqu'au 16 janvier, puis, en février, à Rennes, en mars à Marseille, en avril à Lyon, en mai à Bordeaux et en juin à Lille.)

on recrute

■ **DES DIRECTEURS** d'établissement spécialisé. L'examen pour l'obtention du diplôme aura lieu le 26 juin 1978 (arrêté du 6 octobre 1977 - B.O. n° 38).

■ **DES INSPECTEURS** de la Jeunesse et des Sports (arrêté du 7 octobre 1977 - B.O. n° 38).

■ **DES PROFESSEURS** du second degré : concours d'agrégation, CAPES, certificats du diplôme de travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager (session de 1978) ; toutes instructions pour l'inscription des candidats, la constitution et l'envoi des dossiers sont inscrites dans l'arrêté du 10 octobre 1977 et la circulaire du 18 octobre 1977 (B.O. n° 38).

on échange

■ **DES PROFESSEURS ANGLICISTES** titulaires en fonction dans les établissements du second degré, d'une part entre la France et le Royaume-Uni, et, d'autre part, entre la France et l'Irlande (circulaire du 17 octobre 1977 - B.O. n° 38).

on précise

■ **LES MODALITES** des examens médicaux effectués en vue du dépistage, chez les candidats aux emplois publics, des affections ouvrant droit au congé de longue maladie et de l'attribution, aux fonctionnaires en exercice, des congés de longue maladie (arrêté du 3 octobre 1977 - B.O. n° 38).

on applique

■ **LES DECRETS** du 31 octobre 1975 en fixant le nombre des nominations pour chaque catégorie :

- professeur certifié stagiaire : 1 000 nominations, au titre de l'année 1976 ;
- professeur d'enseignement général de collège stagiaire, au titre de l'année 1977 : 3 000 nominations (instituteurs spécialisés) ;
- professeur d'enseignement général de

collège stagiaire (EPS, enseignement musical, enseignement des arts plastiques) au titre de l'année scolaire 1977-1978 : 120 nominations ;

• professeur d'enseignement général de collège stagiaire, au titre de l'année 1977 (instituteurs titulaires ou non titulaires et autres enseignants possédant un succès aux épreuves sanctionnant la première année d'enseignement supérieur) : 3 000. (Arrêtés du 29 septembre 1977 - B.O. n° 38).

on prévoit

■ **DES JOURNEES D'ETUDE** organisées à l'intention des personnels enseignants du second degré nouvellement nommés dans des établissements ou des classes recevant des enfants ou adolescents déficients visuels, handicapés moteurs, handicapés auditifs (circulaire du 19 octobre 1977 - B.O. n° 38).

■ **DES STAGES D'INFORMATION** destinés aux inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale et aux inspectrices chargées de l'inspection des écoles maternelles. Ces stages traiteront des problèmes généraux posés par le fonctionnement des GAPP, sections et classes d'adaptation (circulaire du 19 octobre 1977 - B.O. n° 38).

■ **DES JOURNEES D'ETUDE ET D'INFORMATION** destinées aux assistantes sociales affectées à l'éducation spéciale (circulaire du 19 octobre 1977 - B.O. n° 38).

■ **UN STAGE DE RECYCLAGE** destiné aux directeurs d'établissement de l'éducation spécialisée (circulaire du 19 octobre 1977 - B.O. n° 38).

■ **DES JOURNEES D'ETUDE** destinés aux instituteurs faisant fonction d'éducateur en internat (circulaire du 19 octobre 1977 - B.O. n° 38).

on majore

■ **LE TAUX DES INDEMNITES forfaitaires de déplacement**, des indemnités kilométriques (voitures et autres véhicules à moteur), des indemnités de mutation et de changement de résidence au 1^{er} mai 1977 (deux arrêtés du 17 mai 1977 - B.O. n° 38).

Vous avez un problème et vous ne savez pas quel texte réglementaire en contient la réponse... N'hésitez pas à nous écrire pour nous exposer votre cas. Nous pourrions vous aider à le résoudre. Donnez-nous, bien entendu, votre nom et votre adresse, mais la réponse, si elle peut intéresser d'autres lecteurs, préservera votre anonymat.

emploi dans un CDI

Je suis maîtresse auxiliaire de lettres sur un groupement d'heures très faible et j'envisage de poser ma candidature à un emploi dans le centre de documentation d'un établissement. On m'a dit qu'un centre de documentation existerait bientôt dans tous les lycées et tous les collèges. Est-ce exact ? Quelle est la part faite à la documentation dans un établissement secondaire ?

Il y a, en effet, un débouché possible pour un licencié vers des activités de documentation dans un établissement scolaire. On comptait, au 1^{er} janvier dernier, un peu plus de 2 200 centres de documentation d'information (CDI) dans les lycées et les collèges. Ces centres employaient environ 2 800 documentalistes bibliothécaires, sélectionnés par une commission spéciale dans le cadre de chaque académie. Au moment de leur affectation, les documentalistes accomplissent un stage d'initiation de douze jours organisé par le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) et un stage pratique de deux semaines dans un CDI, afin de se familiariser avec les techniques documentaires. Il n'y aura pas, d'ici longtemps, un CDI dans chaque établissement. Mais, depuis 1970, tous les CES nouvellement construits disposent d'un local réservé aux activités du CDI et comprenant une salle de documentation, une bibliothèque pour les

élèves et les professeurs, des salles spécialisées pour les activités de groupe, les séances audiovisuelles, la reproduction des documents. Des CDI ont été créés également dans les collèges d'enseignement technique récemment construits et dans les écoles normales d'instituteurs. La documentation s'est considérablement développée au cours des dix dernières années pour répondre aux besoins nouveaux (travail indépendant, travail en équipes, 10 %, etc.).

indemnité de logement

Je voudrais savoir quelle est la règle concernant la fixation de l'indemnité de logement pour un instituteur ayant des enfants à charge. Ma femme est institutrice. N'a-t-elle pas droit, aussi, à une indemnité de logement ?

Les ministères de l'Intérieur, des Finances et des Affaires économiques ont donné leur accord au ministère de l'Education pour décider que la majoration du quart de l'indemnité représentative de logement doit être allouée aux instituteurs mariés, en leur seule qualité de chefs de famille, qu'ils aient ou non des enfants à charge.

Le décret du 21 mars 1922 doit donc être interprété comme l'indique une circulaire du 14 juin 1965, c'est-à-dire qu'ont droit à la majoration du quart :

- les instituteurs mariés sans enfants à charge ou avec un ou plusieurs enfants à charge ;
- les instituteurs veufs ou divorcés avec un ou plusieurs enfants à charge ;
- les institutrices veuves ou divorcées avec un ou plusieurs enfants à charge.

Par contre n'ont pas droit à cette majoration du quart les institutrices mariées, qu'elles aient ou non des enfants à charge, car elles n'ont pas la qualité de chef de famille. Votre femme n'a pas droit à l'indemnité de logement si elle exerce dans votre

commune ou dans une localité voisine, distante au plus de deux kilomètres. Par contre, si votre femme exerce dans une commune éloignée de plus de deux kilomètres (distance de chef-lieu à chef-lieu), elle doit recevoir l'indemnité de logement au taux de célibataire.

Ces dispositions s'appliquent aux instituteurs des départements autres que l'ex-Seine.

emploi à l'étranger

Ma fille prépare, cette année, une licence de langue russe. Elle a obtenu le DEUG Russe I avec des éléments (littérature française — anglais — espagnol). Dès qu'elle aura obtenu sa licence, elle aimerait partir faire un séjour aux USA. Quel emploi peut-elle espérer trouver dans ce pays tout en continuant à se perfectionner en anglais ? A quel organisme peut-elle s'adresser pour obtenir des renseignements concernant les possibilités d'accueil, de travail et d'études ?

Il nous est très difficile de vous indiquer les emplois que peut trouver une licenciée de russe aux USA. Une licenciée de langue anglaise aurait sans doute un éventail de possibilités beaucoup plus large.

L'établissement qui a la charge de conseiller et de placer éventuellement les candidats à un emploi d'assistant à l'étranger est l'Office national des universités et écoles françaises, 96, boulevard Raspail, 75006 Paris. Cet établissement facilite les échanges de lecteurs, il centralise et instruit les demandes de bourses pour l'étranger offertes aux étudiants français.

On a rattaché à l'Office le secrétaire du Comité français de l'International Association for the Exchange of Students for Technical Experience (IAESTE) qui organise des échanges, des stages dans les entreprises industrielles entre la France et l'étranger pour les élèves ingénieurs et techniciens, en fin de scolarité.

logement de fonction

J'ai été nommé directeur d'une école de garçons (dix classes) le 1^{er} octobre 1975. Aucun logement de fonction n'ayant été mis à ma disposition, la commune m'a versé une indemnité compensatrice jusqu'à la rentrée 1977 (indemnité majorée de directeur). Je suis logé dans un appartement dont je suis propriétaire (depuis 1958). Depuis la rentrée 1977, le maire de la commune veut mettre à ma disposition un logement de fonction libéré par le déménagement d'un adjoint. Je prends ma retraite en septembre 1978. Peut-on m'imposer ce logement de fonction à un an de ma mise à la retraite et, dans le cas contraire, me supprimer l'indemnité de logement qui m'était versée jusqu'à ce jour ?

Une réponse ministérielle en date du 31 janvier 1976 (débat parlementaire — A.N.) précise ce qui suit : « Lorsque la commune dispose d'un logement de fonction, le directeur de l'école n'a pas le choix entre ce logement et l'indemnité représentative. Le directeur de l'école primaire doit occuper le logement proposé ; sinon, par son refus, il délie la commune de toutes obligations envers lui. S'il n'occupe pas le logement offert, la commune ne peut lui réclamer sa contribution mobilière ; en ce qui concerne sa déclaration annuelle de revenus, il n'a pas à déclarer un avantage qu'il ne perçoit pas. »

Deux points à signaler :

- il ne peut être exigé d'un candidat à un poste de direction d'école primaire qu'il s'engage, par écrit, à occuper un logement de fonction ;
- le logement offert doit être « convenable », c'est-à-dire répondre aux normes de composition et de surface fixées par les règlements notamment par le décret du 25 janvier 1894. Si le logement n'était pas convenable, la commune devrait l'indemnité représentative.

René Guy

le monde menacé

Pascal Acot

L'écologie

PUF, coll. « Documents », 160 p., 29 F

Cet ouvrage, dû à Pascal Acot, chargé de recherches au CNRS et qui prépare un vaste travail sur l'**Histoire de l'écologie au XX^e siècle**, diffère radicalement de tout ce que nous avons lu jusqu'ici sur le sujet. En effet, il s'agit d'un dossier présentant et commentant vingt-huit textes. L'auteur retrace, grâce à ces extraits, la genèse de ce que l'on appelle aujourd'hui « l'écologie », dont certains aspects étaient étudiés dès le milieu du siècle dernier. Il s'attache ensuite à souligner le vaste champ de ses applications, ainsi que l'importance immense des pollutions qui peuvent nous affecter, et dont le texte n° 10 définit les divers types. Avec les pollutions provoquées par l'homme, la dégradation des écosystèmes s'amplifie : pollutions agro-industrielles ; pollutions radioactives dues aux centrales nucléaires. On en arrive à sortir du secteur purement technique pour entrer dans le domaine politique. En fait, les pollutions pourraient être résorbées, mais nos sociétés de profit, prises dans un système de concurrence et de rentabilité, ne le peuvent pas.

Pourtant, « le caractère politique et, en dernière instance, économique, de certaines questions écologiques, ne peut plus être rejeté ou sous-estimé lors de l'élaboration des lignes d'action concernant la défense ou l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie », note l'auteur qui en arrive à la conclusion que toute défense, en ce domaine, passe nécessairement par des lignes d'action qui n'ont pas la possibilité d'être valablement soutenues par des associations apolitiques mais relèvent, au contraire, du domaine politique.

Cet ouvrage, qui ne peut laisser personne indifférent, est à lire avec

attention et à méditer avec clairvoyance.

Gregory Bateson

Vers une écologie de l'esprit

Seuil, coll. « Recherches anthropologiques », 288 p. (Tome I), 49 F

C'est en tant qu'ethnologue que Gregory Bateson est le mieux connu. Mais son parcours intellectuel l'a amené à se pencher sur bien d'autres domaines. Chaque fois, il attaque les questions qui l'intriguent avec les armes de la cybernétique et la théorie verticale des types logiques.

Dans cet ouvrage, dont on peut regretter que l'éditeur n'ait pas offert au public les deux volumes en même temps dans la mesure où ils rassemblent tous les écrits antérieurs de Bateson, l'auteur se préoccupe essentiellement de quatre domaines : l'anthropologie (figurant dans la seconde section du présent volume) ; la psychiatrie (dont on trouvera quatre articles ayant trait à cette question au cours de la section III) ; l'évolution biologique et l'épistémologie qui se dégage de la théorie des systèmes et de l'écologie.

Les essais consacrés à ces deux derniers thèmes constituent les parties IV et V et ne figurent donc pas dans ce premier tome. Malgré cela, on sera fasciné par la densité de ces recherches, étalées sur une période de trente-cinq ans, et par leur démarche, proposant une nouvelle façon de concevoir les agrégats d'idées, conception que Bateson appelle justement « l'écologie de l'esprit » — ou écologie des idées. Il s'agit là d'une branche de la théorie des connaissances que Bateson forge de toutes pièces. Sans le cadre de « l'écologie de l'esprit », telle qu'il la propose, on ne peut comprendre des phénomènes tels que la symétrie bilatérale d'un animal, les protocoles de l'amour, la nature du jeu, l'énigme

de l'évolution biologique, pas plus que la crise contemporaine des rapports de l'homme avec son environnement.

Dans l'introduction, Gregory Bateson montre que les questions soulevées sont bien de type écologique. Tout est, ici, vraiment à lire, de par l'originalité manifestée, la logique propre à éclairer certains problèmes insurmontables, la munificence des constructions d'un esprit remarquable. Il est à espérer que le Tome II ne tarde pas trop.

Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire

Electro-nucléaire : danger

Seuil, coll. « Combat », 160 p., 10 F

A une époque où la question des centrales nucléaires, destinées à fournir, aux pays suffisamment développés sur le plan industriel, l'énergie dont ils ont besoin, se pose avec acuité, les scientifiques qui ont rédigé en commun cet ouvrage ont désiré faire le point objectif à l'intention du grand public, peu ou mal informé.

S'appuyant toujours sur des données incontestables (dont les annexes de l'ouvrage fournissent des compléments et des références), ils abordent tout d'abord les problèmes

le pari de l'andra

Marcel Lesne

Travail pédagogique et formation d'adultes

PUF, 186 p., 42 F

L'auteur, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, s'adresse tout particulièrement aux formateurs. Il s'agit, dans ce livre, d'analyser les pratiques pédagogiques auxquelles on a recours dans la formation d'adultes, l'auteur se proposant de mettre en œuvre une lecture « sociologique ». En fait, en

généraux soulevés par le passage du stade expérimental au stade industriel à grande échelle de la production nucléaire de l'électricité. Ils traitent ensuite des sources de dangers durant le fonctionnement normal des centrales, des risques d'accidents propres aux réacteurs PWR qui les équipent, ou qui peuvent survenir lors des transports de matières radioactives. Ensuite, ils abordent le domaine de la pollution radioactive, de l'irradiation et de la contamination.

En conclusion, et compte tenu de l'évaluation souvent insuffisante des risques encourus face à des techniques non encore entièrement dominées, les auteurs penchent pour un arrêt du programme actuel, pour l'adoption d'un moratoire de plusieurs années qui permettrait, sur le plan national et international, de mieux apprécier les dangers (que l'on peut aujourd'hui soit complètement minimiser, soit grandir à la taille apocalyptique) d'une telle entreprise et, de toute façon, d'informer très exactement l'ensemble de la population.

C'est ce qu'ils font, à leur échelle, avec cet ouvrage très clair, très documenté, et qui a le mérite d'éviter toute réaction passionnelle ou politique et de demeurer dans le seul registre de la science pure.

Pierre Ferran

agogie

l'absence des éléments autorisant cette lecture « sociologique », Marcel Lesne établira « un modèle d'analyse des pratiques pédagogiques, une grille de lecture permettant de discerner leur sens profond, c'est-à-dire leur fonction sociale ». Au terme de cette analyse, il aboutit à un tableau synoptique des « caractéristiques principales des modes d'action pédagogique », tableau souvent fécond par les rapprochements qu'il suggère mais parfois aussi bien banal.

La lecture de l'ouvrage laisse perplexe : la séduction exercée par le modèle théorique construit est grande ; pourtant, l'idée tellement astucieuse de partir non pas des pratiques pédagogiques observées mais des pratiques décrites dans les manuels de pédagogie est quelque peu frustrante et l'on regrette — ou plutôt l'on attend — les conclusions de l'analyse sociologique empirique dont rien n'autorise l'économie.

Le travail auquel s'est livré Marcel Lesne est neuf et stimulant : c'est un outil de travail pour les formateurs mais, d'abord et surtout, c'est un appel à la réflexion.

Ouvrage collectif
La formation continue, enjeu de société

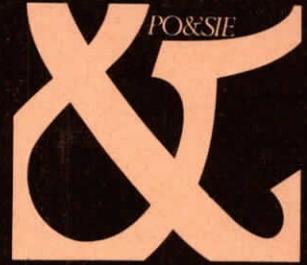
Privat, 498 p., 82 F

C'est un ouvrage important, fruit de nombreuses collaborations, que nous proposent les chercheurs de l'Institut d'études politiques de Toulouse sous la direction de Jean-Arnaud Mazières et André Cabanis. Les problèmes de la formation sont abordés tour à tour sous des angles différents. C'est d'abord un précieux historique qui rappelle que la loi de juillet 1971 n'est pas née ex nihilo et qu'elle couronne des actions et des projets anciens. Ensuite, la formation des adultes est envisagée du point de vue de l'Université.

La seconde partie aborde la formation dans l'optique des stagiaires, traitant successivement les aspects financiers et pédagogiques avant d'exposer le point de vue des centrales syndicales. La troisième partie est consacrée aux aspects juridiques (nature des conventions, problème de l'assurance des stagiaires et des formateurs pendant la formation, agréments).

Enfin le lecteur trouvera plusieurs exemples, celui spécifique de la formation continue des personnels communaux et des élus locaux ainsi que des exemples étrangers (Grande-Bretagne, URSS, Yougoslavie, Roumanie, Tchécoslovaquie).

Cet ouvrage fera référence, c'est



PO&SIE REVUE TRIMESTRIELLE

N° 1: JUIN 77. N° 2: SEPTEMBRE
77. N° 3: DÉCEMBRE 77. etc...

La revue est consacrée à des poèmes d'auteurs français ou francophones; des traductions de poèmes étrangers présentées en regard du texte original; des études dans le champ de la "poétique" des critiques d'œuvres poétiques ou intéressant la poésie; des tribunes, opinions, questionnements et réponses, interventions libres sur tout sujet dont la curiosité poétique puisse se mêler.

Comité de rédaction

Michel Deguy, Robert Davreu,
Alain Duault, Jacques Roubaud

PO&SIE a publié

N° 1 Charles Racine, Charles Olson,
Kenneth White, Eric Gans, Stéfan,
Roubaud, Rossi, Reda, Ray, Meschonnic,
Garelli, Faye, Duault, L. Jenny.

N° 2 José Lezama Lima, E. Simons,
G. Sucre, M. Zambrano, J. Ruiz,
A.M. Arancon, G. de Cortanze,
Robert Davreu, Chambaz, Deguy,
Duault, Gaspar, Oster-Soussouev,
Pérol, Ray, Réda, Rossi, Stéfan,
Toreilles, Genot.

Publiera

Souza Andrade, Léonid Dimov,
Gofredo Iommi, Kenneth Koch,
John Montague, J.H. Prynne, Georgyi
Somlyo, Nathanael Tarn, etc...

Rédaction, vente, abonnements:
Librairie Classique Eugène BELIN
8, rue Férou 75278 Paris Cedex 06
Tél. 329 21 42

**Le numéro 40,00 F Abonnement
un an (4 numéros) 150,00 F**

Demande d'abonnement.

M _____

Adresse _____

joint un chèque de 150.00 F.

certain. Par la qualité et la quantité des informations, mais surtout par l'approche concrète qu'il manifeste ; la réflexion sur la formation continue est ici abordée à travers des disciplines peu familières aux enseignants (droit, sciences politiques) qui éclairent les problèmes d'un jour neuf. Cet ouvrage rappelle aussi, et on l'oublie trop souvent, qu'il n'est pas de questions concernant l'éducation qui n'aient une dimension administrative, politique et juridique aussi.

François Mariet

Sarella Henriquez

Les étudiants-enseignants de Vincennes

Vincennes, temple des interrogations, s'interroge sur soi, une fois de plus exemplaire. Sous la direction de Michel Debeauvais, dont nul ne dira suffisamment l'influence décisive au cours de cette dernière décennie, Sarella Henriquez a mené une enquête sur « les étudiants-enseignants de Vincennes », s'intéressant surtout à leurs « attitudes à l'égard de leur perfectionnement » (1).

Une sorte de radioscopie vincennoise nous est ainsi proposée : l'irremplaçable richesse de l'expérience s'y avive avec les ambiguïtés et les contradictions. Une fois de plus, on est frappé du fait que les unes font partie de l'autre et en constituent même le prix. Serait-il trop demander aux planificateurs que de bien vouloir percevoir cette évidence qui, à nouveau, est exhibée ici ?

Ce que les étudiants-enseignants sont venus chercher à Vincennes, ce qu'ils ont trouvé, ce qu'ils en attendaient, ce qu'ils en espèrent, vous le découvrirez dans l'enquête de Sarella Henriquez. Sous le stéréotype vincennois, vous verrez poindre la véritable réalité de la situation, c'est-à-dire sa bigarrure, ses contrastes, sa mobilité. Entrez dans ce texte, il ne vous quittera plus.

Louis Porcher

(1) On peut se procurer cette enquête au secrétariat des Sciences de l'éducation, Université de Paris VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12 (100 p., 20 F).

publications CRDP-CDDP

■ **La civilisation des Gaulois dans le Loiret** : un travail qui prouve qu'en réalité Astérix et ses compagnons sont des personnages mal connus ! Jacques Debal a cherché à reconstituer, à partir de fouilles archéologiques, la culture des Celtes installés dans la région de Genabum (aujourd'hui Orléans). La pochette présente (et commente grâce à un livret annexé), en douze diapositives, une sélection des objets — vases, armes, ex-voto, statues et bas-relief — les plus caractéristiques de cette civilisation. (CRDP d'Orléans, 55, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, BP 2 219, 45013 Orléans Cedex — envoi franco de la pochette contre versement de la somme de 20 F).

■ **Les châteaux du Moyen Age en France-Comté** : il s'agit d'une étude réalisée par Eric Affalter, Patrice Millet et Jean-Claude Voisin. Elle propose un choix caractéristique de dix-huit diapositives relatives aux châteaux comtois, accompagné d'un fascicule explicatif de vingt-huit pages. Ce travail n'a pas pour objectif de couvrir une époque donnée mais, à partir des exemples retenus, datés aussi précisément que possible, de mettre l'accent sur la complexité de l'évolution chronologique se rapportant aux grandes phases architecturales depuis le XII^e siècle jusqu'au XVI^e (CRDP de Besançon, 16, rue Renan, BP 1 135, 25003 Besançon Cedex — envoi franco contre la somme de 30 F).

■ Sur le thème des rôles dévolus aux élèves délégués dans les établissements du second degré (voir la circulaire du 19-6-68 et les textes officiels ultérieurs), l'équipe départementale d'animation de la vie scolaire du Haut-Rhin vient de réaliser trois documents intéressants. Le premier consiste en un **Tableau de bord** des élèves délégués (une affiche de format 30 x 40), répartissant dans l'année les activités de ces élèves. Vient ensuite un petit **Mémento** de cinquante-six pages, destiné particulièrement aux élèves délégués, regroupant textes officiels, définitions et sigles qui pourront leur être utiles. Enfin, le **Livret de formation des élèves délégués** constitue une base de suggestions aux équipes qui, dans les établissements, envisageraient une action

de formation de ces élèves (CDDP de Colmar, Ecole normale, rue Messimay, 68025 Colmar Cedex — l'ensemble de ces documents peut être envoyé contre la somme de 15 F, port compris).

au CIEP

Deux documents publiés par le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres) devraient retenir l'attention de nombreux enseignants.

■ **Jeu dramatique et éducation**. Sur ce thème, a été réuni un épais dossier qui montre comment les activités d'actrice de Marie-Elisabeth Dienesch l'ont conduite à la pédagogie de l'art dramatique puis, en 1968, à la thérapeutique. Sont rassemblés ici, en effet, des textes écrits, entre 1947 et 1977, par M.-E. Dienesch, où se précise une conception originale de l'éducation et qui montrent les vertus éducatives et thérapeutiques du jeu dramatique (190 p., 25 F).

■ **L'enseignement des langues anciennes dans le second degré**. Ce fascicule intéressera tout particulièrement les professeurs de latin et de grec. Il reproduit les rapports, exposés, interventions et bilan final qui se sont succédés lors du stage national de Sèvres, sur le thème que le titre de la brochure rappelle, du 13 au 16 décembre 1976 (152 p., 18 F).

une revue

Le n° 5 de juin 1977 de la revue **Du côté des enfants** (68 p.) analyse, en les classant sous six rubriques différentes, une soixantaine de livres pour enfants. Effectuée pour des enfants de huit à dix ans, cette sélection de romans et de contes tient compte d'un certain nombre de critères : qualités littéraires du récit ; intérêt psychologique en fonction de la tranche d'âge ; originalité de l'histoire ; fantaisie, humour, imagination ; enfin, présentation (typographie et illustrations). Ce numéro sera précieux pour les pédagogues, les bibliothécaires et les parents eux-mêmes. On peut se le procurer sur simple demande à la Bibliothèque centrale de prêt du Haut-Rhin, 1, avenue Foch, 68000 Colmar.

P. F.

la réalisation

3 - l'audiovisuel non narratif



on observe le déchargement

on l'analyse aussi

et on recrée le mouvement grâce à la succession des images

S'il peut être admis, sans trop de difficultés, que la synchronisation automatique d'un montage de diapositives à un projecteur est nécessaire, voire indispensable, dans le cadre d'une histoire que l'on raconte c'est-à-dire d'une action qui se déroule, ou encore d'une projection conçue avant tout comme un spectacle, qu'en est-il d'une histoire que l'on raconte, c'est-à-pas illustrer une fiction, mais de montrer objectivement des phénomènes ? En d'autres termes, quelle est l'utilité des dispositifs de synchronisation pour un montage non narratif ?

Une idée commune et tenace veut que tout ce qui concerne les contenus didactiques, de n'importe quel ordre d'enseignement ou discipline, devienne un documentaire pédant et ennuyeux sur un sujet d'intérêt contestable. Certes, les réalisations lénifiantes ou exaspérantes ne manquent pas et tous, à des degrés divers, nous les avons subies. Cependant il serait bon de s'interroger sur le style de présentation et les méthodes d'écriture audiovisuelle des responsables de ces productions.

Quant ils ne campent pas dédaigneusement sur leurs positions, deux clans s'affrontent ; d'un côté ceux qui veulent utiliser l'audiovisuel exclusivement comme un vecteur de création et d'épanouissement individuel, en dehors de tout contenu déterminé préalablement, et, de l'autre, ceux pour qui ne sont dignes de respect que des œuvres susceptibles d'entraî-

ner chez le spectateur une acquisition durable de contenus scolaires, les autres productions, et particulièrement celles de fiction, devant être rejetées comme simples manifestations d'une récréation esthétique ne débouchant sur aucune connaissance solide.

Peut-on dire qu'une œuvre narrative soit sans contenu didactique, ou bien qu'une œuvre didactique soit nécessairement non narrative ? Pour ce qui nous concerne, nous croyons qu'un montage didactique ayant un contenu précis ne devrait pas répugner à utiliser certains ressorts psychologiques du narratif. Les publicitaires l'ont compris depuis bien longtemps pour des messages dont les contenus et les finalités ne sont pas exactement il est vrai ceux qu'on peut rencontrer dans l'Education nationale...

Le débat reste ouvert et nous le reprendrons dans un prochain article de la revue.

Nous allons prendre l'exemple d'une leçon sur la pêche, le retour des marins et le déchargement du bateau ; afin de mieux faire sentir tout ce que peut apporter la synchronisation d'un montage dont le contenu est visiblement didactique et le ton non narratif, on explique simplement un processus économique en même temps qu'on cherche à faire découvrir le travail du pêcheur, au niveau du premier degré par exemple.

Si l'on ne dispose que du texte

du manuel et d'une photographie générale d'un petit port de pêche, on ne peut aller très loin dans l'analyse ou dans l'enquête. A partir d'une radiovision, ou d'un BT sonore, on pourra retirer quelques diapositives présentant le port, les pêcheurs, le bateau, la pêche proprement dite, et sur chaque image commenter ce que l'on peut y faire voir. Mais le stade suivant dans cette ascension vers le montage audiovisuel devrait permettre de suivre l'action des pêcheurs qui déchargent leur bateau, du mareyeur qui va, ou ne va pas, acheter, et des éternels badauds qui observent ; c'est la succession un peu plus rapide des vues qui permettra de relier entre eux les gestes des pêcheurs, les caisses que l'on attrape, que l'on se passe et que l'on vide.

Mieux que le cinéma, trop lié à la réalité, trop fugitif et moins analytique, la photo fixe, immobilise l'action mais la prolonge par l'image suivante, la resituant dans une totalité que l'on perçoit après coup. Le montage synchronisé permet seul, et sans grands moyens techniques, cette imprégnation déjà abstraite du réel dont on rend compte. Et la synchronisation précise devient indispensable pour faire correspondre le changement des vues, donc des moments successifs de l'action, au commentaire qui l'explique et la prolonge.

Jean-Luc Michel

conférences

■ **La formation permanente ou l'échec de la déscolarisation**, le lundi 7 novembre, de 19 heures à 20 h 30, à Peuple et Culture, 27, rue Cassette, Paris-6^e. Etienne Verne, chargé d'enseignement à l'Institut supérieur de pédagogie, qui a travaillé avec Ivan Illich et travaille maintenant avec divers organismes internationaux, présentera son analyse de la situation de l'éducation permanente à partir de celle qui fut faite par un groupe de vingt-cinq personnes de quatorze pays ; son expérience et sa connaissance des pays du tiers monde lui permettent de situer, par rapport à des tendances internationales, ce qui se passe dans nos sociétés industrielles en matière de formation permanente. **Les personnes désireuses d'assister et de participer** à cette conférence-débat devront en prévenir Peuple et Culture en téléphonant au 222-30-56.

■ **Regards sur l'adolescence**. Sur ce thème, l'Ecole des parents et des éducateurs organise un cycle de conférences à la Faculté de médecine, CHU Pitié-Salpêtrière, amphithéâtre D, 91, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

● 16 novembre : **Jeunes et adultes : deux discours parallèles sur l'adolescence**, par Jean-Denis Souyris, maître-assistant de psychologie sociale à l'Université de Bordeaux et Nicole Prieur, psychosociologue ;
● 23 novembre : **L'adolescence en rupture**, par Lucien Engelmajer, fondateur de l'association « Le Patriarche » ;

● 30 novembre : **L'adolescence au cœur des adultes**, par Serge Lebovici, professeur associé de psychiatrie de l'enfant à la Faculté de médecine de Paris, et Nicole Prieur, psychosociologue ;

● 7 décembre : **L'adolescence : un rôle social**, par Paul-Henri Chombart de Lauwe, sociologue, et Ariane Deluz, chargée de recherche au CNRS.

Toutes ces conférences ont lieu le mercredi à 20 h 30. Participation aux frais : 12 F ; étudiants : 8 F. Pour tous renseignements : L'Ecole des parents, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Comment choisir les livres pour enfants ?** Cours de littérature enfantine, organisés par « La joie par les livres ». Au programme :

● 21 novembre : **L'image de la mère dans l'album**, par Annie Pissard, bibliothécaire pour enfants ;

● 19 décembre : **Lecture de la bande dessinée**, par Jean-Pierre Mercier, bibliothécaire ;

● 16 janvier : **A la recherche d'un langage audiovisuel pour les enfants**, par Evelyne Pierre, psychologue ;

● 20 février : **Livres amorces, livres chocs**, par Marie-Isabelle Merlet, bibliothécaire pour enfants ; **Les séries** par Marie-Noëlle Carof, bibliothécaire pour enfants ;

● 20 mars : **L'heure du conte : que raconter aux enfants ?**

● 24 avril : **Les documentaires : choix entre les media**, par Pierre Guérin, enseignant, responsable de la réalisation des **Bibliothèques de travail sonore**.

Toutes ces conférences auront lieu le lundi, de 14 h 30 à 16 heures, au musée des Arts et Traditions populaires, avenue du Mahatma Gandhi, Bois de Boulogne (métro Sablons). Inscriptions aux six conférences : 100 F ; participation à une conférence isolée : 17 F. Pour tous renseignements : La joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 073-84-18.

stage

■ **Expression théâtrale**. Ce stage, d'une durée de cinquante heures, organisé et dirigé par la troupe professionnelle du Théâtre de la Gronde au CREP de Paris (Châtenay-Malabry), est agréé CAPASE. Son objectif est la découverte des possibilités de l'outil théâtral comme moyen d'expression des individus et des groupes non professionnels. Il s'adresse à toute personne intéressée par l'application de ces possibilités, notamment dans un travail d'animation auprès d'adultes, d'adolescents ou d'enfants. Il se tiendra du 28 novembre au 3 décembre. **Clôture des inscriptions : 18 novembre**. Prix : avec déjeuner et dîner, sans hébergement, 409 F ; tout compris (avec petit-déjeuner et hébergement en chambre individuelle, 550 F). Pour tous renseignements : Théâtre de la Gronde, c/o Gérard Gaillaguet, 36, avenue Henri-Barbusse, 94200 Ivry-sur-seine. Tél. : 785-25-76 ou 678-13-19.

cinéma

■ **Le Ciné-club de l'Education nationale — section jeunesse — propose** : les 9 et 10 novembre, **La ronde**, de Max Ophüls ; les 16 et 17 novembre, **Metropolis**, de Fritz Lang ; les 23 et 24 novembre, **L'aurore**, de Friedrich Wilhelm Murnau ; les 30 novembre et 1^{er} décembre, **La bande à Bonnot** de Philippe Fourastié. Les projections ont lieu le mercredi à 20 h 30 et le jeudi à 21 heures à la Cinémathèque de la

Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Tél. : 924-03-79 et 03-86.

loisirs

■ **Deux numéros spéciaux de « Loisirs-Jeunes » viennent de paraître :**

● **Activités de loisirs 4-15 ans**, où sont répertoriés, pour Paris et la région parisienne, plus de cent cinquante ateliers, clubs, maisons de jeunes, centres sociaux ou conservatoires, proposant des activités très variées : poterie, dessin, journalisme, hockey, marionnettes, bricolage, mécanique, percussions, anglais en s'amusant, observation d'oiseaux, etc. En outre, des renseignements sur les âges, les jours, les heures — sans oublier les prix ! —, sont donnés de façon très précise ;

● **Cinéma pour eux aussi**, qui présente une liste de trois cent vingt-cinq films groupant une soixantaine de classiques du cinéma ainsi qu'une sélection effectuée à partir de plus de trois mille cinq cents films réalisés au cours des sept dernières années ; pour chaque titre, en plus des renseignements pratiques, est signalé l'âge de convenance. En outre, un chapitre est consacré aux ciné-clubs, indiquant l'intérêt qu'ils présentent, la façon de les créer et l'adresse des fédérations.

Ces deux numéros spéciaux peuvent être commandés à « Loisirs-Jeunes », 36, rue de Ponthieu, 75008 Paris — envoi franco : 8 F chaque brochure.

■ **Initiation gratuite au tissage, cours de poterie et de modelage**, aux ateliers Rougier et Plé. L'initiation au tissage est donnée trois mercredis par mois de 9 h 30 à 12 h 30 ; les cours de poterie ont lieu les mardis, vendredis et samedis de 14 à 17 heures (inscription pour le cours de dix séances, fournitures comprises : 250 F). Pour tous renseignements : Rougier et Plé, 13-15, boulevard des Filles-du-Calvaire, 75003 Paris. Tél. : 272-82-90.

notez aussi

■ **Des visites guidées** sont organisées tous les samedis à 15 heures dans les musées suivants : Arts et Traditions populaires, Jeu de Paume, Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Renseignements : Bureau d'action éducative de la Direction des musées de France. Tél. : 260-39-26, poste 33-12.

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10°-9°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9°-8°) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8°-7°) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6° (7°-6°) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6°-5° Français - Mathématiques modernes
 5°-4° Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3° - 2° Français et Mathématiques modernes
 Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2);
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

FONTENEAU

UN GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES VITRINES ELEMENTS



ELEMENTS

SUPERPOSABLES ET JUXTAPOSABLES

• LIVRAISON IMMÉDIATE SANS FRAIS • CATALOGUE GRATUIT

Dans ce catalogue FONTENEAU vous propose une gamme exclusive et très étendue de Bibliothèques, Vitrines, Eléments, de finition soignée, dans tous les styles et pour tous les goûts, à des prix très avantageux grâce à la vente par correspondance.

SATISFAIT ou REMBOURSE
FONTENEAU 86010 POITIERS
B.P. 409

Je désire recevoir
 le catalogue gratuit FONTENEAU
 sans engagement de ma part.



M. _____
 Adresse complète _____
 Code _____ Ville _____

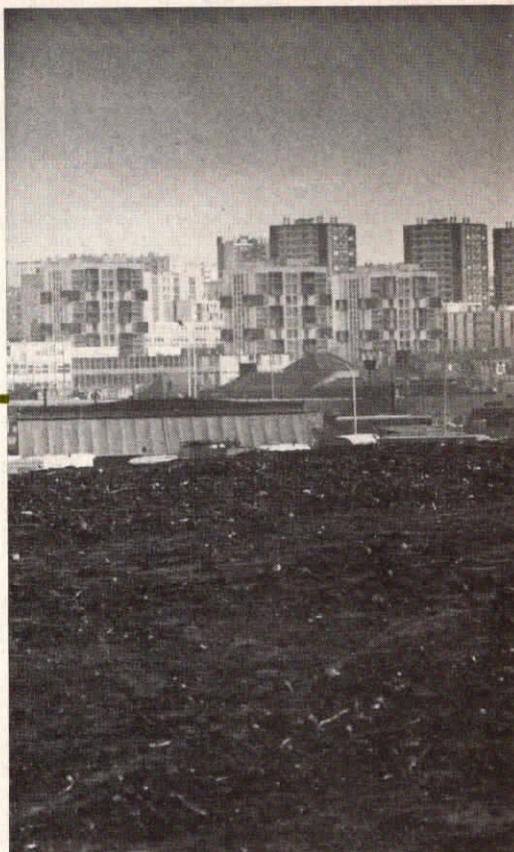
EDITIONS FONTENEAU & C^{ie}
 B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS - CEDEX
 tél. 41.68.53 +

questions

la ville à l'envers

UN PHENOMENE qui tient du prodige s'est produit ces dernières années sans que personne, ou bien peu, y prenne vraiment garde : le monde — du moins l'Occident qui compte ici l'URSS et le Japon — a basculé comme se renverse l'image dans le miroir et peu de notre vie, apparemment, en a été modifié : insidieusement le décor change et nous change ; nous ne le fréquentons plus de la même manière, non plus que les hommes entre eux. On ne s'est pas encore suffisamment rendu compte que la génération de l'après-guerre, majoritairement urbaine, est la première qui, ici, en l'espace de quelques années a vu disparaître les lieux où elle est née. Des millions d'individus, aujourd'hui, ne reverront jamais les paysages de leur enfance. Cette perte de racines, cette coupure si fondamentale a toujours plus ou moins existé, mais c'était à l'échelle des générations, parfois d'une vie ; quelques mois suffisent aujourd'hui.

Qu'y a-t-il de commun entre un individu se rendant à pied de Paris Caen, un autre qui fait le trajet à dos de cheval, un autre qui parcourt la distance en automobile, un autre qui utilise le turbotrain, un dernier qui joint un ami par téléphone ? Que s'est-il passé ? Écoutons : « Je suis né en 1890. Mon père était ouvrier



dans une fabrique de chaussures. Tous les matins, à 7 heures, il se rendait à pied à son atelier »... (1) Vraiment, que s'est-il passé ? Le progrès, un mouvement centrifuge qui, demain, nous éjectera peut-être (voir l'entretien avec Paul Virilio, p. 32). Mais demain c'est aujourd'hui déjà : pour le voyageur assis dans Concorde qu'est-ce que Caen ? Cela n'existe pas, c'est une idée : on ne peut plus descendre pour aller la vérifier. Et nous sommes là, voyageurs du bientôt XXI^e siècle, désarçonnés entre un monde idéal où nous sommes nés et que nous ne pouvons plus rejoindre, et un monde fictif dans lequel nous survivons.

Ce déséquilibre est d'ailleurs, à sa façon, productif, car c'est de lui sans doute que naissent les fictions littéraires ou cinématographiques que sont tous ces romans, tous ces nombreux films où la ville est la toile de fond, souvent aussi le sujet de l'inquiétude ; c'est ce déséquilibre qui suscite la faille où littérature et cinéma s'engouffrent, ce trou noir de l'imaginaire. (Voir p. 35, l'article de Josane Duranteau, et p. 38, l'article d'Etienne Fuzellier.)

Oui, la science-fiction est au présent car déjà nous voyageons dans le temps ; ce vieux rêve de la littérature fantastique est aujourd'hui réalisé :

par
Jean-Pierre Vélis

à la ville



plusieurs mondes occupent le même espace au même moment, seule dif-fère la vitesse qui les soutient ou les rend invisibles. Qu'un paysan arrêté dans son champ regarde le ciel et compte les avions qui le traversent en une heure ; peut-être en recen-sera-t-il deux ou trois, peut-être un peu plus. Mais sait-il qu'au même moment certains aérodromes du monde sont déjà au seuil de saturation au-delà duquel la catastrophe est inévi-table ? Il ne le sait pas parce qu'il ne le voit pas, pas plus qu'il ne sait qu'à Dallas un aéroport (et n'est-ce pas la pointe la plus extrême de la ville ?), dont la superficie égale celle de l'agglomération parisienne, s'apprête à gérer (?) la rotation d'un nombre de passagers équivalent, pour l'année, au double de la population française !

Quand l'individu n'est plus qu'une flèche sur sa trajectoire il devient anonyme et perd sa crédibilité. Chaque jour, dans la ville, nous croisons des individus que nous ne reverrons plus jamais ; ils passent et ne revien-dront pas ; que nous importent, au fond, leur histoire et leur disparition ? Alors, avec la faillite de la Morale peut s'instaurer la violence. Gratuite. Pour le criminel elle n'atteint que des êtres sans chair.

Et Beaubourg, le déjà trop fameux Centre Pompidou, dernier fleuron de

l'architecture urbaine, l'ultime expres-sion de la ville Paris, n'est-il pas cette gigantesque machine de circulation vers et à travers la culture, qui brasse chaque jour des milliers de personnes ? On y passe, et qu'en res-tera-t-il ? L'avenir nous le dira.

Et tout à coup quelqu'un dit : « Il n'y a plus de chemins. Il y a seule-ment des trajets. J'étais un petit bonhomme des chemins. Vous avez fait de moi un trajetman ». C'est Denys, « L'enfant du ras de chaus-sée », qui parle ainsi dans le dernier numéro de la revue *Autrement* (1). Toujours le même glissement appa-rait dans ce passionnant dossier : la ville est fuyante parce qu'elle est vitesse, et l'enfant, au rythme si par-ticulier, n'y trouve pas sa place. On ne peut pas dire, pourtant, que, de ville nouvelle en terrain d'aventure et en plaine de jeux, l'urbaniste contem-porain n'ait pas essayé de lui faire une place, mais, comme l'écrit le rédacteur en chef Henry Dougier, « On les avait oubliés, alors on rêve pour eux... ». Car l'espace dans la ville est adulte (et, de surcroît, masculin) ; lorsqu'il s'ouvre (ville ouverte...) c'est pour mieux quadriller encore, même à son insu. On le programme, on l'institutionnalise et dès lors on le rate. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher l'idée qu'en avait

l'architecte de Grigny-La-Grande-Borne, Emile Aillaud : « Ce que je voudrais donner aux enfants — car sans doute pour les adultes c'est trop tard — c'est la possibilité d'accéder à l'individualité en goûtant la solitude... et, d'avoir vécu là, de devenir peut-être des adultes diffé-rents », de la réponse que lui donna un jour une habitante de Grigny : « A La Grande-Borne il y a des jolies couleurs, mais c'est triste, je trouve que La Grande-Borne est une ville morte. Il y a des bornes de béton, et tout le monde en a assez. C'est épouvantable. Il nous manque des loisirs, des salles de réunion, nous voudrions avoir une ville vivante » (cité par Martyne Perrot (1) dans son article « Grigny, dont le prince est un enfant triste »).

Comme dit Paul Virilio : « Des villes nouvelles, s'il y en avait, ça se sau-rait ! » Et tout le dossier d'*Autrement* (qu'on dise au passage qu'il s'agit de pas moins de dix-huit mois d'enquête, et que soit salué le travail considéra-ble de Marie-José Chombart de Lauwe et son équipe) vient confirmer la maladresse des hommes à faire une place libre pour leurs enfants dans les villes. L'école bien sûr joue dans ce concert et l'étude de Jean Foucam-bert (« L'école, ou la vie entre paren-thèses ») pointe entre autres cette

idée que « la création d'une culture nouvelle naîtra d'une éducation dans le réel, non d'un milieu fabriqué pour transmettre nos rêves humanitaires ». (Lire p. 40 l'article d'Antoine de Caunes.)

Comme en écho, le prochain numéro de la revue *Traverses* (2) vient lui répondre que ce réel existe bel et bien mais qu'il est fondé sur ce double mouvement qui est d'édifier en même temps que de détruire et qu'au bout du compte il nous efface totalement « car il faut penser ensemble l'incendie et la fête, tous deux font spectacle. Il faut penser la divagation des errants et leur enfermement. Toute ville secrète en son propre cœur une anti-ville. Tout ordre, son contordre. Tout plein se creuse de vides. Peut-être ce qu'on nomme le charme des villes un peu anciennes tient-il à ce que la planification et la géométrie n'y cachent pas ce travail obscur qui remet en cause toute institution, toujours et partout ». Sociologues, architectes et d'autres chercheurs (parmi lesquels André Glucksmann, Michel de Certeau, pour les plus connus) ont conjugué leurs voix pour parler de la destruction de la ville, dans tous ses sens. Olivier Querouil et Bruno Vayssièr ont ainsi traqué la bête dévastatrice, aux visages changeants, qui, par son agression, montre que la ville n'est pas le résultat d'un projet positif mais d'une inexorable fuite en avant ; son édification a engendré simultanément ce qui ronge dans une infernale spirale : « Loups, rats, cafards, virus », tels sont les bêtes immondes qui, dans l'Histoire, ont collé à nos pas humains. Aujourd'hui « ça y est, c'est le rhizome, ça part de n'importe où, de n'importe quoi (?...) Il n'y a que l'espérance qui reste au fond de la boîte de Pandore. »

(1) Dans la revue *Autrement*, dossier n° 10 de septembre 1977 sur le thème « Dans la ville, des enfants — Les 6-14 ans et le pouvoir adulte : enjeux, discours, pratiques quotidiennes ».

(2) *Traverses*, n° 9 à paraître très prochainement sur le thème « Ville Panique » (revue éditée par le Centre de création industrielle-Beaubourg).

nulle part dans la ville

entretien avec Paul Virilio

● Pourquoi nombre de recherches théoriques sur la ville, aujourd'hui, débouchent-elles sur sa destruction ?

Il y a plusieurs façons de parler de la destruction de la ville ; pour ma part, je parle plutôt de « désurbanisation » et non de bombes et de ruines. La désurbanisation actuelle n'est pas une transformation de la concentration urbaine selon une évolution linéaire comme l'ont envisagée notamment les urbanistes russes, mais un changement par la mobilité : nous habitons tous aujourd'hui des banlieues, car chaque ville est devenue la banlieue d'une autre ville. Lorsque, comme maintenant, grâce à Concorde, on peut aller en trois heures de Paris à New York (demain en dix minutes...) on comprend que se produise un télescopage de ces deux villes.

De la même façon la campagne et la ville se télescopent ; la ville n'est plus tout à fait la ville — elle est désurbanisée — et la campagne n'est plus tout à fait la campagne — elle est urbanisée, ou « rurbanisée » comme on dit... Il y a désurbanisation par la perte de spécificité de ce qu'était la ville. Il existait auparavant une rupture très nette, une opposition ville/campagne très clairement affirmée ; la ville existait en tant que lieu du Pouvoir, lieu de force, lieu d'intégration des forces sociales (des ruraux y devenaient citoyens, des migrants y devenaient prolétaires, etc.). Il y a actuellement une perte de spécificité des structures tant rurales qu'urbaines, un

véritable mixage. Et si moi, architecte, au terme d'une recherche théorique sur l'architecture topologique, j'en viens à parler de destruction, c'est parce que j'ai vécu cette révolution des transports qui a détruit la ville en tant qu'unité spécifique.

● On retrouve là une idée qui vous est chère : le problème de la ville n'est pas un problème d'espace mais un problème de temps, donc de vitesse.

Longtemps la ville a correspondu à un peuplement de l'espace parce que la faible vitesse connue par les sociétés avant la révolution des transports du XIX^e siècle ne permettait pas d'habiter le temps de déplacement : on ne pouvait, alors, habiter que l'espace. Actuellement, si on prend le supersonique, mais aussi bien les transports en commun, par comparaison avec le char à bancs, il existe un peuplement du temps. On est effectivement passé d'un peuplement de l'espace (état de siège, enfermement dans les limites de la nation, d'une unité régionale, communale, etc.) à un enfermement dans le temps de déplacement ; on est passé d'une densité de population — une concentration —, à une densité de transport — une déportation — : bien des gens habitent le temps, car quand on est dans le train ou dans l'avion on n'est nulle part, on n'est pas ici ou là, on est en route. Je crois qu'il y a là un phénomène urbanistique révolutionnaire, c'est là que se trouve la vraie





ville nouvelle.

● Il est assez courant de penser que la ville est le résultat d'une démarche volontariste et positive. Comme vous en parlez, il semble que ce soit plutôt le contraire...

La naissance de la cité qui, pour moi, est historiquement liée à des motifs guerriers, fut en effet « positive » en ce sens qu'elle fut concertée. Aujourd'hui l'évolution des villes n'est absolument pas concertée : le processus d'implosion dans lequel nous sommes — c'est-à-dire la réduction du monde à rien, et donc des villes du monde à rien, et Howard Hughes en fut le premier héros (1) — ne peut absolument pas être voulu puisqu'il est comparable à l'évolution du processus nucléaire. De fait, il existe actuellement deux dangers : l'explosion nucléaire et l'extermination véhiculaire. La première consiste en la destruction totale du monde par la bombe qui désintègre la matière. La seconde est l'ensemble de tous ces vecteurs (le supersonique aussi bien que les media, le téléphone, etc.) qui exterminent la réalité du monde : c'est un mouvement d'implosion ; ce n'est pas une destruction puisque les choses restent ce qu'elles sont, mais elles ne sont plus vécues ; elles disparaissent dans l'instantanéité de l'action à distance. Par la rapidité, on ne connaît plus les distances parce qu'elles ne sont plus vécues.

● Une situation complètement folle...

En effet, c'est une situation complètement folle parce que ce n'est pas une situation concertée mais une retombée de la technique.

● Si je comprends bien, pour vous, coexistent au même moment deux mondes, l'un tangible et l'autre irréel, et nous sommes de plus en plus dans cette situation aberrante où le monde tangible n'est plus vécu tandis que nous vivons dans un monde irréel ?

En effet, nous entrons dans une époque de fiction vécue. La ville nouvelle c'est cette fiction vécue et la réalité non vécue. Cela peut paraître paradoxal — et ça l'est ! — parce que cela touche à la relativité : c'est un phénomène de relativité sociale. On connaissait la relativité et ses applications nucléaires, ici il ne s'agit plus de particules mais de relativité entre des particuliers qui sont agités dans des appareils qui sont autant de véritables accélérateurs.

● Vous regardez la place d'une ville à midi ; elle est grouillante de monde. Et vous, vous dites : il n'y a personne...

Ben oui... (2).

● Et ces gens qui sont pourtant sur la place, où sont-ils ?

Ils sont en route (relativement). C'est un problème de vitesse ; on peut dire qu'on habite un lieu dans un rapport de vitesse. On habite le

à lire, de Paul Virilio :

Vitesse et politique - essai de dromologie (éditions Gallée, coll. « L'espace critique » 160 p., 39 F)

« Métempycose du paysage » dans *Traverses* n° 8, mai 1977

« Du lieu d'élection au lieu d'éjection » dans *Traverses* n° 9, à paraître en novembre

tangible, le réel, si on y demeure un minimum. Pour celui qui passe à 10 000 km/h (bien sûr, j'exagère) au carrefour de l'Odéon, il n'y a pas de carrefour de l'Odéon. Il n'y a même rien du tout parce qu'il est déjà rendu aux antipodes... Il n'y a plus de lieu, il n'y a plus qu'un jet.

Et la ville a toujours été liée à cela, elle a toujours été l'infrastructure d'une vitesse. Si l'on a fait des rues, si l'on a quadrillé la ville c'est pour permettre aux troupes, aux individus, aux marchands de se déplacer plus rapidement dans un espace donné. La ville n'est pas seulement un lieu d'habitation, elle est aussi une boîte de vitesses où l'on accélère dans les boulevards et ralentit dans les banlieues.

● Mais sur cette place, tout à l'heure, il y avait bien des piétons ; est-ce que vous en faites l'économie parce qu'ils gênent votre raisonnement ou bien est-ce qu'ils existent tout de même ?

Bien sûr, ils existent. Mais j'affronte deux types de véhicules : le véhicule métabolique (je l'appelle volontairement métabolique parce qu'il n'est ni animal ni humain, mais les deux à la fois) et le véhicule technologique. Or, il existe un conflit entre eux, qui s'illustre notamment dans les campagnes américaines lorsqu'on organisait des courses entre des esclaves nègres et des locomotives. On disait au chauffeur : « Il est costaud, laisse-lui prendre cinquante mètres, et puis après tu

le dépasse ! » Ils étaient heureux de ridiculiser le véhicule métabolique par le premier chemin de fer. C'était suicidaire, mais ils ne le savaient pas. C'est une guerre qui s'est déroulée sans cesse à travers l'histoire récente et dont l'un des aboutissements est un homme réduit à rien dans un siège éjectable.

Pour moi la révolution industrielle n'est importante que parce qu'elle a produit la révolution des transports, c'est-à-dire qu'elle a fait passer les luttes et les conflits humains dans le champ d'une relativité qui n'était jusqu'alors pas perçue. L'objet énigmatique de notre époque c'est, à mon avis, le **véhicule** qui perturbe, qui dérégule le temps et l'espace, l'unité de lieu et d'action du théâtre humain, la société, la politique, les groupes sociaux, etc. Tout le phénomène d'aménagement du territoire est induit par cette dérégulation. La ville était le théâtre d'opération d'une certaine activité ; elle a aujourd'hui perdu cette spécificité. En fait, depuis la révolution des transports, nous sommes sous la dictature du mouvement, une dictature profondément quotidienne. Et tout cela tient à l'hypothèse occidentale selon laquelle le monde est habitable et pénétrable en totalité. C'est là le péché de l'Occident, car l'univers n'est pas habitable en totalité ; il ne l'est que par l'intermédiaire du monde technique qui nous fait faire l'économie du monde réel, ce qui nous aliène intégralement.

● Peut-on encore imaginer la ville aujourd'hui ?

Il existe au moins deux façons de répondre à cette question. On peut, d'une part, s'efforcer d'imaginer la ville de la décélération, celle que je souhaite et à laquelle je travaille avec ce que j'appelle l'architecture topologique, une architecture qui répond à la mobilité métabolique, qui s'adapte à la motricité humaine, à sa vitesse propre : au lieu de la disqualifier par des vitesses supérieures, on renverse la vapeur en requalifiant les basses vitesses. C'est assez inimaginable

puisque c'est contraire à notre idée du progrès, mais c'est pourtant ce qu'il faudrait faire. C'est l'hypothèse positive.

L'hypothèse négative, d'autre part, consiste à imaginer la ville « anti-ville », c'est-à-dire le peuplement du temps, mais un peuplement du temps organisé, puisque jusqu'à présent il ne l'est pas. On peut en effet imaginer un peuplement du temps concerté, régulé — et cela a déjà commencé d'apparaître avec ce qu'on appelle « l'aménagement du temps » —, mais cela donnerait probablement une société épouvantablement autoritaire, comparable à celle des aéroports où tout est régulé. On sait que, si quelqu'un est en retard de cinq minutes, on risque un télescopage. Mais là je ne parle pas d'accidents physiques, mais d'accidents de la liberté. Dans une telle hypothèse, il n'y a plus de liberté du tout. C'est atroce, mais c'est pensable.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

(1) Howard Hughes était ce milliardaire américain qui circulait d'un bout à l'autre du monde dans son avion privé et qui, dans tous les endroits où il séjournait avait fait réaliser l'exacte réplique de la seule et unique résidence où il souhaitait habiter, aux placards garnis des mêmes costumes, des mêmes chaussures, des mêmes cravates, la cuisine y produisant les mêmes mets... et qui est mort, semblait-il, dans le dénuement moral le plus extrême, le monde étant devenu trop petit et fastidieux à ses yeux.

(2) Pour tempérer le laconisme volontaire de cette réponse, on peut citer un extrait de l'article que Paul Virilio a écrit pour le prochain numéro de la revue **Traverses** : « 80 % des habitants du XIV^e arrondissement de Paris sont en fait de simples passagers et encore convient-il de se souvenir que, de ce chiffre, est exclu le flot de ceux qui y passent en rentrant ou en sortant de Paris, par les portes d'Orléans ou de Châtillon ; les habitants considérés sont ceux qui demeurent dans les îlots à l'exclusion de ceux qui circulent dans les artères, premier écart significatif ; néanmoins, parmi le nombre de ceux qui prétendent y demeurer, 80 % n'y restent pas, soit qu'ils y demeurent pour travailler sans y loger, soit qu'ils y logent mais le quittent chaque matin pour travailler en dehors et souvent fort loin... »



des romanciers malades de la ville

par Josane Duranteau

LA VILLE malade, la ville folle, la ville monstre hante les univers romanesques de ce temps. Le même thème apparaît ici et là, vêtu d'images différentes dont le symbolisme se colore de nuances qui vont de la satire à l'épouvante du cauchemar. La ville, qui sécrète son propre désastre, dans l'imagination du romancier, se fissure, se craquèle, des bêtes sortent de ses trous, ou bien c'est l'eau du sous-sol qui gonfle, monte, emplit les rues de boue et en chasse les humains.

Cette hostilité, cette guerre de la ville contre les hommes qui l'ont inventée, on l'a rencontrée à la fin de l'année dernière dans le roman de Daniel Apruz : *Au bord du monde* (Buchet-Chastel, 208 p., 34,85 F). Les taupes ont proliféré, elles pullulent ; on rencontre dans la rue des tueurs de taupes, de plus en plus nombreux. Les galeries qu'elles ont creusées sous les maisons mettent en péril la vie des habitants, car les murs commencent à se lézarder. Qui sont ces taupes ? L'auteur ne le dit pas. Mais on peut penser que l'animalité prend sa revanche sur les artifices de notre civilisation, comme si les taupes venaient de l'inconscient de la ville, pulsions de vie, pulsions de mort, que nos constructions ont pu cacher mais non détruire. Ainsi le grouillement souterrain des taupes serait à la ville ce que sont pour nous ces instincts puissants que la volonté refoule jusqu'au moment où elle n'en a plus la force, et alors la vérité de nos ténèbres se montre, et on ne voit plus qu'elle.

C'est ce glissement vers l'aveu involontaire, c'est cet abandon des apparences qui inspire à Laurence Korb son premier roman : *Paris-lézarde* (Calmann-Lévy, 224 p., 39 F) : « Elle fixait le ciel du tableau lorsque dans le coin supérieur droit de son regard apparut une anomalie. A côté de la toile, une longue fissure zigzaguait vers le sol. Elle atteignit le plancher, entreprit de traverser la salle, se cacha sous une banquette, reparut à l'autre bout, et s'engagea dans l'escalier en colimaçon. Personne n'a vu, il faudrait arrêter ça, on va bientôt s'enfoncer sous terre, un vrai naufrage, fluctuat et mergitur. » Ici la ville dit son nom : c'est Paris. Il faut dire que Paris a beaucoup montré ses entrailles aux Parisiens, depuis quelques années : le trou des Halles, l'implantation du musée Pompidou à Beaubourg, les travaux du RER, sans parler de l'installation de plusieurs grands parkings souterrains, tout cela a pu éveiller une vague inquiétude concernant nos racines qui plongent en un sol percé de toutes parts. La lézarde de Laurence Korb a une allure mutine, railleuse, elle file en zig-zag comme un lézard : chacun croit être seul à l'apercevoir. Les journaux signalent que tels immeubles sont menacés ; le public commente : « C'est les égouts, ou alors c'est les fondations qui sont pourries. Y pourraient s'en occuper, à la Ville de Paris... » Mais comment « s'occuper » d'un mal qui va si vite, et vient on ne sait d'où ?

Chez Jean Lods, dans *La part de*

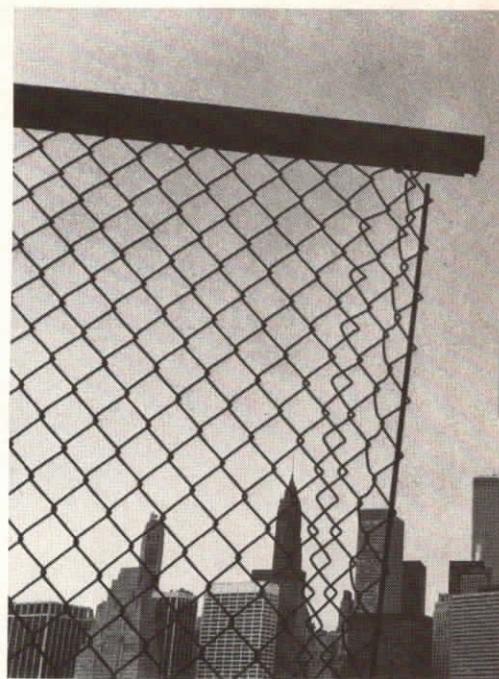
questions

à la ville

l'eau (Gallimard, 232 p., 39 F), on sait au contraire pourquoi la ville plonge à son engloutissement : c'est la lagune qui gagne du terrain. La ville n'est pas précisément située : dans un pays de marécages, où il pleut beaucoup, où il fait le plus souvent froid, où les rafales cinglent les visages, trempent les cabans qui n'ont jamais tout à fait le temps de sécher, les habitants, par petits groupes, vont à l'autorail qui passe une fois par jour et, chargés de ballots, ils partent pour toujours. Ici, la montée de la lagune exerce sur ceux qui restent une sorte de fascination : ils regardent leur mort en face, ils la voient d'heure en heure approcher, et ne font rien pour lui échapper. Le jeune ingénieur qui raconte l'histoire était venu pour lutter contre le sinistre, mais il s'éprend d'une fille folle que le marécage exalte et, doublement envoûté, il meurt dans les fièvres, entièrement consentant à cette fin. La ville ne meurt-elle pas, plus que de la montée des eaux, de l'inertie des hommes, qui ont choisi le suicide ? Peut-être nos villes sont-elles effectivement moins menacées par les dangers « naturels » que par l'indolence des habitants qui ne font rien pour les défendre ? Chaque génération ne pense-t-elle pas, devant le mal grandissant : cela durera bien autant que moi ? Et peut-être la dernière, la toute dernière génération est-elle en effet tentée de se

laisser mourir de la même mort que la ville, dans une sorte d'amoureux abandon, comme ces vieillards qui préfèrent leur vieux logis insalubre, pour y finir, à l'impersonnel hôpital où on pourrait les soigner ?

Mais la plus démesurée des villes, et celle qui, par sa monstrueuse croissance préfigure peut-être l'avenir de toute ville, c'est New York. Enorme et fragile, à la merci d'une simple panne d'électricité qui la laisse aveugle et démunie, livrée aux criminels de la nuit, New York apparaît comme un lieu de cauchemar, où tout est possible, tous les excès, toutes les indifférences, patrie de la peur. Alain Robbe-Grillet, naguère, jouait à recenser quelques-uns des phantasmes inspirés par cette peur, beaucoup plus vaste, pense-t-il, que les véritables dangers. Ainsi New York est-elle pour nous une cité mythique où les symboles de la modernité confrontent leurs contradictions. Avec *John l'enfer* (Le Seuil, 324 p., 45 F), Didier Decoin imagine un Indien laveur de vitres qui, de son perchoir, plonge son regard sur les plaies de la ville. Le feu prend quelque part, plus loin on entend une détonation, et, plus graves que ces accidents anecdotiques, le délabrement, la misère, ont saisi des immeubles qui, encore debout, sont pourtant condamnés. Les bêtes sentent le mal : « *Les oiseaux prennent de l'altitude, ils lancent des cris*



pointus. » Les chiens vont en bande. Et un python s'évade, par la vitre brisée de son laboratoire, à un trente-deuxième étage. L'Indien se bat avec lui, balancé contre la façade, avec ses courroies et sa perche, à une hauteur vertigineuse, au-dessus des passants qui ne se doutent de rien. Trop d'exilés vivent leur solitude comme le python, comme l'Indien, dans cette concentration gigantesque déjà entrée en agonie : le public l'ignore encore. « *Seuls quelques Indiens, peut-être, ont encore le sens des augures. Les autres, c'est-à-dire quinze millions d'êtres humains, ont confiance.* » C'est qu'ils sont aveugles, depuis longtemps, contrairement à ceux avec qui depuis toujours ils cohabitent, sans communiquer : « *Après tout, New York n'est pas le territoire exclusif des hommes. Il y a encore les*

une femme, une ville

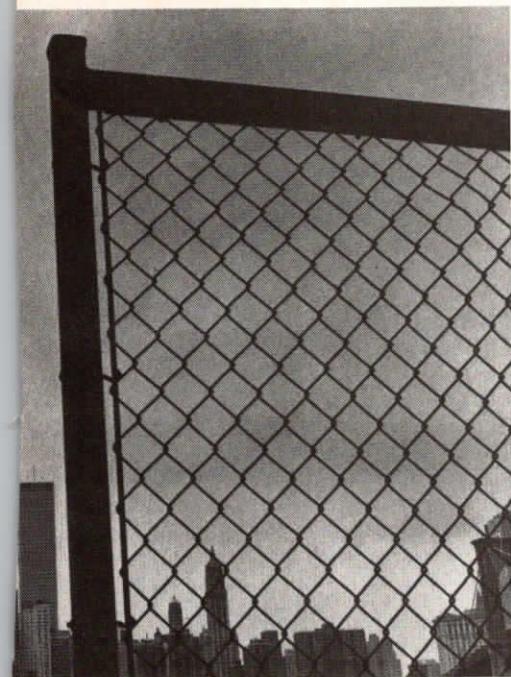
La ville n'est pas toujours malade, ni folle, ni monstre pour les romanciers. Elle peut être au contraire une amie, même pour qui a décidé de la quitter. Ainsi, l'héroïne de Josane Duranteau, dans *Le départ* (Julliard, 148 p., 32 F) se prépare à fuir Paris. Mais avant de prendre le train, qui l'emmènera vers où ?, un itinéraire aux détours imprévus la conduit de quartier en quartier dans tous les lieux où vit encore le souvenir de son enfance, de son adolescence, de ses rencontres, de ses amitiés, de ses passions, de ses bonheurs ou de ses peurs.

Dans ces paysages qui ont changé (ont-ils changé ou est-ce le regard ?) et suscitées par eux, renaissent donc les images du passé au hasard de cette errance. De la subtile

harmonie des rues et des pierres, et des visages rappelés, un puzzle se recompose peu à peu, pour réaliser une sorte de poème complexe et chuchoté, à la fois irréel et réel, comme il est à la fois vu, revu et rêvé.

De page en page, et sans qu'une seule coupure en chapitres nous laisse le loisir de souffler — il faut lire tout d'une traite et on ne peut faire autrement —, nous sommes nous aussi entraînés dans un « départ », tantôt triste et tantôt tendre, dans une découverte aussi, d'une ville et d'une femme, et, par l'envoûtement discret du style, nous voici comme réconciliés avec cette cité si humaine en définitive, puisqu'elle est, pour ainsi dire, le « négatif » de notre vie.

P.-B. M.



mouettes, les rats, les chauves-souris, les chats. Il fallait que quelqu'un commence, les chiens ont ouvert le feu. » En se rassemblant selon leur espèce, en allant par hordes, les bêtes se désolidarisent des humains et les abandonnent à cette énormité qui ne peut plus se soutenir, à l'écroulement prochain de cette masse obèse activement sapée par tous ses ennemis de l'intérieur.

Jean-Baptiste Baronian, avec *Scènes de la ville obscure* (Laffont, 224 p., 34 F), transporte son lecteur dans le mystère d'une cité onirique où se mêlent les peurs et les désirs. Il ne sait ce qu'il cherche, comme dans ces rêves où l'on a le sentiment d'un devoir urgent à remplir, mais dont on a tout oublié. Et la ville est dans la confusion la plus sombre, envahie de « Miliciens » en armes :

« Ils s'approchaient par rangs de trois, au coude à coude, martelant le sol de leurs talons, la mitrailleuse à la verticale maintenue à l'épaule droite par une lanière de cuir. » On les compare à « une armée d'automates ». Le voyageur qui erre, saisi par cette apparition, sent tout de suite qu'il est perdu : « *La peur non plutôt la sensation d'une blessure d'une pourriture qui ne cesse de s'agrandir.* » Mêlés malgré eux à ces robots indiscernables les uns des autres, voici les figures au contraire les plus singulières, les plus fortement typées, hommes publics, femmes célèbres dont tout le monde connaît les visages et les noms : Henry Kissinger, Marilyn Monroe, Angela Davis, purs produits de la ville, dont les personnes, surmultipliées par les media, hantent le secret des esprits et jusqu'aux rêves les moins contrôlés. Les balles sifflent, les matraques s'abattent, et le voyageur prend dans ses bras Marilyn, qu'il ne reconnaît pas tout à fait. La ville a un nom : c'est Bruxelles. Ville magique recomposée avec des rêves de villes, comme si, dans la géographie de la nuit, Bruxelles était la capitale des capitales. Et le cœur de ce cœur, c'est la Grand Place. N'est-ce pas cette Grand Place que cherchait le voyageur ? « *Tout cela est trop irrôlement beau trop irrôlement lumineux je ne peux pas y croire est-ce que Locus Solus c'est cela cette sou-*

daine découverte d'un lieu inconcevable au cœur de cette ville un point où mon délire et mon dénuement se perdent s'enlisent se noient est-ce que Locus Solus c'est ce point où ma mémoire se rompt immense énorme inconcevable... » La ville ici, c'est l'image de la ville, son reflet dans les régions miroitantes et noires de l'inconscient, les échos d'une foule de discours superposés qui construisent une architecture baroque et fondent un urbanisme surréaliste, qui ne ressemble à aucun lieu.

C'est encore dans les forêts de l'imaginaire qu'il faut chercher le Paris d'Odile Marcel, où elle déambule à l'occasion de son premier roman, *L'eau qui dort* (Le Seuil, 160 p., 29 F). Ce très beau livre n'est accessible qu'à ceux — sont-ils nombreux ? — qui ont le sens du merveilleux dans le quotidien. Car Odile Marcel mêle inextricablement les détails vérifiables de son récit et les interprétations les moins contrôlables : ou plutôt elle ne les mêle pas, elle les perçoit ensemble, avec une sensibilité aiguë, singulière. Aux alentours de l'Odéon, dans ce vieux quartier de Paris, si fréquenté, si peu connu, car il faudrait pour le connaître entrer sous les portes cochères, explorer les caves, monter les escaliers, humer les odeurs du passé dans tous les recoins, Mlle Alma vit sa vie sans se soucier d'être comprise. Elle a souvent dans

une ville, un problème

La mort de Venise, de Stephen Fay et Philip Knightley (Editions Balland, 208 p., 39 F), est l'ouvrage le plus complet et le mieux documenté sur un problème qui a soulevé l'opinion mondiale et n'a pas encore trouvé de solution. Cette ville unique, que Le Corbusier désignait comme « le plus prodigieux événement urbanistique existant sur la Terre », continue de s'enfoncer dans la lagune.

Les auteurs font le point de la question : ils décrivent les dégâts, mentionnent les recherches scientifiques susceptibles de pallier les deux causes conjuguées qui accélèrent le processus de décrépitude de Venise : la montée du niveau de l'Adriatique et l'affaissement des terres sur lesquelles repose la ville. Ils montrent ensuite comment il est possible de porter remède à

cette situation, soulignant que l'Unesco avait réussi à amasser des fonds très importants, mais que la complexité administrative italienne et les rivalités politiques créèrent un frein insurmontable à toute action globale et paraissent avoir compromis cette action à tout jamais.

Ce témoignage se termine de façon bien pessimiste. Le temps perdu à tergiverser ne se rattrapera plus. Venise se dépeuple au profit de Mestre et ne sera bientôt qu'une ruine, comme le devint, autrefois, l'ancienne Torcello. Et comment justifier, aux yeux de l'avenir, qu'à une époque où l'on réussit à marcher sur la Lune, il ne fut pas possible de continuer à se promener sur la place Saint-Marc ?

P. F.

questions

à la ville

sa poche une petite plante cueillie dans un jardin, une fleur coupée derrière une grille; elle est en communication avec les eaux souterraines, avec la faune et la flore inconnues des Parisiens, qui ignorent tout de cette vie naturelle qui continue dans leur ville, mais clandestinement. Mlle Alma passe pour une détraquée, parce qu'elle parle toute seule, parce qu'il lui arrive d'apostropher un passant, continuant une conversation imaginaire. Mais pourquoi ne serait-elle pas bel et bien une sorcière? Il n'y a peut-être plus que les sorcières pour savoir lire les villes, pour voir, au delà des vitrines et des voitures, ce qui demeure d'authentique nature, ici comme ailleurs. Les jardins de Paris sont une seule forêt, coupés par les maisons. La fontaine Médicis, au jardin du Luxembourg, n'est-elle pas elle aussi un peu de l'unité des eaux parisiennes? « Cette fontaine à l'eau particulièrement noire et immobile est l'un des seuls endroits, en effet, où affleure la grande nappe d'eau souterraine sur laquelle est édifié Paris, et les poissons qu'on y peut voir sont d'une espèce particulière. A dire vrai ils se montrent peu, ce sont des poissons des profondeurs et ils remontent rarement à la surface. Mais au vu de cette glace noire de l'eau de la fontaine il y a déjà de quoi supposer une bonne part du reste. » Le principe de toute magie est là : dans ce sentiment que les apparences sont profondément reliées, et que des phénomènes séparés par l'espace et le temps appartiennent à une seule réalité, en sorte qu'agissant sur l'un, on peut agir sur l'autre. Aussi Mlle Alma connaît-elle des philtres et des charmes : les herbes qu'elle cueille ne sont certes pas cueillies au hasard. La ville ainsi regardée est comme un champignon qui ne supprime pas la « nature » mais en fait partie, ne trompant que ceux qui ne savent pas voir.

A Paris, les « sorcières » d'Odile Marcel sont comme à New York les « Indiens » de Didier Decoin : ceux

qui, dans le milieu le plus sophistiqué, continuent à communier avec tout ce qui vit dans l'ombre, ceux qu'un sixième sens avertit d'une présence animale, végétale, insidieusement installés en dépit des efforts de la ville pour faire place nette. Il n'y a peut-être en effet que des « sauvages » et des femmes pour garder ce lien profond avec la réalité d'un lieu que les technocrates appréhendent comme une maquette. La ville n'est pas une maquette agrandie, mais un magma grouillant, humide, qui supporte tant bien que mal et provisoirement les constructions qu'on y implante. A New York, il paraît que des millions et des millions de cafards ont élu domicile à l'intérieur des appareils récepteurs de télévision. La température leur convient parfaitement, et ils sont, dans ces forteresses, absolument indélogeables.

Ainsi, quand le téléspectateur se croit à l'extrême avant-garde du progrès parce qu'il assiste à une émission retransmise par satellite, il est sans arme et sans recours contre l'armée de petites bêtes qu'il fait vivre chez lui. La sagesse est de le savoir, c'est ce que nous enseignent, sous des formes différentes, les romanciers. Les désastres qu'ils prophétisent sont une revanche tardive des eaux, des bêtes, des forces que nous ne voulions pas voir : et nous nous bouchions les yeux.

La seule réconciliation possible entre l'homme et la ville, à travers tant d'histoires exemplaires, c'est l'humble acceptation par l'homme des conditions naturelles de sa vie, même si elles sont devenues moins sensibles à cause de tant d'artifices lentement accumulés. Encore faut-il qu'une mutation de l'homme moderne n'entraîne pas de mutilations irréversibles : à force de vivre à la lumière artificielle et à l'air climatisé, nous pourrions un jour n'être plus capables de percevoir, dans un petit brin de vent au coin d'une rue, qu'il y a eu un orage quelque part, et que le halo de la lune annonce la pluie pour demain.



les écrans

par Etienne Fuzellier

DES *La sortie des usines Lumière*, la ville a fait son apparition à l'écran, sous l'aspect d'une rue — une de ces rues dont, vingt ans plus tard à peu près, en 1912, Apollinaire devait dire dans *Zone* :

*« J'ai vu ce matin une jolie rue dont
[j'ai oublié le nom
Neuve et propre du soleil elle était
[le clairon
Les directeurs les ouvriers et les
[belles sténo-dactylographes
Du lundi matin au samedi soir qua-
[tre fois par jour y passent »*

Or dans ce même poème, en célébrant les « livraisons à 25 centimes pleines d'aventures policières », Apollinaire semble prophétiser la proche naissance et le proche succès du célèbre *Fantômas* de Feuillade (dont il sera, on le sait, un admirateur enthousiaste). Et *Fantômas* (1913) a marqué l'avènement, à l'écran, du double visage que la ville y prendra désormais au gré des temps, des écoles et des tempéraments : la ville réelle, concrète, documentaire, et la ville mythique, mystérieuse et métaphorique. Il y a dans *Fantômas* un Paris très réel — Bercy et ses tonneaux, les grandes avenues, les petites rues à réverbères et les terrains vagues — et un Paris secret,



de gauche à droite, « Berlin, symphonie d'une grande ville » et « Metropolis »
(programmés au ciné-club de l'Education nationale - voir p. 28)

de la ville

qui apparaît en filigrane derrière le premier. Parce que ce Paris est le domaine du « Maître de l'épouvante » et parce que la photographie le transfigure en une symphonie de noirs, de blancs et de gris, il se charge de tout un « merveilleux quotidien », d'un « réalisme fantastique » qui enchantera André Breton (quoi d'étonnant ? Les photos de Paris dont il parsème son édition de *Nadja* tentent, elles aussi, de saisir, ou de suggérer, les signes mystérieux qui se cachent derrière les arcades du Palais-Royal ou les vitrines des marchands de bois et charbons). Somme toute, Resnais a raison de parler d'un « courant Feuillade, qui utilise merveilleusement le fantastique de Méliès et le réalisme de Lumière ».

Suivons d'abord, en ce qui concerne la ville, la piste du réalisme. Elle conduit, peu de temps après la première guerre mondiale, à une constellation de films allemands — les « films 1925 », groupés autour du thème de la rue. A l'intérieur de l'esthétique du Kammerspiel (films dépouillés, concentrés dans le temps et l'espace), ils prennent pour cadre une rue, reconstituée en studio mais avec un grand souci de réalisme et d'expressivité à la fois. C'est le cas

du plus célèbre d'entre eux : *La rue sans joie* de Pabst, mais aussi d'œuvres moins illustres : *La rue* de Karl Grune, ou *La tragédie de la rue* de B. Rahn.

Assez curieusement, l'inspiration foncière de ces films de fiction — la quête objective de l'atmosphère d'une ville et de son influence, à travers des images caractéristiques (Vienne en 1919, pour *La rue sans joie*) — va trouver sa pleine expression dans un très beau montage documentaire de Walter Ruttmann : *Berlin, symphonie d'une grande ville* (1927), dont le réalisateur a dit lui-même l'ambition (« Créer un film symphonique avec les milliers d'énergies qui composent la vie d'une grande ville ») et les difficultés (« C'est étrange comme Berlin essayait d'échapper à nos efforts pour saisir avec mon objectif sa vie et son rythme »).

Une telle œuvre — la vie de Berlin, de l'aube à minuit — marque une étape dans l'expression de la ville à l'écran : la ville devient un être vivant, à la fois collectif et individualisé, comme tentait de le suggérer et de le peindre l'unanimité, et dont on peut essayer de deviner l'âme. C'est ce que feront, à la même époque, l'Eisenstein de *Potemkine* (1925) : Odessa prend cons-

science, collectivement, de la tyrannie du pouvoir et de la nécessité de la Révolution ; et le Murnau de *L'aurore* (1927) : Tilsitt (reconstituée aux USA) incarne les attraits et les dangers de la ville opposée à la campagne.

C'est dans cette tradition que s'inscrivent, depuis l'avènement du parlant, tant de films qui ont pour personnage principal (ou du moins important) une ville réelle, dont le réalisateur cherche à saisir et à exprimer l'âme collective à travers les mille facettes des aventures et des âmes individuelles. Ainsi du Milan de *Rocco et ses frères*, de la Rome de *La dolce vita* et de *Fellini-Roma* ; ainsi, même, de la Venise de *Mort à Venise* et du *Casanova* de Comencini (avec, bien sûr, les réfractations particulières du prisme de l'histoire).

Il serait tentant de mettre dans la même catégorie le New York de *West Side Story* et l'Amsterdam de *Trans-Europ express*, par exemple. Car il est indéniable que ces deux villes réelles jouent un rôle dans l'action, qui serait inconcevable ailleurs. Mais il est tout aussi certain que l'expressionnisme propre à la comédie musicale, les simplifications et les symbolismes dans le premier

cas, la vision très personnelle, très « choisie » d'images vraies rassemblées en une vision presque onirique dans le second, font de ces deux villes réelles des villes irréelles. Il ne s'agit plus seulement de dépasser le document, de contraindre une ville à dévoiler ses lignes de force, de l'obliger à avouer ses secrets (rappelons-nous Ruttmann luttant avec un Berlin qui essaie d'échapper à son objectif et de lui cacher sa vie et son rythme ; rappelons-nous aussi l'immense travail de documentation sociale et géographique de Visconti avant le tournage de *Rocco*). Il s'agit de réduire une ville réelle à un réseau de signes symboliques qui feront d'elle le modèle, l'archétype d'une certaine conception de la ville. Le New York — plus exactement le West Side — de *West Side Story* devient l'image épurée de toute grande cité américaine déchirée par des conflits raciaux ; l'Amsterdam de *Trans-Europ*, celle d'une ville de rêve et de cauchemar, où *L'invitation au voyage* de Baudelaire aboutirait à un royaume équivoque de la drogue et de la perversion. Mais cette vision presque infernale de la ville, depuis longtemps l'écran l'avait suggérée par d'autres voies.

Cette voie, c'est tout simplement celle de la ville irréelle, née de l'imagination du réalisateur, créée de toutes pièces pour incarner les menaces que, dès 1925, on pressent dans les gigantesques rassemblements humains de l'ère industrielle. C'est bien entendu le *Metropolis* (1926) de Fritz Lang qui est ici le premier modèle ; cette ville dont on pourrait dire, comme Vigny de la nature, « On me dit une mère et je suis une tombe », où les ouvriers sont sacrifiés aux énormes machines comme à de nouveaux Molochs et mènent une existence d'insectes. On retrouvera la filiation de cette ville menaçante dans des films comme *l'Alphaville* de Godard, ou l'excellente mise à l'écran du *Procès* de Kafka par Orson Welles. L'irréalité est ici obtenue par l'emploi très habile de décors naturels (bâtiments ultra-modernes bizarrement éclairés pour

Alphaville ; conjonction de vues extérieures de Zagreb et de séquences tournées dans la gare d'Orsay désaffectée, pour *Le procès*). Et ce dernier film souligne un autre aspect de la ville (que la littérature moderne elle aussi aime à mettre en valeur) : c'est la ville-piège, la ville-labyrinthe. On en avait eu la révélation dans *M le Maudit*, de Lang : la ville, par ses bandits et par sa police, dans ses rues, ses souterrains et ses grands buildings, traque le criminel et le cerne peu à peu.

Cette ville, devenue terrain de chasse et de combat, c'est enfin celle que nous présente un des genres les plus fertiles de l'écran : le film policier. La plupart d'entre eux se déroulent, en effet, dans des grandes villes dont ils révèlent, plus encore que les tares, l'aspect insolite dès qu'on pénètre dans ce qu'on appelle — terme révélateur ! — leur « jungle ». Depuis *Scarface* et *Les nuits de Chicago* jusqu'à, tout récemment, le *Barocco* de Téchiné, ou *l'Adieu ma jolie* de Richards, on ne manque pas d'exemples pour illustrer cette vision très particulière de la ville, qui faisait écrire à G.K. Chesterton (dans son *Apologie du roman policier*) : « Cette conception de la grande cité elle-même comme une chose d'une étrangeté frappante a trouvé certainement dans le roman policier son Iliade. »

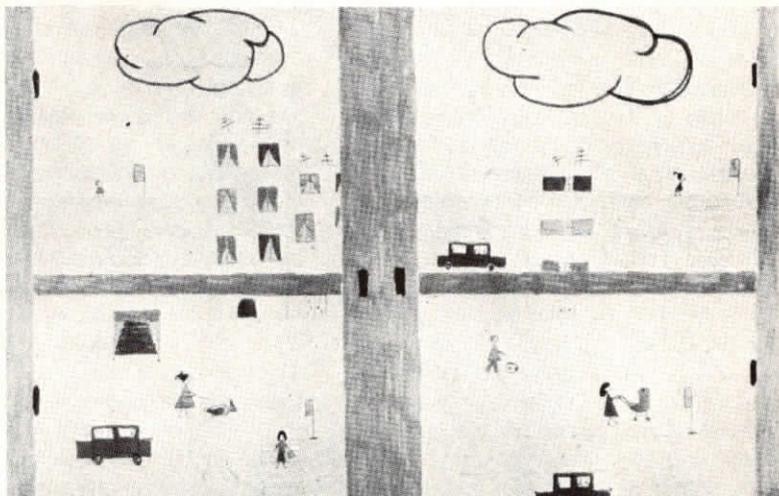
Nous voilà revenus, semble-t-il, à *Fantômas*, et à son double héritage. Le réalisme le plus dépouillé apparaît dans un film policier comme *La cité sans voiles* de Dassin (1948), où l'enquête criminelle est surtout prétexte à un reportage précis sur les quartiers pauvres de New York, et l'analyse spectrale, si je puis dire, s'exerce dans *Main basse sur la ville*, de Rosi (1963). Ici le film policier devient film politique : l'insolite secret de la ville, c'est qu'elle est livrée aux marchandages des princes qui la gouvernent ; et les *Fantômas* qui assurent leur pouvoir dans l'ombre ont en poche la carte d'un parti...

Tels sont les mystères de New York ou de Paris, ou de Naples, à l'âge des *Metropolis* de béton et des tours infernales...

IL EN EST des architectes comme des ministres du culte. Tous s'entendent pour décrire quel sera, d'ici à quelques années, la nature de notre « environnement ». C'est ce qu'a confirmé l'exposition « Habiter c'est vivre », qui vient de se tenir au Grand Palais, du 15 septembre au 9 octobre, et où les tendances « environnementalistes » des concepteurs ont largement prédominé. Maisons écologiques, réhabilitation du bois, recul du béton ou encore disposition des habitats autour d'un axe, (dans deux cas bien précis, la cheminée) montrent que la maison individuelle prend peu à peu le pas, tout au moins théoriquement, sur l'habitat collectif. Voilà qui tombe à point, au moment où il est tant question d'accession à la propriété.

Les HLM ne sont malheureusement pas complètement oubliées : témoins ces deux groupements (la Société des artistes décorateurs et l'Union des industriels de l'ameublement) qui se sont intéressés de près au problème de l'ameublement de ce genre d'immeubles. Chacun sait que ces logements sont pensés et construits pour les classes sociales de condition dite modeste qui, par la suite, n'ont souvent pas les moyens de se pourvoir en mobilier adapté aux petites surfaces d'habitation. C'est pourquoi cinq équipes de concepteurs et cinq industriels viennent de présenter un certain nombre de « systèmes modulaires » qui

« ce que je vois de ma fenêtre »



viles rêvées ville vécue

par Antoine de Caunes

s'emboîtent ou se chevauchent à loisir. Pour être fonctionnel, c'est fonctionnel. Pour être dépersonnalisé à l'extrême, ça l'est aussi. N'existerait-il donc aucune solution laissant au nouvel occupant la possibilité de décider de l'art et de la manière d'aménager son appartement, tout en lui permettant d'échapper justement à la fonctionnalité de l'endroit où il doit vivre ? Habiter, c'est vivre, et vivre c'est respecter ses humeurs et fantaisies, ainsi que celles des autres. Pour cela, nous voulons le croire, personne n'a besoin de concepteurs du quotidien.

Plus intéressantes furent les présentations des maisons dites « écologiques », comme le modèle des architectes Fournier, Ferran et Devaux. Dans leur projet de maison, la cheminée est l'axe et le centre de tout l'habitat, qui se développe en spirale autour de celle-ci. Des volumes habitables peuvent être greffés à des niveaux différents, et à la demande, en fonction des besoins de la famille. Sur le toit, ou sur les terrasses, des capteurs solaires sont installés pour l'énergie de chauffage, comme dans la « maison hutte » de l'architecte G. Sammut et du plasticien B. Fortin, qui permet d'incorporer des serres ou des réservoirs à humus directement reliés aux sanitaires.

Très troublante est la maison sous-marine « Galathée » (1), conçue comme une « nomade de la mer »,

et qui se déplace, en Méditerranée, à proximité des côtes, dans les zones peu profondes allant de 9 à 50 mètres. « L'ensemble de la maison est relié à une structure flottante » servant d'une part à son alimentation en air et en énergie (dont certaines énergies naturelles) et d'autre part à son déplacement. Son autonomie est de 48 heures. Un projet aussi séduisant que révolutionnaire, puisqu'il paraît être l'une des meilleures solutions aux problèmes de construction en hauteur. Une maison sous la mer présente une foule d'avantages : elle est cachée, incroyablement étonnante, et nécessite une mer propre. Il serait dommage que de telles idées n'en restent qu'au stade expérimental.

L'importance d'un salon comme « Habiter c'est vivre », c'est de réunir, en un même champ d'exposition, de telles tentatives qui sont, à n'en pas douter, les véritables habitats de demain et qui n'auraient, dans un autre cas, qu'une audience locale et restreinte. Dans ce sens, et seulement dans ce sens précis, ce salon répond aux vœux de J.-L. Berthet, son président, qui le présente en termes d'innovation et de réhabilitation du cadre de vie. Le reste est d'un ennui mortel, et pur délire d'architectes réduits le plus souvent au rôle d'ingénieurs. L'avenir s'ouvrira-t-il à ce qui est encore considéré comme utopique ? Ce problème, c'est aussi celui des architectes.

AVANT de voir le monde de demain, il est nécessaire de bien saisir celui d'aujourd'hui. C'est ce que propose la très belle exposition « L'enfant et la ville », organisée à Beaubourg par le Centre de création industrielle, à partir du 26 octobre et jusqu'au 13 février prochain.

Montrer la vie quotidienne de l'enfant, de la naissance à l'adolescence dans les villes françaises d'aujourd'hui, est, en résumé, le but de cette manifestation. Sans complaisance ni abstraction aucune, elle témoigne, en grande partie grâce à la vidéo, de cette vie de tous les jours, tant dans son caractère brut et banal que poétique, à la mesure délirante de l'enfance.

Le bilan de la situation moderne est remarquablement cerné par des documents d'archives qui permettent d'appréhender la courbe de l'évolution et par des témoignages de tous ceux qui ont à voir, de près ou de loin, avec l'enfance. animateurs socio-culturels, pédiatres, enseignants, orthophonistes et psychologues parlent, dans l'écran impassible, de leurs expériences. Entre eux tous, un point commun : la volonté de rompre l'isolement provoqué par la vie dans les grandes cités, et le refus du rôle de spécialistes qu'on veut leur assigner. Ainsi le pédiatre J. Goudard : « On (les pédiatres) a pris un pouvoir invraisemblable [...] moi, j'ai pris la décision de ne jamais prescrire un régime normal à un

questions

à la ville

enfant [...] ça me paraît un peu gros que ce soit moi qui décide du régime d'un gamin. » Ou l'enseignant R. Dubois : « Il est clair que l'école actuelle est l'école d'une société en mutation [...] L'école essaie de transmettre les valeurs d'une société donnée à l'enfant de cette société. On lui demande d'ailleurs de le faire, toute société le lui demande ; mais c'est facile dans une société stable, extrêmement difficile dans une société en mutation. » Ou encore le psychologue J. Lévine : « Nous ne sommes pas des réparateurs de cette société mais nous indiquons quand même un certain nombre de points qui ne vont pas, par exemple la critique de l'élitisme, l'élitisme scolaire, le fait que cette école ne fonctionne que pour vingt pour cent des enfants et sous-développe en quelque sorte les autres, ou les développe mal. »

D'autres écrans vidéo présentent, ici, les parcours quotidiens de trois

enfants, en durée réelle, entre leur domicile et leur école, dans deux quartiers parisiens ; là, « trente-sept minutes de la vie d'une crèche » et une émission de télévision sur tous les modes de « garde » des enfants ; ailleurs, deux films qui montrent la manière dont les enfants utilisent l'espace édifié à côté de Grenoble (l'Arlequin de Villeneuve), où les loisirs, l'école et la ville forment un « support pédagogique permanent » et cela depuis 1973.

Exposition consacrée à l'enfance, « La ville et l'enfant » a l'avantage d'être aussi une exposition pour les enfants. Mille dessins d'écoliers, répondant aux questions : « Pouvez-vous décrire votre quartier, ce que vous voyez de votre fenêtre, ce qui manque le plus dans votre quartier, ce que vous y aimez le plus, etc. ? » sont accrochés en vrac et captivent l'attention à la manière d'un film aux images les plus inattendues. Une classe « Jules Ferry », exactement

reconstituée dans la forme et l'esprit, témoigne de ce « lieu pédagogique de toujours, constamment traversé de courants contraires, mais invariablement tourné vers la vie productive ».

Pour rester dans ce ton de musée, une « aire de jeu » est exposée bêtement, comme un objet sacralisé, dans toute son infinie étroitesse, qui fait dire à un petit garçon : « Dans mon quartier, il y a un bac à sable. On y trouve un petit toboggan, un grand toboggan, un tourniquet et des œufs (huttes). J'y joue souvent. Je préfère jouer sur la pelouse, mais le gardien ne veut pas. Avec lui on n'a le droit de jouer que dans le bac à sable, et puis c'est tout. »

Une bibliothèque bleue, qui accumule tout le savoir sur la ville et l'enfant côtoie trois audiovisuels passionnants : « De la ville malsaine à l'enfant », qui présente la ville actuelle comme étant l'aboutissement d'une histoire commencée en 1830, et jalonnée de toutes les formes de l'exploitation de l'enfance au siècle dernier ; « L'image de la ville dans les manuels de lecture depuis 1900 » et « L'air de la ville » domaine sans partage de l'automobile, devenue pour l'enfant un espace largement interdit et, par la force des choses, un simple passage par lequel il se fraie un chemin vers l'école quotidienne.

Enfin, un reportage sur la délinquance dans les villes, par l'intermédiaire de l'histoire d'un cyclo volé, assombrit un avenir étouffant contre lequel une telle exposition essaie de nous mettre en garde. Un avenir que le monde des adultes oppose toujours à l'enfant qui voit ses rêves détruits au jour le jour. « Si un jour rien n'était interdit, raconte le petit César, onze ans, j'écrirais sur mes cahiers à l'oblique, je demanderais à un taxi de m'emmener à Orly, puis, sans payer, je lui dirais : Gardez la monnaie ». Aurions-nous oublié ?

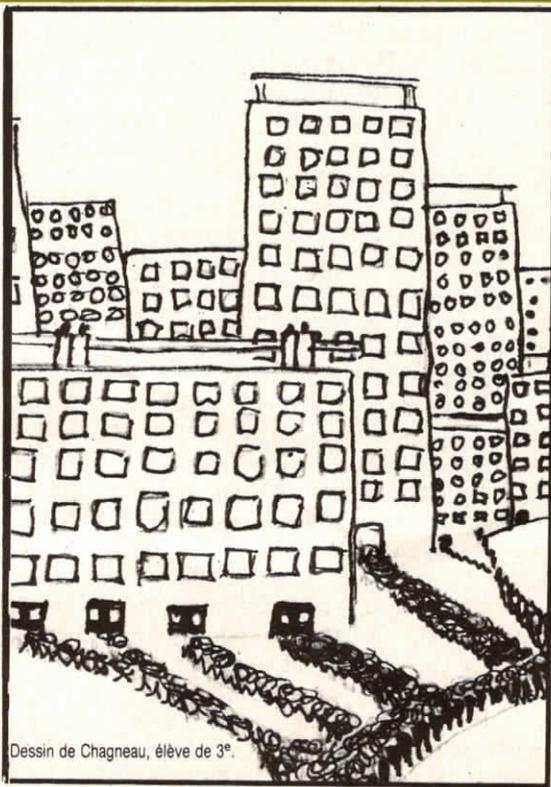
publié à l'occasion de l'exposition un livre

... portant le titre de la manifestation

La ville et l'enfant

est vendu à Beaubourg (50 F). Il s'agit d'un panaché d'articles, où les interventions des spécialistes (historiens, psychologues, philosophes, pédiatres, etc.) sont entrecoupées d'extraits littéraires (Guilloux, Roblès, Proust, Topor, Léautaud, Céline, etc.) ayant rapport à l'enfance. Un certain nombre de dessins et de rédactions d'enfants y sont également présentés, ainsi qu'une bibliographie complète des ouvrages traitant du thème de l'exposition.

Enfin, il convient de rendre hommage à la beauté de la maquette, (Huguette Le Bot, Grapus 77) qui en fait un recueil clair et somptueux.



Dessin de Chagneau, élève de 3^e.

(1) Du CAM (Centre d'architecture de la mer).

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes
dans la vie de
la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne,
Irlande, Ecosse, Autriche,
Italie, Malte, Japon, U.S.A.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
(Service 111)

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST. : _____ VILLE : _____

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

échanges et recherches

■ location (offres)

- Paris-13^e, quartier Italie, 2 ch., balc., cuis., w.-c., toil. Ecr. P.A. n° 411.
- Paris-4^e, studio meublé tt cft. Ecr. Bach, bd Lafayette, 77540 Rozay-en-Brie.
- 05-La Grave, ski, téléph. la Meije, chalets, app. 2 à 8 pers., tt cft, Noël, fév. B.C., Pâques C. Ecr. Jacob, éc. de Venteion, 05320 La Grave.
- 74-Les Carroz-d'Araches, studio tt cft, 2-4 pers., vac. Noël, février, Pâques, juillet, août. Ecr. Gadonnet, 74130 Bonneville. Tél. (50) 97-22-79.
- Htes-Alpes, vac. Noël, studio tout équipé pied piste, px intér. Tél. 242-73-84.
- Savoie, les Ménuires, studio cft, vue Sud, 4 pers., 600 F/sem., vac. scol. 900 F/sem. Michel. M., Les Côtes, 38360 Sassenage.
- Ski à Gourette à 10 mn de station, studios et deux pièces de nov. à Pâques. Ecr. Charnetes-Pyrénées. Tél. (45) 31-61-24.
- Htes-Vosges, 10 km ski, appt b. équipé, ttes périodes, 5 pers., calme. Ecr. Febvay, le Mas clos, 88290 Saulxures.
- 74-Chamonix, studio tt cft, 2-3 pers., calme, ttes saisons. Ecr. Bourgeois, maseur, 74130 Bonneville. Tél. (50) 97-21-93.
- 38-Deux-Alpes, studio 4 pers., mod., cft, sud, pied pistes, centre, ttes périodes sf Noël et fév. zone A. Ecr. Holderith, 4, r. des Chevalliers, Fentange, Luxembourg.
- Alpe Huez, ski, sol., studio nf 4 pers., pl. sud, loc. qz., vac., sais., 100 m pistes. Houllier, 53, crs St-André, 38800 Pt-de-Claix.
- 73-Le Corbier, studio 4 pers., libre hiver, été. Ecr. Salvadori, 12, rue Vlamincq, 28100 Dreux. Tél. (37) 46-62-32.
- Hautes-Alpes, Orcières-Merlette, appart. 7 pers. Noël. Ecr. Monier, 8, r. Gauthier, 10000 Troyes. Tél. (25) 43-97-49.

■ location (demandes)

- Collègue ch. 2 pièces meubl., tél., cuis., s. de b., Paris ou périph., 1 000 F env. Tél. 254-38-49 av. 8 h, ap. 17 h.

■ échanges

- Pédag. Freinet : imp. lettres corps 12 contre lettres corps 14 ou 18 script. Ecr. Ec. mx centre, 3, r. Victoire, 01100 Oyonnax.

(Suite page 48.)

- LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORÉ DU BERRY, CONFISERIE au MIEL. Produits de beauté naturels. Documentation et tarifs GRATUITS A 4 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.

ESF

HORIZONS DE LA PSYCHOLOGIE

collection dirigée par
le Pr. Roger Mucchielli

L'ACTION PEDAGOGIQUE
SUR LES ATTITUDES ET
LES INTERETS
par Katleen Evans
37 F

LA PEDAGOGIE
ASSISTEE
Cybernétique et enseignement
par Francis Audouin
41 F

LA SOCIOMETRIE
A L'ECOLE PRIMAIRE
par Yvette Toesca
41 F

LA PEDAGOGIE
PAR LA DECOUVERTE
49 F

LES MECANISMES
DU CERVEAU HUMAIN
ET L'APPRENTISSAGE
par Chester A. Lawson
39 F

LE CONCEPT
DE MOTIVATION
par R.S. Peters
42 F

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

DISQUES

l'opéra avant Mozart

Bien significatif du renouveau de l'opéra en France, le nombre important de titres lyriques dans les souscriptions de fin d'année. Pour aujourd'hui, voici trois œuvres... d'avant Mozart.

Et d'abord, saluons, du premier opéra anglais (1689), du *Didon et Enée* de Purcell, un très beau, un exceptionnel enregistrement. On a déjà tout dit de l'étonnant chef-d'œuvre, un des plus illustres de toute l'histoire de l'art lyrique ; nous en avons eu de grands enregistrements et de célèbres interprètes mais voici Raymond Leppard, à la tête du chœur et de l'orchestre de chambre anglais, dirigeant Tatania Troyanos, pour la deuxième fois *Didon* sur le disque, avec, à ses côtés, l'excellente Felicity Palmer dans *Belinda*, et devant cette interprétation renaît, une nouvelle fois, le même étonnement : comment peut-on être si naturellement, si directement rejoint par l'émotion d'une œuvre dont trois siècles nous séparent ? (Erato STU 71091).

Vingt ans après, à Londres, triomphait l'opéra de Haendel, *Rinaldo*, dont l'enregistrement est peut-être l'un des événements les plus importants des souscriptions 77. Des quarante ouvrages lyriques qui firent la gloire de Haendel en Angleterre, pas un seul n'existait sur le catalogue français. Voici donc le premier (CBS 79 308).

Composée, dit-on, en quinze jours sur une invraisemblable intrigue inspirée de la *Jérusalem délivrée* et de l'*Orlando furioso*, l'œuvre est typique du genre « opera seria » aux conventions rigides et aux nombreux airs « da capo » qui arrêtent à tout instant l'action mais permettent aux chanteurs de donner « le plein » de leur puissance et de leur extraordinaire technique.

Écoutez cette œuvre rare. J.-C. Malgoire, à la tête des instruments baro-

ques de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, restituée à la musique ses authentiques couleurs, un peu acides, et à la représentation son ambiance sonore, jusqu'à la présence de ces « machines » qui faisaient la joie des spectateurs. Il dirige surtout des voix, celles des hautes-contre Paul Esswood et Charles Brett, celles d'Iléana Cotrubas et de Carolyn Watkinson dans le rôle de Rinaldo, capables de retrouver, dans les vocalises de Haendel, la précision, certes, mais aussi le charme qui rendent sa vraie vie à l'œuvre.

En passant plus d'un demi-siècle, l'émerveillement n'est pas moins grand à la découverte de l'*Orlando Paladino* de Haydn (1782).

Toute une part de l'œuvre du Maître (plus de vingt opéras) est jusqu'à maintenant à peu près ou tout à fait ignorée. Philips en entreprend l'édition. Après *La Vera Costanza* et *La Fedelta Premiata*, voici le troisième titre, sans doute le plus célèbre à l'époque.

Le sujet de ce « drama eroïca », jeu croisé de chevalerie, de turquerie et de mythologie, a de quoi nous surprendre d'abord. Mais, dans ce déconcertant mélange de genres, une grande découverte : c'est déjà « l'opéra » de Mozart (et il est vrai que l'*Orlando* est contemporain de *L'enlèvement*). Il n'y manque plus que « ce certain jaillissement » qui, de la convention, va faire naître la profonde richesse humaine ; mais ce sont les mêmes couleurs et l'écriture est souvent voisine. Il y a déjà Léopoldo (Pasquale), déjà Ottavia (Medoro), déjà l'esquisse de Dona Anna (Angelica). Ah ! cela vaut vraiment la peine « d'y venir entendre »... Antal Dorati, à qui l'on doit déjà la grande intégrale des symphonies du même Haydn (Decca), a dirigé Arlen Auger, Elly Ameling, Gwendolyn Killebrew, George Shirley... avec l'autorité, la science et l'intuition qui lui ont permis de ressusciter pour nous une œuvre brillante et fascinante. L'enregistrement est techniquement superbe. Les huit faces passent comme un enchantement (Philips 6706 029).

L'amateur de musique apprécie-t-il suffisamment l'étonnant privilège dont il jouit aujourd'hui ? Pour lui, déterminées, rendues à leur splendeur originale, dans leur plus belle « chair

sonore », voici des œuvres qu'à peine quelques spécialistes, pour mémoire, continuaient de ranger, toutes sèches d'oubli, dans leurs dictionnaires. Pour lui, chaque année nouvelle, s'étend, considérable, le territoire nouveau de sa culture et de sa joie. Et ces œuvres qui, grâce aux disques, ont retrouvé vie, rien — sinon quelle catastrophe ? — ne pourra plus jamais les faire retomber dans le silence et la mort.

G. R.

THEATRE

un ballet de têtes

Peines de cœur d'une chatte anglaise

de Geneviève Serreau, d'après Balzac

Théâtre Gérard-Phillipe

59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis
jusqu'au 20 novembre

Une adorable petite chatte blanche, un vieux matou obèse, un renard jaloux et criminel, un jeune premier chat (français), une vieille fille chienne... et quelques autres animaux-hommes jouent, devant des toiles peintes d'un charme désuet mais efficace, le triste jeu des amours malheureuses et des perfidies triomphantes. La nouvelle de Balzac devient ici, plus que la fantaisie qu'elle était pour son auteur, une fantasmagorie ambiguë où l'irréel a l'air plus réel que nature et où le rêve tournerait au cauchemar si la poésie et l'humour n'étaient sans cesse présents pour nous rassurer et nous enchanter.

Le mérite de cette réussite qui, pour se situer peut-être sur un mode mineur, n'en est pas moins exemplaire, est, après tant d'autres succès, à mettre au compte du Groupe TSE (qu'anime son metteur en scène Alfredo Rodrigues-Arias et où particulièrement brillent, mais tous sont excellents, Marilù Marini, Facundo Bo, Jérôme Nicolin, Alain Salomon...), de l'extraordinaire beauté des masques de Rotislav Doboujinski (inspirés des extraordinaires dessins de J. J. Granville) et d'un jeu corporel des comédiens aussi précis et évocateur qu'une chorégraphie, qui leur permet, sous leurs têtes animales, de vivre leur dou-



ble nature de façon aussi hallucinante (ou dépayssante) que convaincante.

P.-B. M.

à propos de « Georges Dandin »

Lorsque, il y a une quinzaine d'années, Roger Planchon présenta à Paris sa mise en scène de *Georges Dandin*, certains ont cru formuler un jugement définitif en affirmant n'avoir pas ri. Et pourtant, dans notre mémoire, ce spectacle reste exemplaire par la façon dont les personnages de la pièce étaient, vigoureusement, saisis dans les contradictions issues de leurs rapports vécus.

Certains rient beaucoup, en revanche, à la version que donne Daniel Benoin avec la Comédie de Saint-Etienne. Mais cette mise en scène risque d'être bientôt oubliée tant elle sacrifie à la mode détestable de la dérision systématique, du mépris d'un texte dont on empêche de percevoir le sens en inventant en permanence, à partir des mots, des astuces ou des tics de jeu qui se voudraient intelligents et drôles et ne sont souvent que de la plus pesante vulgarité. Façon de se donner bonne conscience de gauche en assimilant les hobereaux ruinés de Molière aux épais bourgeois de notre temps en leurs « clubs ».

J'ai pu voir, au contraire, comment une troupe, itinérante (comme le furent celles de Molière et des premières années de notre décentralisation) et dépourvue de moyens tape-à-l'œil, pouvait tirer parti de la leçon de Planchon, assimiler intelligemment les thèmes de la falsification

des rapports vrais entre les êtres par les abus de pouvoir tout en retrouvant dans le jeu une santé constante et, par moments, une force comique, dénuée d'artifices. Pour sa première mise en scène, Danièle Morsa procure, au Théâtre Mobile de Genève, malgré quelque inégalité dans la distribution, une représentation de *Georges Dandin* dynamique, percutante — et honnête, elle.

R. L.

TELEVISION

entre autres...

Samedi 5 novembre

20 h 30, TF1 — Une fois n'est pas coutume : un « Numéro un » sortant des sentiers battus, avec Claude Nougaro qui accueille Diane Dufresne et

Jacques Higelin.

20 h 35, Antenne 2 — *La gueuse*, c'est le surnom que les royalistes donnaient à la République en 1934 ; c'est aussi le titre du deuxième volet des « Rebelles » : les émeutes de février et la grande réconciliation entre socialistes et communistes servent de toile de fond à cette chronique d'un village minier des Cévennes.

20 h 30, FR 3 — *Le dernier professeur de danse* : une satire sociale hongroise pleine d'humour et de tendresse...

Dimanche 6 novembre

21 h 50, Antenne 2 — *Les hommes à la tâche* : la suite de « Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon », où Daniel Karlin, Tony Lainé et Bernard Martino décrivent le monde du travail, un monde qu'ils ont filmé dans un centre d'aide par le travail pour handicapés et dans une papeterie des environs de Grenoble.

22 h 30, FR 3 — *La lettre rouge* : second film hollywoodien de Viktor Sojstrom, tiré du roman de Nathaniel Hawthorne, tragédie de la femme adultère dans les milieux quakers du XVII^e siècle.

Lundi 7 novembre

21 h 55, Antenne 2 — *Vladimir Maïakowski ou la force des mots tocsin* : un documentaire dû à Colette Djidou, qui reconstitue avec intelligence et sensibilité tous les aspects de la vie foisonnante de ce touche-à-tout de génie.

C. M.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE

72, boulevard Rochechouart 75018 PARIS, Tél. 606.38.79

Métro Anvers - Parking 500 places

Relâche dimanche

DIANE DUFRESNE

du 31/10 au 12/11

COLETTE MAGNY

du 15/11 au 10/12

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

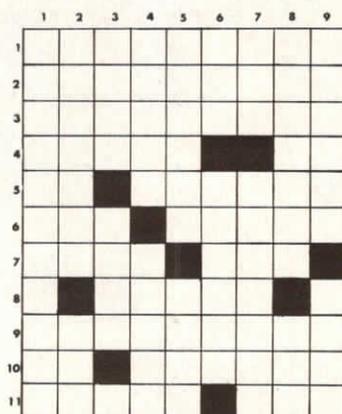
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 268



Horizontalement. 1 - S'il se mêle de la conversation, il vaut mieux laisser les autres tenir le crachoir. 2 - Hasardeux. 3 - Avec elle, plus d'un ballot s'est fait mettre à la porte. 4 - Il vous surprend au lit tous les matins - Négation. 5 - Deux lettres pleines de mépris - Territoire sous la juridiction d'un maire. 6 - Grâce à ses tours, plus d'un seau s'est laissé prendre - Comte de Paris qui eut un compte à régler avec les Normands. 7 - Courant d'Eire - Sol pour Ré. 8 - Baume sous forme de pommade. 9 - Captive. 10 - Joué - Homme servile. 11 - Action d'accumuler des produits de soustraction - Prix de paris, jadis.

Verticalement. 1 - Garde-robe des belles pouliches. 2 - Il porte ombrage à Fanny - Dont on peut facilement observer les formes. 3 - Sang de navet - Un monarque y fit une somptueuse folie pour une Diane. 4 - Il s'affiche toujours à la distribution des prix - Eternelle victime du devoir. 5 - Botte à succès de mode bonapartiste - Barrage coupant parfois la voie du bac. 6 - Certains la suivent, mais beaucoup tournent autour - Révolutions en l'air. 7 - Symbole d'un Louis ou d'une Agnès - Facteur de guide et guide de facteur. 8 - Traîtresses sylvestres au chapeau rouge - Il crève rarement la gueule ouverte. 9 - Chants funèbres - Même un poilu l'est rarement sur le front.

solution du problème 267

Horizontalement. 1 - Gargantua. 2 - Italie - Ri. 3 - Botaniste. 4 - En - Gui. 5 - Cet - Perce. 6 - Rais - As. 7 - Erine - Lis. 8 - Enduire. 9 - Emue - Emeu. 10 - Aréole. 11 - Bis - Cerne.

Verticalement. 1 - Gibecière. 2 - Atoné - Mai. 3 - Rat - Trieurs. 4 - Glas - Année. 5 - Ain - Pied - Oc. 6 - Neiges - Uele. 7 - Sur - Limer. 8 - Urticaire. 9 - Aie - Esseulé.

échecs

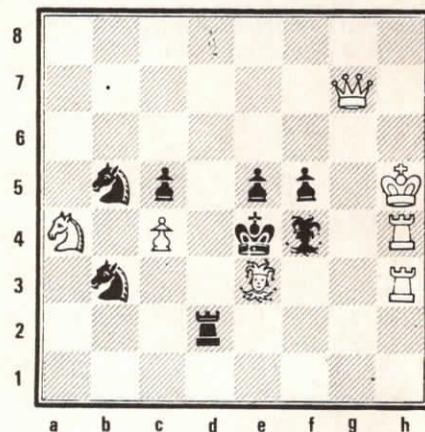
par Jacques Négro arbitre

hommage aux compositeurs!

problème 4

Il est souvent instructif de se livrer à de petites excursions parmi les problèmes d'autrefois. On y trouve, au moins autant que dans les œuvres d'aujourd'hui, des choses intéressantes ou amusantes.

Ce problème date de 1883! On le doit à B.G. Laws, problémiste réputé, rédacteur de la célèbre rubrique « Echecs » du Chess Monthly.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

2 points pour la clé

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 24 novembre

solution du problème 2

Clé : Tg1-g5!

1...Th1; 2.Tg2 Th3; 3.Txf4 mat.
1...Ta2, 2.Txh5+ Rxh5; 3.Th3 mat.

Une erreur s'est produite à l'imprimerie au montage de la grille de ce problème. Lettres et chiffres étant à l'envers, nos lecteurs auront sans doute compris qu'il fallait retourner cette grille pour la lire correctement. Qu'ils reçoivent toutes nos excuses pour cette erreur dont nous ne sommes pas directement responsables...

problème 3

Une autre erreur — celle-ci malheureusement plus grave puisqu'elle rend

insoluble ce problème — s'est produite dans le dessin de la grille publiée dans notre n° 329 du 20 octobre.

En effet, un Cavalier noir manque sur la case g8.

Pour que nos lecteurs ne soient pas pénalisés par notre faute, la date limite de l'envoi des solutions sera reportée au 17 novembre.

analyse de la partie d'échec

Blancs : Rakic

Noirs : Djurovic

défense Est-indienne

1.d4 Cf6; 2.ç4 g6; 3.Cç3 Fg7; 4.é4 d6; 5.h3 0-0; 6.Fé3 é5; 7.d5 Cé8; 8.g4 f5; 9.éxf5 gxf5; 10.Cg-é2.

Il semble que l'ouverture de la colonne « g » soit plus conséquente avec la conquête de la case é4.

10...f4; 11.Fd2 Fd7.

Afin de pouvoir répondre sur 12.Cé4, par 12...b5; Il fallait tout de même que les Blancs y consentent.

12.Db3?

Illogique. Après 12.Cé4 suivi de Cé2-ç3 et de Fd3, les Blancs ont une excellente position.

12...Ca6! 13.Cé4 Cç5; 14.Cxç5 dxç5; 15.Dxb7.

Gloutons, les Blancs n'en font qu'une bouchée; mais elle va leur rester à la gorge.

15...Cd6; 16.Da6 Dh4!

L'initiative échoit aux Noirs, les Blancs étant en retard de développement.

17.0-0-0 Dxf2; 18.Cç3 Ta-b8; 19.Dxa7.

Quel appétit insatiable!

19...Tb7; 20.Da3 Tf-b8; 21.b3 é4; 22.Rb1 Dd4; 23.Fé1 Dé5.

Les pièces des Blancs sont immobilisées, et pour se libérer les Blancs sont forcés de continuer la capture des pions noirs.

24.Dxç5 Fa4!

Par ce coup, les Noirs renversent définitivement le bastion des pions blancs qui protégeait le monarque.

25.Tç1.

25.Cxa4 mène rapidement au mat : 25.Cxa4 Da1+; 26.Rç2 Dxa2+; 27.Rç1 Dxa4; 28.bxa4 Tb1+; 29.R-joue Tb8-b2 mat.

25...Fxb3; 26.axb3 Txb3+; 27.Ra2 Tb2+; 28.Ra1 Tb2-b7; 29.Th2 f3; 30.Ta2 Dxc3+; 31.Fxç3 Fxç3+ et les

Blancs abandonnent, le mat étant inévitable. 32.Tb2 Ta8+; 33.Da7 Taxa7+; 34.Rb1 Txb2 mat.

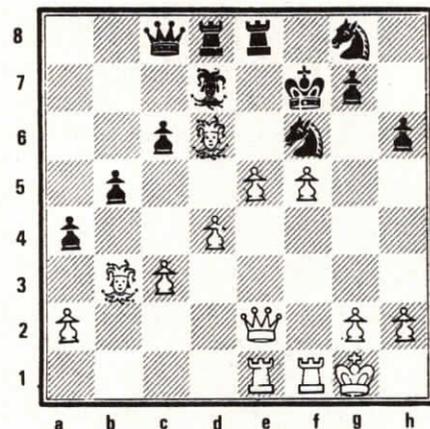
apprenez à combiner

Quel joueur d'échecs ne rêve d'écraser son adversaire par une de ces attaques imprévues, fulgurantes, comme les Maîtres lui en ont donné tant d'exemples? Ce nouveau concours vous en présentera tout un choix.

Chaque diagramme sera noté sur 20 points. Vous devrez éventuellement indiquer les variantes. Un seul premier coup, même juste, ne serait pas retenu.

Le bénéfice tiré de l'étude de ces combinaisons sera décuplé par la pratique de l'exercice. C'est dans cet esprit que nous inaugurons ce concours par la célèbre position où le génial Alekhine, avec les Blancs, annonça le mat en dix coups!

promenade royale



Les Blancs jouent et gagnent

Date limite des réponses : 24 novembre

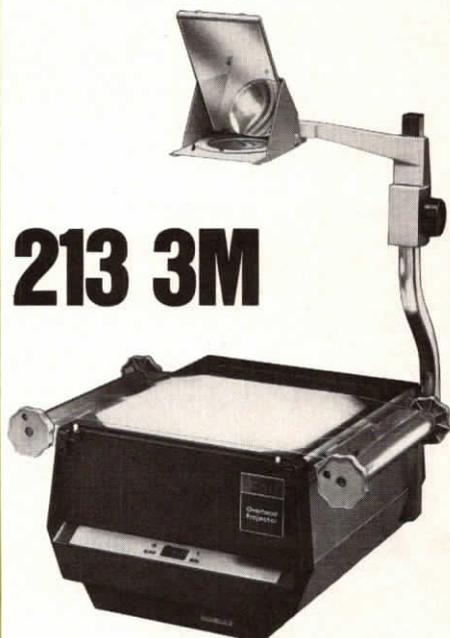
pour les débutants

... et les amateurs de « sicilienne » désireux de se tenir au courant des nouveautés théoriques, voici une petite brochure très utile et présentée de façon très claire; les variantes principales sont disposées en colonnes et les notes, copieuses, sont prises aux meilleures sources :

Le gambit Pierre Morra Défense sicilienne

(Commande à adresser à Jacques Négro avec règlement de 12 F — CCP 257 351 U Marseille.)

Rétroprojecteur "Spécial enseignement"



213 3M

Objectif grand angle
pour projection avec faible recul depuis votre bureau

Dérouleurs de transparents
en équipement standard

Plage de travail (30 x 30)

pour projection de documents A4

Prix spécial enseignement
très confidentiel!

3M Audio-Visuel
Boulevard de l'Oise, 95000 CERGY - Tél. (1) 031.63.47

BON A DECOUPER :

M. _____

Etablissement _____

Fonction _____

Rue _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____

souhaite obtenir de plus amples renseignements sur :
rétroprojecteurs "Spécial Enseignement"

échanges et recherches

(Suite de la page 43.)

ventes

● Urgent, Paris quartier Opéra, particulier vend r. St-Marc à 100 m bd Italiens et métro, studio 2 fenêtres sur rue, 5^e étage, ascenseur, bains, w.-c., moquette, téléphone : 149 000 F. Possibilité location-vente avec 40 000 comptant. Tél. 754-21-89 Paris. (Possibilité bureau.)

hôtels - pensions

● Etablissement de 45 lits accueillerait en pension complète colonies de vacances juillet et août 1978 ; convient parfaitement à des enfants de 4 à 10 ans. Ecr. ou tél. à M. Garde, Maison d'enfants, St-Fraigne, 16140 Aigre. Tél. (45) 96-15-41.

● Côte d'Azur, studios meublés, s. de bains, douche, kitch., parc. park., calme, **Hôtel Villa Gourdon**, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet de Cannes. Tél. 45-61-65.

● Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante Parc du Vercors, pens. 50 F, réd. enf., forfait ski de fond : 15 F, calme, spéc. régionales.

● Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort. Prix 62,70 F.

correspondance scolaire

● 10 CM1, 7 CM2 ch. corresp. Ecr. Ec. Chevelles, 86450 Pleumartin.

● 30 CM2 mixte ch. corresp. Ecr. Ec. Bizeleix, 63500 Issoire.

● 25 CE2 ch. corresp. ttes régions. Ecr. Ec. mx B, 85, r. Bossuet, 69006 Lyon.

● Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS
APPAREILS 24 x 36 ACCESSOIRES
CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

CONDITIONS D'INSERTION

● 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.

● POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

**d'excellents
Bordeaux
à prix raisonnables
offerts et garantis
par les
propriétaires**

Choisissez des vins sérieux d'une qualité et d'une honnêteté scrupuleuses.

C'est ainsi que vous pouvez acquérir auprès de la SICA "Les Vignobles de Bordeaux", société d'intérêt collectif agricole, des crus réputés d'appellation contrôlée, à des conditions intéressantes.

**CAISSE
DEGUSTATION
DE 12 BOUTEILLES
DE VINS SERIEUX
ET SUIVIS**

La SICA vous offre la possibilité de commander une caisse d'essai comportant un éventail de vins différents, mis en bouteille au Château, à un prix promotionnel afin qu'ensuite vous puissiez orienter votre choix.

Vente directe, authenticité garantie, facilité d'achats groupés, prix dégressifs. Sur demande, dossier complet avec fiches documentaires en couleur, en retournant ce coupon.

BON GRATUIT à adresser à SICA
Case post 114.91 33210 LANGON

NOM _____
Adresse _____
Code P.T.T. _____
Ville _____

centres de vacances

● Monitrice diplômée CEMEA sachant bien skier ch. CV Noël. Tél. 726-45-58 ap. 18 h.

● 2 étud. médec. ay. fait CV ch. places infirm. et anim. dipl., CV Noël. Tél. (35) 84-11-46 le Gouic, 76550 Petit Arpeville.

divers

● Cède cause dble emploi contrat SCUC pav. type F3 (90 m²) fin contr. sept. 87. Ecr. Chapron, 141, av. Boucicaut, 71100 Chalon-sur-Saône.

● Ecole d'anglais en Angleterre organise sur mesure des séjours linguistiques pour groupes.

Documentation, conseils et devis sans engagement. Contacter en France : OISE, 16, r. de Boulainvilliers, 75016 Paris. T. 224-42-22.

● Poste d'intendant vacant à la Fondation Thiers, Paris-16^e, conviendrait retraité, logement confortable 3 p. Tél. 727-53-82.

● Vds dict. encycl. Quillet, 6 vol. 1964 + 1 vol. supplément 1971. Faire offre pr les 7 vol. à M. Bieler, prof., 55, r. Richelandière, 42100 St-Etienne.

● Ch. ts travx de dactylographie à domic. textes, manuscrits, stencils. Trav. soigné et rapide. Px intér. Tél. 626-33-22.

● La commune de St-Pierre (Alpes-de-Haute-Provence), aux confins des Alpes-Maritimes à 75 km de Nice, 15 de Puget-Théniers, 20 d'Entrevaux et à 800 m d'alt., propose, en échange d'un travail de secrétariat de mairie (une dizaine d'heures par semaine), un logement spacieux dans la mairie du village de 3 pièces + cuis., cab. toil., éclairage, eau ch. et fr., jouissance d'un jardin, à couple entre 55 et 60 ans. St-Pierre, c'est l'antipollution, le calme, les bois, la prairie. Ecr. M. le maire, 04-St-Pierre.

● Directement du producteur au consommateur. CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

avez-vous lu
le numéro spécial
sur
**le
loisir**
publié
par l'éducation ?

en vente chez votre
marchand de journaux
OU
2, rue Chauveau-Lagarde
Paris 08

5 F

LES DUCS DE GASCOGNE

Vous proposent

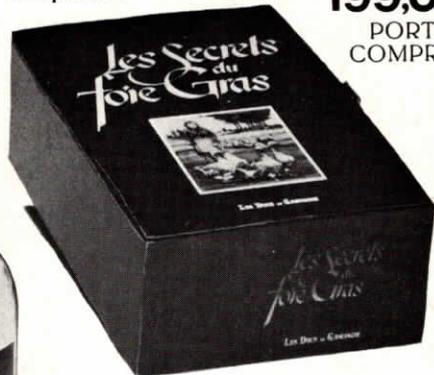
Les Secrets du foie Gras

Ce luxueux coffret est autant un coffret de plaisir que de découverte. Vous pouvez l'offrir ou vous l'offrir pour les fêtes.

Ce coffret comprend :

199,00^F
PORT
COMPRIS

une bouteille
de Sauterne
1^{er} cru classé,
millésimé
1970
(73 cl)

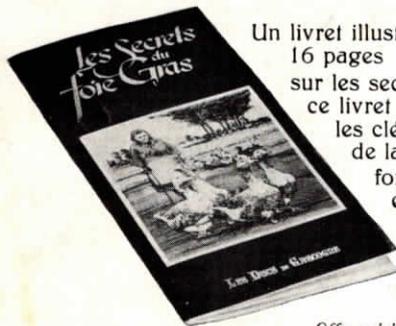


deux pots de bloc de foie gras,
un de canard, un d'oie de 180 g net
(4 parts), chacun.

Ce sont des mélanges de foie gras finement
travaillés, à la coupe onctueuse
comportant peu de
graisse et assaisonnés
de sel et poivre.



Un livret illustré
16 pages
sur les secrets du foie gras :
ce livret révèle pour la première fois
les clés essentielles
de la dégustation, les origines du
foie gras, son histoire
et tous les secrets de
sa préparation.



Offre valable jusqu'au 31 Décembre 77

LS conseil groupe médium, Toulouse.

Bon de commande à retourner
à M^e BARRERE B.P. N° 3
32200 GIMONT
Veuillez
m'envoyer, dès réception,
le coffret LG.00
Les secrets du foie gras des
DUCS DE GASCOGNE
à mon adresse ci-dessous.

Quantité

Prix Unitaire

199,00^F
PORT
COMPRIS

Prix Total

NOM _____

ADRESSE _____

Code Postal _____ Ville _____

MODE DE REGLEMENT

Joint à ma commande Mandat-lettre CCP 3 volets Chèq. banc.
(à l'ordre des Ducs de Gascogne 32200 GIMONT)

A réception des produits, contre remboursement + 5,00 F de taxe.
Cocher la case correspondante.

Pour vous,
dans ce panier
campagnard :

LES DUCS DE GASCOGNE
ont sélectionné les meilleures
spécialités du Sud-Ouest.



Votre cadeau de Noël : ce panier campagnard
en osier. Dimensions : 30 x 20 x 20 cm.

Poids 5,400 kg

Offrez-le,
offrez-vous le,



son destinataire recevra un peu avant
l'arrivée du panier une petite clé
qui lui permettra de l'ouvrir et de
découvrir ses richesses gastronomiques
Joyeux Noël, bonne année

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 77
169,00^F
Port compris
EN CADEAU



2 boîtes de "Déjeuner du paysan"
70 g net

	poids net	parts
BLOC DE FOIE GRAS DE CANARD	100 g	3
GALANTINE DE DINDE AUX MARRONS	205 g	3
CONFIT D'OIE DESOSSE	205 g	2
PATÉ DE LAPIN A LA CIBOULETTE	100 g	3
CANARD BRAISÉ AUX OLIVES	760 g	4
PATÉ DE CANARD A L'ANCIENNE	100 g	3
CASSOULET AU CONFIT DE CANARD	425 g	2
PATÉ DE PINTADE AU ROMARIN	100 g	3
VIN DE PAYS - CUVÉE ROYALE	73 cl	

Bon de commande à retourner à
M^e BARRERE B.P. N° 3 - 32200 GIMONT
Veuillez m'envoyer, dès réception, le colis
"panier garni" sélectionné par

10449

LES DUCS DE GASCOGNE

CODE Quantité Prix unitaire Prix total
MR 01 169,00 F

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

MODE DE REGLEMENT Joint à ma commande

Mandat-lettre CCP 3 volets
 Chèque bancaire (à l'ordre des Ducs de Gascogne 32200 Gimont)

A réception des produits, contre remboursement + 5,00 F de taxe
cocher la case correspondante

